

Vol. 47— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 2 DECEMBRE 1960 PRIX: 10c

300 chefs de 20 paroisses du Nord fêtent les 50 ans vécus, et à venir, du "Patriote"

"On sent ici le même esprit qui a dû animer les fondateurs du journal et de l'A.C.F.C., il y a cinquante ans, en cet endroit". Voilà en une phrase le sentiment qui faisait vibrer les 300 congressistes de 20 paroisses qui ont pris part au congrès régional de Duck Lake le 27 novembre. C'est à Duck Lake, en effet, qu'en 1910 **Le Patriote de l'Ouest** fut lancé et c'est encore là que l'A.C.F.C. a vu le jour deux ans plus tard. Toutes les hautes ambitions des pionniers de ce village n'ont pas été réalisées, mais la gloire d'avoir fondé un journal de lutte et une association tenace lui suffit.

Un prêtre qui venait d'être nommé évêque présidait aux premiers pas du journal, et un autre évêque, Son Exc. Mgr Laurent Morin, de Prince-Albert, vint présider une messe de cinquantenaire. La même journée s'est achevée par une soirée où la jeunesse, espoir de la survivance, eut sa large part et un orateur a rappelé les victoires du passé et les problèmes de l'avenir. Toute la journée, d'ailleurs, a vu les participants, inspirés par un cinquantenaire lumineux, s'appliquer à l'étude de principes et des réalités pratiques, qui leur donnent la lumière et qui leur demandent le courage, dont la victoire est le couronnement.

A quatre reprises, l'évêque a pris la parole pour rappeler brièvement les leçons de la foi, de l'amour et de la force, mais deux laïcs, M. Raymond Marcotte et Me Maurice Denis, dirigeaient les délibérations dans l'après-midi grâce à deux magistrales études. Ce fut le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qui parla au nom du journal au cours de la soirée. M. Jean Papen apporta l'hommage des autres moyens de communications modernes. Et les jeunes chantaient.

(Voir rapport détaillé de cette magnifique fête en page 3)

"Le Devoir" aurait trahi la pensée de Bourassa

QUEBEC — M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, a présenté une causerie, le mardi soir 22 novembre, devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste de sa paroisse.

En parlant du journal "Le Devoir" et de son fondateur Henri Bourassa, M. l'abbé Gravel a déclaré que le but initial de ce journal était de lutter contre la laïcisation de l'enseignement dans la province de Québec. Le conférencier a précisé que "Le Devoir" a détourné la poursuite de l'idéal que s'était fixé son fondateur.

M. l'abbé Gravel a souligné l'amitié qui existait entre Henri Bourassa et les employés de son journal. Il a mis en valeur l'attitude du fondateur à l'endroit de ses subordonnés en temps de grève.

"Le Devoir a été fondé pour protéger l'influence du clergé canadien-français, de dire M. l'abbé Gravel, et un de ses buts principaux est de combattre la franc-maçonnerie."

Indépendance et révolte

Au cours de sa conférence, M. l'abbé Gravel a également parlé des caricatures du "Devoir" et il les a taxées de scabreuses. Puis, soulignant ce qu'il a appelé les idées de coexistence pacifique avec les communistes, le conférencier a déclaré que cette attitude était un appel à la trahison de notre pays. "Henri Bourassa, de rappeler M. l'abbé Gravel, prêchait l'indépendance, mais non la révolte".

M. l'abbé Pierre Gravel, qui avait été présenté et remercié par M. le Dr F.-X. Belley, président de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, a terminé sa causerie en disant que Bourassa n'aurait jamais permis que l'on soutienne dans son journal les oeuvres de personnes qui s'attaquent au système d'enseignement de la province de Québec et qui mettent en doute la bonne influence de notre clergé canadien-français.

La Chine bientôt une puissance nucléaire?

LONDRES — Selon les diplomates occidentaux, le président Liu Shao-Chi, de la Chine communiste, aurait déclaré au congrès communiste tenu à Moscou, que son pays deviendra bientôt une puissance nucléaire.

Le président Liu Shao-Chi aurait aussi dévoilé que quatre réacteurs atomiques sont en activité en Chine à l'heure actuelle, et certains spécialistes de l'Ouest sont d'avis que la Chine pourra probablement effectuer son premier essai atomique vers la fin de l'an prochain.

Les législateurs de Québec exigent des textes sans fautes

QUEBEC — La correction de la langue écrite est pour la première fois exigée par le comité des bills privés de l'Assemblée législative qui semble décidée à surveiller la rédaction des projets de loi, tant sur le plan grammatical, que sur le plan des barbarismes, anglicismes, expressions "joual", etc.

En deux jours, le comité a donné deux exemples de sa détermination à ce sujet. Le premier ministre lui-même qui a relevé dans un texte une erreur grammaticale qui aurait échappé à plus d'un bachelier. Un député de l'Union nationale a souligné le barbarisme d'une raison sociale.

Leçon de grammaire

Le premier ministre avait lui-même, la veille, donné une leçon de français aux rédacteurs d'un projet de loi.

Le projet disait: "autoriser à vendre ou disposer du lot no. . .". M. Lesage a fait remarquer qu'il était contraire aux règles de la grammaire qu'un seul et même mot soit à la fois complément direct d'un verbe transitif direct "vendre" et complément indirect d'un verbe transitif indirect "aliéner".

Le premier ministre a suggéré de remplacer le mot "disposer de" par le verbe "aliéner" qui est transitif direct, ce qui rendait la phrase correcte. La suggestion a aussitôt été agréée par les intéressés.

Le député de l'Union Nationale du comté de Québec-Est, M. Armand Maltais, a soulevé lui aussi un problème de langue française.

"Bilinguisme terrible"

Il a fait remarquer qu'un projet de loi avait été inscrit au nom de "Montreal Milk Producers Co-operative des producteurs de lait de Montréal".

C'est une raison sociale terrible, a dit M. Maltais.

M. Georges Lapalme a dit qu'il avait parfaitement raison.

C'est un sujet très d'actualité, a dit M. Maltais, et il devrait y avoir moyen de corriger cette appellation.

C'est du bilinguisme effroyable, a dit M. Lapalme. S'adressant à l'avocat qui défendait le bill, — Me Pierre Godbout, — il a ajouté: "Votre raison sociale parle les deux langues en même temps!"

Le projet de loi ayant été ajourné au mois de janvier, le premier ministre, M. Jean Lesage, a suggéré que les requérants modifient leur raison sociale.

Les écoles séparées du Yukon verraient leur sort s'améliorer

WHITEHORSE, Yukon — Il vient d'être recommandé que toutes les écoles du Yukon soient divisées en deux catégories: les écoles publiques et les écoles séparées, et qu'elles aient toutes également droit aux subventions de l'Etat.

Cette mesure a été proposée par la Commission de trois hommes formée en avril dernier pour enquêter sur la situation des écoles au Yukon et qui vient de présenter son rapport au conseil territorial du Yukon.

Les 163 recommandations que contient le rapport ont été adoptées à l'unanimité par les trois membres de la Commission, après une étude approfondie des écoles du Yukon. Celui-ci compte une population de 13,000 âmes vivant sur un territoire de 205,000 milles carrés.

Dix recommandations

Une dizaine de recommandations se rapportent directement aux écoles séparées du territoire, mais chaque recommandation concerne indirectement les écoles séparées, puisque le rapport recommande que toutes les écoles soient placées sous la responsabilité d'une administration centrale.

Le territoire du Yukon n'est pas divisé en plusieurs districts scolaires. "A toutes fins pratiques, note le rapport, le Yukon peut être considéré comme un seul district scolaire où le commissaire-en-conseil remplit les fonctions confiées habituellement à une commission scolaire tout en ayant les responsabilités d'un ministre de l'éducation".

Le commissaire est M. F. H. Collins, qui représente le gouvernement fédéral sur le territoire du Yukon. Le conseil du territoire (les cinq membres sont élus par la population) a pour principale tâche de conseiller le commissaire, mais il peut également exercer une certaine forme de contrôle en ne votant pas les crédits.

Conseil central

La première recommandation que contient le rapport de la Commission sur l'éducation propose que la direction du département de l'éducation pour le territoire du Yukon soit confiée au commissaire-en-conseil, et non au commissaire seul — comme c'est le cas présentement. Il est également recommandé que le conseil du territoire ait un sous-comité de l'éducation.

Le rapport a été rédigé par MM. J. C. Jonason, d'Edmonton, inspecteur des écoles secondaires d'Alberta; J. P. Miller, de Regina, ancien surintendant des écoles pour la Saskatchewan et surintendant des écoles séparées de Regina, et F. F. Levirs, de Victoria, C.-B., surintendant adjoint des écoles.

Au moment où la Commission a commencé son étude, on comptait 2,130 enfants dans les écoles du Yukon, la capitale du Yukon, Whitehorse, en comptant à elle seule 1,595.

Conseil local

Comme premier pas vers l'autonomie locale des écoles du Yukon, la commission a recommandé l'élection d'un comité consultatif local pour chaque école financée par l'Etat. Ce comité aurait, entre autres pouvoirs, celui de nommer les instituteurs. Et tous les instituteurs, y compris ceux des écoles séparées, seraient nommés par le surintendant. Celui-ci devrait auparavant étudier toutes les demandes présentées avec le comité consultatif dont il vient d'être fait mention.

Au chapitre des écoles séparées, le rapport estime que ces écoles, en tant que vivant des deniers publics, devraient avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités que les écoles publiques. "Elles devraient donc, ajoute le rapport, recevoir la même mesure d'aide financière et être soumises aux mêmes règlements en ce qui touche l'organisation, l'administration, la surveillance, le personnel et le programme. Elles devraient également se conformer aux règlements établis.

Selon le rapport, seuls les enfants de foi catholique pourraient fréquenter les écoles séparées. (Signalons qu'à l'heure actuelle, quelques parents non catholiques de Whitehorse préfèrent envoyer leurs enfants à l'école du Christ-Roi.)

Priorité à l'école publique

Le rapport recommande que les écoles publiques demeurent non confessionnelles. Il déclare en outre qu'à l'avenir la première école à être ouverte dans une région devrait être une école publique. (Présentement l'"Acte du Yukon" (Yukon Act) reconnait que, dans une région où doit être construite une nouvelle école, c'est à la majorité qu'il appartient d'"établir les écoles qui lui conviennent" (establish such schools as they think fit).)

La Commission laisse entièrement à la future Législature le soin d'étudier la proportion des taxes locales devant aller aux écoles séparées, si des districts scolaires régionaux viennent jamais à remplacer la présente organisation territoriale.

Selon la Commission, les écoles séparées et les écoles publiques devraient utiliser les mêmes manuels, à l'exception toutefois des manuels de religion et des manuels de lecture dans les trois premières années du cours primaire.

Il est recommandé que l'enseignement de la religion continue d'être autorisé pendant la dernière demi-heure d'une journée de classe de six heures, et que les cours de religion ne soient pas obligatoires.

Le Pape ouvre la phase préliminaire du prochain Concile oecuménique

ROME — Par une séance solennelle, qui s'est déroulée en la basilique St-Pierre de Rome, le 14 novembre, s'est ouverte pratiquement la phase préparatoire du Concile oecuménique.

A elles seules, les personnalités ayant des fonctions en relation directe avec la préparation du prochain Concile formaient un groupe de 40 cardinaux, de plus de 150 archevêques et évêques et de plus de 300 ecclésiastiques du clergé séculier et régulier, provenant de toutes les parties du monde.

Le Souverain Pontife a prononcé un discours, dans lequel il a traité des thèmes qui seront étudiés par le Concile.

Jean XXIII a notamment déclaré: "Cette réunion d'aujourd'hui de représentants du monde entier n'est pas encore l'inauguration du nouveau Concile, mais le début et comme la consécration des vastes efforts de préparation résolument entrepris pour le bon succès de celui-ci, pour se mettre d'accord, pour commencer les études et les discussions, ordonner de façon solide la doctrine de vie".

Un renouveau des forces

Le Souverain Pontife a ajouté: "Nous attendons de grandes choses de ce Concile, qui veut être un renouveau des forces de la foi, de la doctrine, de la discipline ecclésiastique, de la vie religieuse et spirituelle, qui doit contribuer à la réaffirmation des principes d'ordre chrétien, dont s'inspire et sur lesquels repose le développement de la vie civique, économique, politique, sociale. La loi de l'Evangile doit arriver jusqu'à englober tout et pénétrer tout ce qui vient 'de la rosée du ciel et de la fertilité de la terre'. Aller jusque là comporte une participation consciente, élevée, sincère, de tous ceux qui composent la société — prêtres et laïcs, autorités constituées, activités intellectuelles, travailleurs — d'une société prise toute entière par la préoccupation de parfaire les relations entre le ciel et la terre, entre la vie présente, incertaine et dangereuse, et la vie future, éternelle et bienheureuse, dans la mesure de notre correspondance d'hommes et de chrétiens, aux dons de la grâce et de la miséricorde du Seigneur".

Une reprise générale

Après avoir évoqué les conciles du passé, dont il a dit qu'ils répondaient surtout à des préoccupations d'exactitudes doctrinales pour faire face aux hérésies et aux erreurs menaçant l'Eglise, le Pape a déclaré: "A l'époque moderne, dans un monde à la physionomie profondément changée et qui a peine à se maintenir contre les séductions et les dangers de la recherche presque exclusive des biens matériels, dans l'oubli ou dans l'affaiblissement des principes d'ordre spirituel et surnaturel, qui caractérisaient la pénétration et l'extension de la civilisation chrétienne à travers les siècles, à l'époque moderne, donc, plus que tel ou tel point de doctrine qu'il faudrait ramener aux sources pures de la révélation et de la tradition, il s'agit de remettre en valeur et dans toute sa lumière toute la substance de la pensée et de la vie humaines et chrétiennes, dont l'Eglise est dépositaire et maîtresse pour les siècles.

Le ciel n'est pas fermé

"D'autre part, il est assurément grave de devoir déplorer les égarements de l'esprit humain tenté et entraîné vers la seule jouissance des biens de la terre, que les recherches scientifiques modernes mettent maintenant avec facilité à la portée des hommes de notre temps. Dieu nous garde cependant d'en exagérer les proportions au point de faire croire que le ciel de Dieu est définitivement fermé au-dessus de nos têtes et qu'en vérité les ténèbres se sont étendues sur toute la terre et qu'il ne nous reste rien d'autre à faire que d'arroser de larmes notre pénible chemin! Nous devons au contraire reprendre courage. Non, le Christ n'a pas abandonné le monde qu'Il a racheté et l'Eglise fondée par Lui, une, sainte, catholique et apostolique, demeure encore et toujours son Corps mystique."

Le Pape a ensuite indiqué que le Concile devra s'occuper exclusivement de ce qui concerne l'Eglise et son organisation interne actuelle: "Ceux qui, sans partager intégralement la foi catholique, désirent avec loyauté et confiance des informations sur les travaux du Concile, ne trouveront pas inopportune ou peu courtoise notre invitation à attendre que les Pères aient accompli leur travail et que tout soit bien prêt et mieux disposé pour des contacts plus élevés de l'intelligence, du coeur, de la vision surnaturelle, auxquels l'esprit du Seigneur puisse présider pour la gloire et l'amour de Jésus-Christ".

Jean XXIII a souligné à cet égard qu'un secrétariat spécial avait été créé précisément pour répondre "aux demandes d'informations de la part de nos frères séparés, mais non moins dignes de respect pour cela, qui désirent suivre l'oeuvre du Concile dans la vérité, le respect, la bonté et une aimable discrétion".

L'Eglise souffrante

Dans la dernière partie de son discours, Jean XXIII a relevé que si le Pontife romain jouit aujourd'hui d'une liberté personnelle qui lui permet l'exercice de son ministère, il n'en est pas de même pour tous les pasteurs. Il a notamment déclaré: "Il y a pour le Pape une grande affliction et son coeur souffre toujours lorsqu'il évoque les nombreux, trop nombreux chers frères dans l'épiscopat, les excellents prêtres et les fidèles fervents qui, çà et là, dans les diverses parties du monde, souffrent des restrictions dans leur liberté humaine et religieuse et parfois même physique et morale, coercitions comparables à celles qu'ont subies les premiers héros et martyrs du christianisme. Nous savons ce que signifie: vivre avec le Christ, avec son Evangile, avec sa Croix et ce que nous pouvons attendre des ennemis du Christ et de la civilisation chrétienne. Cela nous rend plus sensible à l'affliction de nos frères, qui continuent à souffrir dans la tribulation et nous encourage à hâter pour eux et pour le monde entier la victoire de la vérité, de la justice, de la liberté et de la paix".

Le discours du trône lu à nos militaires

METZ — Le discours du trône de la session fédérale canadienne inaugurée à Ottawa par le gouverneur général Vanier a solennellement été relu le lendemain soir, à la base aérienne de Marville, pour la délégation des parlementaires de l'OTAN actuellement en tournée en Europe, par nul autre que le vice-maréchal de l'Air, L. E. Wray, commandant des forces aériennes canadiennes sur le continent européen.

Tous avaient hâte de connaître la teneur de ce document dont le vice-maréchal de l'Air avait enfin pu obtenir le texte, via l'ambassade canadienne à Paris, par circuit spécial.

Au Manitoba (AECFM)

Le Club des 200

NEUVIEME LISTE

Contributions de $25.00

Mlle Lucienne Gélinas, St-Pierre
Mlle Priscille Cormier, St-Boniface
M. Jacques Ouvrard, St-Boniface
Anonyme, Winnipeg
Me Armand Dureault, St-Boniface
M. Josaphat Doyon, Bruxelles
Le Club Social Lydia, Winnipeg

MEMBRES INSCRITS A DATE: 134

Jubilé d'or du "Patriote"

Honneur à vous, chers délégués
Venus revivre le passé,
Au berceau même du journal
Demeuré fidèle et loyal.
Ce glorieux cinquantenaire
Du plus précieux hebdomadaire,
Remplit nos coeurs d'admiration
Pour vous et pour votre mission.

Honneur à vos prédécesseurs,
Du "Patriote" les fondateurs
Qui défendirent jadis les droits
De notre langue et notre foi!
Les débuts d'une si grande oeuvre
Sont marqués au sceau de l'épreuve.
Un incendie vient la frapper,
Et Saint-Michel, elle doit quitter.

Désormais c'est à Prince-Albert
Que grandira ce rameau vert,
Pour devenir l'arbre géant
Portant des fruits très abondants.
Mais, un jour, pour des circonstances
Permises par la Providence,
"Le Patriote" fut transplanté
Près de sa soeur, "La Liberté".

•

A l'instar de nos pionniers,
Auclair, Valois et Durocher,
Ont poursuivi avec ardeur
La tâche ardue de rédacteur.
Champions de la Bonne Presse,
Que Dieu sur vous avec largesse
Répande bien longtemps encore
Les grâces du jubilé d'or!

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

Un philosophe français, Henri Bergson, qui était Juif et qui s'est converti au catholicisme avant de mourir, durant la dernière guerre, écrivait à peu près ceci:

"Ce qu'il faut au monde aujourd'hui, ce monde qui a développé immensément ses moyens de produire la richesse et la puissance matérielle et physique (et ceci, il l'écrivait avant la bombe à hydrogène), ce qu'il faut au monde d'aujourd'hui, pour faire bon usage de ce supplément de corps, ce supplément de puissance matérielle, **c'est un supplément d'âme."**

"Ce supplément d'âme, j'en suis convaincu, disait le consul de Belgique, M. Jean Davaux, à nos frères de la Colombie-Britannique l'an dernier, les Canadiens français peuvent contribuer à l'apporter à ce continent.

"Ils peuvent être le levain dans la pâte. C'est un Européen qui vous le demande: dans la lutte pour la survivance, ne voyez pas seulement le supplément de puissance matérielle de votre langue, de votre religion.

"Voyez aussi le **rôle positif** que le Canada français est appelé à jouer au coeur d'un continent et d'un monde occidental de plus en plus riche en valeurs matérielles, mais demeuré pauvre en valeurs humaines."

C'est ce rôle que veut jouer l'ACFC en Saskatchewan. C'est ce qu'elle joue concrètement, il n'y a pas d'erreur, dans nos écoles, dans nos paroisses, dans notre province. Ne voudriez-vous pas avoir une part à cette grande mission? Ne voudriez-vous pas participer à son oeuvre? N'aimeriez-vous pas l'aider financièrement à cette dure, mais essentielle besogne?

Inscrivez-vous au "Club des 100". Postez votre chèque ou votre mandat de $25.00 ou plus, soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.

QUATRIEME LISTE

M. l'abbé Georges Thuot, Mankota	$25.00
M. Clodomir Denis, St-Denis	25.00
M. Adrien Loiselle, Prud'homme	25.00
M. l'abbé A. Moquin, Laflèche	25.00
Mme J. Lemire, Gravelbourg	25.00
M. G. St-Germain, St-Boniface, Man.	25.00
Mme Angeline Hamel, Brandon, Man.	25.00
M. J.-B. Guénette, Gravelbourg	25.00
M. Louis Corrobourg, Gravelbourg	25.00

TOTAL DE MEMBRES: 47

L'usage du français dans les débats aux Communes a subi un léger déclin

OTTAWA — L'usage du français dans les débats de la Chambre des Communes a subi un léger déclin au cours de la dernière session.

La proportion du français dans le Hansard de la dernière session s'établit à neuf pour cent. Il s'agit là d'une baisse d'un pour cent sur la session de 1959. Sur les 146 jours que la Chambre basse a consacré à ses travaux pendant la session de 1960, on en compte 21 aucunement marqués d'interventions ou de discours en langue française.

A la session de 1959, la Chambre a siégé 127 jours et le nombre de ceux où le français fut totalement absent s'est élevé à 16. La proportion de neuf pour cent demeure toutefois encore assez forte si l'on considère qu'avant l'inauguration de la traduction simultanée, à la session de 1959, le pourcentage se situait généralement aux environs de trois et moins seulement. Avec une proportion de six pour cent, la session de 1958 fait toutefois exception. Le léger recul, a souligné un porte-parole du Bureau des traducteurs, peut s'expliquer par le fait que l'élément nouveauté de la première année n'est plus.

Le sénat

Par ailleurs, ce n'est pas avant quelques mois que le Sénat sera doté à son tour d'un système de traduction simultanée. Celui-ci devait être installé dès la prochaine session, mais la décision récente du gouvernement de réunir les Chambres ce mois-ci rend la chose impossible pour le début des travaux parlementaires. Le travail, même s'il avait été entrepris ces dernières semaines, n'aurait pu être complété qu'à la fin de décembre ou au début de janvier. Le gouvernement a décidé en conséquence de remettre la chose pour la session qui suivra celle qui vient d'être commencée.

On prévoit que la venue de la traduction simultanée au Sénat conduira, tout comme la chose s'est produite à la Chambre des Communes, à un plus grand usage du français.

La Chambre haute compte présentement 102 membres, dont plus d'une vingtaine sont de langue française. La proportion du français dans le Hansard du Sénat pour la dernière session est de deux et demi pour cent.

La constitution reconnait l'usage du français et de l'anglais comme langues officielles des débats parlementaires. Si l'on fait un bilan depuis la Confédération, l'usage de la langue anglaise l'emporte haut la main sur la langue française.

Immédiatement après la Confédération, la langue française prit la première place parce que le nombre de députés québécois était proportionnellement plus élevé à cette époque. Son usage commença à décliner après l'entrée de l'Ile-du-Prince-Edouard et des provinces de l'Ouest dans la Confédération.

Le pape et les Juifs

ROME — Le pape a reçu les membres de la "United Jewish Appeal", organisation américaine d'aide aux Juifs et à Israël. Au début de l'audience, le rabbin Herbert Friedland, qui était à la tête des visiteurs, a adressé un "respectueux salut au chef vénéré des catholiques", en réaffirmant la profonde reconnaissance des communautés juives pour ce que l'Eglise a fait au profit des Israélites persécutés pendant la guerre. Le rabbin a en outre rappelé les interventions de Jean XXIII en faveur des Juifs, alors que le pape actuel était délégué apostolique en Turquie.

Dans sa réponse, le pape a remercié ses auditeurs de leur visite dans laquelle il se plaisait à voir, a-t-il dit, une réaffirmation d'amitié: "Tu as placé, Seigneur, la marque de ta face sur notre visage. La vérité contenue dans ce verset du psaume nous sert à comprendre que la solidarité humaine véritable, en unissant tous les hommes, nous fera avancer vers la solution des problèmes qui affligent le monde".

Parlant ensuite des épisodes que l'on avait évoqués de ses interventions en faveur des Juifs, Jean XXIII s'est dit heureux en particulier d'avoir pu éviter une "douloureuse catastrophe" lorsque les enfants embarqués à bord d'un navire couraient le risque d'être livrés à un "pouvoir ennemi". (Comme délégué apostolique, en effet, il était parvenu à faire dérouter le navire vers un port ami.)

Le Souverain Pontife a rappelé ensuite que le grand rabbin de Jérusalem vint le remercier à Istanbul, et que, plus tard, il lui rendit cette visite. "Dans ces entretiens, — comme cela se produit toujours lorsque se rencontrent sincèrement les coeurs humains, — une note de doux réconfort se manifesta, c'est-à-dire qu'il se révéla que le triomphe de la charité est toujours possible, de cette charité qui est la loi permanente de la vie et de la fraternité humaines".

Le pape a rappelé ensuite plusieurs épisodes de l'Ecriture Sainte, dont notamment celui de la rencontre en Egypte de Joseph avec ses frères: "Je suis Joseph, votre frère", puis il a ajouté: "C'est là une page touchante de l'Ancien Testament.

"En fait, il y a une grande divergence entre ceux qui admettent seulement l'Ancien Testament et ceux qui y ajoutent le Nouveau Testament comme une loi suprême. Cette distinction ne supprime pas la fraternité qui découle de l'origine commune: nous sommes tous les enfants d'un même Père céleste, et la charité doit resplendir par-dessus tout, au-dessus de nous tous."

En terminant, le pape a formulé des voeux de paix et de sérénité pour ses auditeurs et leurs familles, "surtout celles qu'affligent des souffrances et des adversités".

Le Free Press

M. Egerton Ryerson et les écoles séparées

Le Winnipeg Free Press a réitéré à deux reprises en page éditoriale, les 25 et 29 novembre, son opposition aux octrois en faveur des écoles privées et paroissiales, tels que recommandés par la Commission MacFarlane, à l'unanimité, il y a un an.

L'occasion de ce retour de la fièvre du printemps dernier a été un vote des instituteurs de Winnipeg contre ces octrois.

Le deuxième article est allé plus loin cependant, en alléguant une déclaration de M. Egerton Ryerson, "père" du système scolaire de l'Ontario. A ceux qui appuient les octrois au Manitoba en citant l'exemple des écoles séparées de l'Ontario, le Free Press répond, en somme, en ces termes: Avec M. Ryerson, nous déplorons les écoles confessionnelles et nous souhaitons l'amélioration du climat social chrétien qui les éliminerait graduellement. Le Free Press en conclut qu'il faut laisser ces écoles se débattre sans octrois dans l'espoir qu'elles disparaitront plus tôt.

Pour le moment la question du vote des instituteurs de Winnipeg et du Manitoba peut être laissée de côté. On ne peut pas s'attendre qu'une commission qui appuie le "merit rating" soit populaire auprès de la MTS.

Il vaut la peine d'examiner immédiatement la position de M. Ryerson que le Free Press propose en modèle à ses lecteurs. On en conclura que le journal de M. Sifton est prêt à tout faire pour gagner cette bataille. Pour cette étude il suffit de lire le récent livre du Professeur Sissons, "Church and State in Canadian Education", très hostile aux écoles séparées.

Il n'est pas exagéré de dire que M. Ryerson aurait appuyé fortement les recommandations du Chapitre XI: priorité de l'école majoritaire, appui aux écoles séparées (privées et paroissiales) moyennant des fonds publics aussi longtemps que la minorité les désire et que l'école commune n'en souffre pas.

Voici quelques incidents à l'appui de cette affirmation:

1. Le gouvernement Baldwin-Lafontaine (1848) ayant voulu transformer le système scolaire ontarien sans tenir compte des écoles séparées, M. Ryerson est intervenu au point de soumettre sa démission. Le gouvernement a rebroussé chemin et l'a laissé administrer la loi à sa guise. Sissons commente l'incident ainsi: "And what is stranger still, separate schools were saved not by the vigilance and exertions of Roman Catholics, but by the firmness and idealism of a Protestant minister. The saving, to be sure, was incidental and the result of his insisting on a religious foundation and the support of the religious bodies for education in Upper Canada." (p. 24)

2. L'attitude générale de Ryerson à l'égard du système des écoles séparées est aussi simple: "It has clearly been intended, from the beginning, as a protection of the minority against any oppressive or invidious proceedings on the part of the majority in any school division." (p. 25)

3. Qu'est-ce que Ryerson aurait pensé de l'Acte scolaire manitobain qui a enlevé aux catholiques les droits qu'ils avaient de par la loi de 1870 à 1890. Voici ce qu'il écrivait en 1852: "I think at the same time it is neither just nor politic to attempt to deprive them of whatever rights, exemptions, or privileges are secured to them by law . . ."

4. Même quand il trouvait que les évêques étaient trop exigeants Ryerson tenait à ses principes de tolérance pratique. Comme il disait dans une lettre à Mgr Lynch: "But while I have thus sought to aid Separate Schools to the utmost extent of my power, and to give the most liberal construction of the School Law in their behalf . . ." (p. 60)

5. Ryerson croyait devoir protéger les minorités confessionelles aussi longtemps qu'elles le voulaient et, dans ce sens, il était d'une honnêteté remarquable. C'est grâce à lui, en effet, que les écoles séparées de l'Ontario peuvent non seulement recevoir leur part des octrois de la province mais aussi percevoir leurs propres taxes, sans que leurs contribuables soient sujets aux taxes des écoles publiques. Voici ce que M. Ryerson disait lors du débat sur ce sujet: "To leave Roman Catholics no ground for complaint — to offer full scope for the establishment of free schools, where the people might wish to establish them, I recommend that, on proper notice given before February, the supporters of separate schools should be exempted from paying any municipal schools rates whatever, but be empowered to collect their own school rates, and examine their own teachers, and that they should be also precluded from sharing any municipal monies, unless a municipality chose to levy and collect their school rates for them." (p. 32). La Commission MacFarlane n'est pas allée si loin que cela en favorisant les écoles minoritaires!

Ces extraits de documents démontrent clairement que le Free Press est prêt à trahir la mémoire de M. Ryerson comme il a déjà trahi celle de M. Clifford Sifton, dans le but de justifier une intolérance fanatique à l'égard des écoles catholiques.

Serait bien imprudent le lecteur qui continuerait à compter sur un tel journal pour se renseigner objectivement sur n'importe quel sujet.

Chronique de CBWFT

Noël , .. Jour de l'An!

Avec toute l'ardeur qui les caractérise, le directeur et les responsables de CBWFT préparent fébrilement l'horaire de Noël, qui vous sera annoncé dès que possible.

Puisqu'il en sera très bientôt question, nous nous permettons une petite mise au point, en ce qui concerne l'horaire de Noël et des semaines qui suivront.

Nous vous avons déjà expliqué, en long et en large, comment CBWFT diffuse des émissions "en boite", c'est-à-dire filmées à Montréal et diffusées à une semaine ou deux d'intervalle avec l'Est du pays.

Il s'ensuit que certaines émissions, en particulier des émissions à série comme les téléromans, qui suivent habituellement un ordre chronologique respectueux des jours et des événements, seront appelés à fêter Noël et le Jour de l'An, un peu en retard! Par contre, nous faisons tout en notre pouvoir pour obtenir, pour le jour de Noël au moins, des émissions qui refléteront l'atmosphère de cette grande Fête.

Il est possible que nous obtenions un certain nombre d'émissions enregistrées au cours des années passées. Cependant, la Société doit tenir compte, dans le choix de ces émissions, des contrats avec les Unions d'artistes et de musiciens, qui prévoient des paiements supplémentaires pour les émissions diffusées en reprise. On doit comprendre alors que dans sa position actuelle, le poste CBWFT ne peut se permettre de larges dépenses dans ce domaine et que, par conséquent, le choix de ces émissions des Noëls antérieurs sera réduit au minimum.

Nos téléspectateurs comprendront sûrement cette situation et nous pardonneront d'avance quelques cocasseries qui, en toute autre circonstance, pourraient paraître par trop ridicules.

Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de vous tenir au courant dans **La Liberté et le Patriote** de tous les changements des Fêtes.

Par le trou de la serrure

"Par le trou de la serrure" célébrait, le mois dernier, son 3e anniversaire d'indiscrétion légitime, permettant aux téléspectateurs de connaitre les personnalités canadiennes des domaines artistique, social ou civique, et de les rencontrer dans leur famille ou à leur atelier de travail.

Le 6 décembre, à 7 h. 45 p.m., Nicole Germain rendra visite à Raoul-Jean Fouré, fondateur et président depuis 6 ans de l'Association des couturiers canadiens. Ce "doyen" de la haute-couture (né en Bretagne) établi à Montréal depuis une trentaine d'années est le spécialiste des "grandes" robes (il fit celles de Mmes Louis St-Laurent et C. D. Howe, pour le couronnement de la reine) et son atelier compte 15 ouvrières, des brodeuses et des fourreurs.

Six mois de travail pour un spectacle de deux heures

Dès le mois de mai dernier, les organisateurs de l'"Heure du concert" avaient inscrit au programme "Pelléas et Mélisande" de Claude Debussy. Dès ce moment, il fallut songer à la distribution, aux décors, aux costumes, aux problèmes techniques, à toute la préparation lointaine, nécessaire au succès d'un spectacle de cette envergure.

Jacques Jansen, l'un des plus remarquables interprètes des mélodies de Debussy, remplit le rôle de Pelléas; le brillant soprano canadien, Claudette Bergeron, celui de Mélisande; le rôle de Golaud revient à Louis Quillicot, la basse canadienne, répondant le mieux aux exigences du personnage et au physique de l'emploi; Réjeanne Cardinal, mezzo-soprano, dans le rôle de Geneviève, Huguette Poulin, soprano, dans le rôle (travesti) du jeune Yniold, et Paul Fredette, basse, dans le rôle d'Arkel. C'est le réalisateur Pierre Mercure qui a choisi ces interprètes.

Ce chef-d'oeuvre de Debussy, que certains historiens ont qualifié d'irremplaçable, sera vu et entendu à CBWFT le 8 décembre, à 9 h. 30 p.m.

CF-RCK

"CF-RCK", hydravion de la compagnie Air-Nord, est au service des chasseurs et prospecteurs. Son pilote et propriétaire, Louis Corbin, et son fidèle assistant, Victor Gendron, sont fort occupés, surtout en cette saison propice à la chasse. En effet, le 9 décembre, à 5 h. p.m., ils doivent conduire à une partie de chasse deux professionnels de Montréal, le juge Lacasse et le docteur Legris. Ces derniers sont attendus au campement par leurs guides, Gerry Levac, très expérimenté, et le nouveau, Willie Desmarais.

Longs métrages

Le lundi 5 décembre, à 6 h. 30: "Histoire à suivre", le septième et dernier épisode du "Paradis des pilotes perdus". A 10 h. 30: "Sur la piste des Mohawks", avec Henry Fonda, Claudette Colbert; film d'aventures, dirigé par John Ford.

Le mardi 6 décembre, à 6 h. 30: "Histoire à suivre", le début d'un autre long métrage en séries intitulé "Trois artilleurs à l'opéra" et mettant en vedette Pierre Larquey et Denise Grey; les aventures d'un artilleur qui, après avoir festoyé, se prend pour l'un de ses copains.

Le mercredi 7 décembre, à 10 h. 30: "Ton heure a sonné", avec Randolph Scott et Marguerite Chapman; un cowboy recherche l'homme qui a assassiné sa fiancée.

Le jeudi 8 décembre, à 11 h. 30: "Pension Jonas", comédie burlesque avec Pierre Larquey, Irène Bonheur, Jacques Pills; un clochard a élu domicile dans le ventre d'une baleine dans un musée.

Le vendredi 9 décembre, à 9 h.: "Mon premier amour", mélodrame d'Harold Braum avec Romy Schneider et Hans Albers; la tragique aventure d'un maître d'hôtel. A 11 h.: "Ombres sur Paris", drame sentimental mettant en vedette Dennis Morgan et Vivecca Lindfors; intrigues amoureuses entre un Américain, trafiquant du marché noir, et une Française.

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 DECEMBRE

3.00—Fon Fon
4.00—Furie
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Défi au danger
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "L'ange qu'on m'a donné"
10.30—Théâtre Errol Flynn
11.00—Long métrage "Jean de la lune"

DIMANCHE 4 DECEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Au p'tit café
10.00—Temps présent
11.00—Premier plan

LUNDI 5 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Tribune libre
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Sur la piste des Mohawks"

MARDI 6 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 7 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—Les Boucaniers
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Ton heure a sonné"

JEUDI 8 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Les grands spectacles
11.30—Long métrage "Pension Jones"

VENDREDI 9 DECEMBRE

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Mon premier amour"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Ombres sur Paris"

"De Quoi Rire" en 33 chapitres

PARIS — Humour en 33 chapitres, ainsi pourrait se résumer un ouvrage intitulé "De Quoi Rire", dans lequel un écrivain français, Honoré Bostel, a classé "par famille" un petit recueil d'histoires classiques, folkloriques, mots d'auteur, histoires d'animaux, de snobs, et autres, illustrées par des dessinateurs du grand magazine "Paris-Match".

Parmi les histoires de peintres, Bostel raconte celle de deux jeunes peintres qui visitent une exposition d'art abstrait: "Moi, assure le premier, je sens bien que je ne pourrai jamais peindre qu'avec mon cerveau". — "Miniaturiste", fait doucement l'autre.

Dans le chapitre des histoires de snobs, on relève la suivante: "Marie-Chantal (snobinette) achète une propriété et fait creuser un puits, car il n'y a pas d'eau. Affolée, elle téléphone à son amie Ghislaine: "Chérie, c'est épouvantable! Je n'avais pas d'eau, j'ai fait creuser un puits et tu sais ce qu'on a trouvé: du pétrole!"

Plus loin, racontant des histoires musicales, Bostel rapporte un dialogue de mélomanes: "Combien Beethovén a-t-il écrit de symphonies?" — "Trois: l'Héroïque, la Pastorale et la Neuvième".

Fou et névrosé

Les mots d'auteurs abondent: de Charles de Gaulle, écrivain: "Autrefois les épiciers votaient pour les notaires, maintenant les notaires votent pour les épiciers", D'Henri de Montherlant: "Ce qu'il y a d'effrayant dans nos amis, c'est qu'ils veulent tout le temps nous voir". De Jacques Prévert: "Lorsque quelqu'un déclare: 'Je me tue à vous le répéter'!". — "Laissez-le mourir", répond Prévert. Et le docteur Schweitzer à qui l'on demandait: "Que pensez-vous de la civilisation des Blancs?" — "Ce ne serait pas une mauvaise idée!"

Une des histoires de médecins donne la différence entre un névrosé et un fou: "Le fou croit que deux et deux font cinq, tandis que le névrosé sait que deux et deux font quatre, mais cela l'ennuie terriblement".

Il y a même une histoire du bon Dieu: On va opérer un malade. Le chirurgien le rassure: "Laissez-vous endormir. Vous ne souffrirez pas. Quand vous vous réveillerez, je serai là, je ne vous quitte pas". On endort le patient. Quand il se réveille, il s'étonne en voyant que le visage du praticien a vieilli. "L'opération a donc duré si longtemps, docteur? Vous avez une grande barbe! — Je ne suis pas le chirurgien, répond le visage qui se penche, je suis saint Pierre!"

Un des derniers chapitres est consacré aux histoires politiques. Histoire de gauche, qui circule en Russie: En Amérique, il y a deux catégories d'habitants: les optimistes qui insistent pour que leurs enfants sachent le russe, et les pessimistes qui leur font apprendre le chinois. Histoire de droite, dans une prison russe: trois incarcérés; le premier dit: "Je suis là parce que j'étais pour Gabardine (nom d'un célèbre déviationniste)". Le second: "Je suis là parce que j'étais contre Gabardine". Quant au troisième, il déclare: "Je suis Gabardine".

Et pour revenir en France, une histoire de la cinquième République: "Quand les petits Algériens seront autodéterminés, ils ne diront plus en classe d'histoire nos ancêtres les Gaulois, mais nos ancêtres les Gaullistes".

M. Samuel Boulanger refuse de désarmer

OTTAWA — Deux bills "tués" à coups de discours élogieux à la dernière session fédérale et . . . à plusieurs autres, reviendront à la prochaine session. Il s'agit de projets de loi en faveur de chèques bilingues et d'un drapeau national, inscrits, encore une fois, par M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummondville, comté d'Arthabaska.

Le monde du sport

Un bon gros homme est meilleur qu'un bon petit homme!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La coupe Grey est retournée dans l'Est du pays. Les Rough Riders d'Ottawa ont prouvé, une fois de plus, qu'un bon gros homme était meilleur qu'un bon petit homme et ils ont conservé presque complètement l'avantage du jeu et l'initiative de l'action. Cette équipe qui joue mieux quand elle tire de l'arrière a donné une belle démonstration de sa force après l'unique touché des Eskimos. On aurait dit alors que les Riders, agacés de voir leurs adversaires les devancer, s'étaient donnés le mot pour tout enfoncer. L'Ouest avait la réputation d'avoir des joueurs capables de frapper fort, mais c'est l'Est qui a prouvé que ses hommes étaient de durs plaqueurs. Les échappés commis par les Eskimos l'ont été après des coups très durs, mais aussi très légaux. Soulignons ici que la joute a été disputée avec âpretée, mais proprement, et que les arbitres ont été les maitres de la situation, même s'ils nous ont paru sévères à certaines occasions.

Du point de vue des spectateurs la joute a été rarement excitante. Il y a bien eu quelques courses et des passes assez belles, mais rien qui dépassait ce qu'on peut voir normalement au cours d'une joute de football. La défensive des deux équipes était trop bien organisée et on se demande si ce n'est pas une nouvelle vague au football canadien! Il va falloir des passeurs de grande classe pour ouvrir le jeu, car on risque d'assister à des joutes "défensives" qui n'apportent pas grand-chose aux spectateurs. La joute pour la coupe Grey a été heureusement assez fertile quand même en émotions vives pour que les gens ne se sentent pas lésés, mais il s'en est fallu de peu, croyons-nous. Les belles courses à travers la ligne ont été trop peu nombreuses à notre avis, mais elles ont été spectaculaires. Thelen, d'Ottawa, nous a semblé un joueur formidable à travers la ligne et il aurait été agréable de voir la rencontre être disputée sur un terrain plus sec. Nous croyons encore qu'Ottawa aurait remporté la victoire, et probablement par un pointage plus élevé.

Les spectateurs!

Les gens gais nous offrent habituellement un spectacle fort réjouissant! La gaieté artificielle de certains spectateurs a bien failli gâter tout le spectacle à Vancouver. Réjouissons-nous de ce que les protestations sont venues surtout des gens de l'Ouest. Il semble que dans l'Est on accepte plus facilement ce genre de choses, ou que les gens soient plus calmes. Les manifestations qui ont forcé les arbitres à mettre fin à la joute, 45 secondes avant le temps régulier, étaient d'un goût fort douteux. Nous trouvons parfaitement idiot cette habitude de briser les buts après une joute. C'est du vandalisme pur et simple et nous nous étonnons que des adultes s'y adonnent avec autant de plaisir. Il serait temps que cette tradition soit envoyée au oubliettes et qu'on trouve une façon plus intelligente de manifester sa satisfaction. Quant au jeune homme qui a volé le ballon, il a couru le risque de se faire blesser par un joueur ou par les spectateurs et il a aussi couru le risque de déclencher une émeute. Son exploit était amusant à regarder, mais les conséquences auraient pu être toutes autres.

Qu'arrivera-t-il maintenant? Va-t-on priver la ville de Vancouver de la joute de la coupe Grey? La chose est fort possible, mais elle n'est pas souhaitable, à moins, bien entendu, qu'on ne décide de présenter la coupe Grey dans la ville des champions de l'Est ou de l'Ouest, ce qui serait certainement très logique. Les estrades et les terrains de football utilisés par les clubs de l'Est et de l'Ouest sont en bonne condition et peuvent recevoir des foules considérables, même si Vancouver et Toronto offrent plus, du moins du stricte point de vue des spectateurs. Une ville comme Edmonton possède assez d'hôtels pour accommoder tous les visiteurs et Winnipeg peut en faire tout autant. Mais nous ne croyons pas qu'on changera les dispositions à cet effet et nous avons la certitude que les gens de Vancouver, ayant acquis de l'expérience, pourront offrir à la ligue toutes les garanties voulues pour l'avenir. Réjouissons-nous de ce que personne n'a été blessé au cours des manifestations d'après la joute et souhaitons-nous mutuellement un peu plus de maturité et moins d'esprit de bouteille!

Calendrier mixte!

Quelques heures avant la tenue de la joute pour la coupe Grey, on annonçait que le football canadien avait approuvé, par la voix de ses dirigeants, l'idée d'un calendrier mixte. Non seulement approuvait-on cette idée, mais on décidait de la mettre à l'exécution dès la saison prochaine. C'est un fort beau projet, mais il nous semble qu'on aurait dû d'abord étudier tous les aspects de la question avant d'annoncer qu'on allait agir. Nous demeurons en faveur d'un calendrier mixte, mais nous aimerions bien qu'on nous dise comment on pourra financer tous ces voyages? L'idée d'un calendrier mixte est d'amener plus de gens aux joutes de football! C'est très bien, mais la majorité des stades sont remplis à pleine capacité toute la saison durant, et nous ne voyons pas où on pourra asseoir les autres personnes qui voudraient assister à ces joutes entre l'Est et l'Ouest? Est-ce que Regina aurait l'intention de se retirer de la Ligue de l'Ouest et que c'est de cette façon qu'on espère pouvoir présenter plus de joutes, ou du moins un nombre égal de joutes la saison prochaine, sans avoir continuellement recours aux mêmes figures?

L'idée d'un calendrier mixte nous plait parce que les spectateurs verront du jeu différent, l'Est et l'Ouest ne pratiquant pas le football de la même manière, quoi qu'on en dise. Le calendrier se fera peut-être au détriment d'une des deux ligues, au début, mais le jeu deviendra standard dans tout le Canada et ce sera tant mieux pour le football et les amateurs de football. Notons aussi que la tenue d'un calendrier mixte servira à prouver qu'il est possible de présenter les joutes de la coupe Grey dans l'Est ou dans l'Ouest à l'avenir. Vancouver et Toronto y perdront certainement, mais le football s'en portera-t-il plus mal? Ce sera une belle récompense pour ceux qui financent et organisent des clubs de football que de pouvoir présenter la coupe Grey dans leur ville et en retirer les profits légitimes auxquels leurs efforts leur donnent droit. Nous attendrons donc avec patience la décision du commissaire du football et de son comité d'enquête et nous espérons que le projet sera une réussite qui, à la longue, devrait être à l'avantage du football professionnel au Canada.

Message de Noël du pape le 22 décembre

CITE DU VATICAN — C'est le 22 décembre que le pape adressera son message de Noël traditionnel qui sera diffusé par le poste du Vatican.

300 chefs de 20 paroisses du Nord fêtent les 50 ans vécus, et à venir, du "Patriote"

DUCK LAKE — La température glaciale et les distances n'ont nullement empêché des délégués d'une vingtaine de paroisses du nord de la Saskatchewan de célébrer avec éclat à Duck Lake, dimanche dernier, le cinquantenaire du "Patriote" et aussi de participer, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, à un congrès régional conjoint de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C. Les délégués étaient venus de Duck Lake, Debden, Domremy, Bellevue, Hoey, Marcelin, Prud'homme, St-Denis, Vonda, Prince-Albert, Carlton, Titanic, St-Louis, Leask, Carrot River, Batoche, Saskatoon, Rosthern, Tarnopol et Albertville . . . et aussi de Gravelbourg. Il faut rendre hommage au comité d'organisation qui sut attirer ces centaines de visiteurs à Duck Lake et leur permettre de prendre part à un congrès des plus opportuns et des plus fructueux, tout en fêtant avec éclat et profit le jubilé d'or du doyen des journaux de langue française de l'Ouest canadien, fondé en 1910 à Duck Lake même (comme d'ailleurs, deux ans plus tard, l'A.C.F.C.).

Le programme de la journée comportait d'abord, à 9 h. 30 a.m., une messe pontificale par Son Exc. Mgr L. Morin dans l'église paroissiale (radiodiffusée dans tous les foyers par les soins de CFNS). Son Excellence était assisté par les RR. PP. Guy Michaud, O.M.I., provincial d'Edmonton, Alta, et E. Bernet-Rollande, O.M.I., principal de l'école indienne de Duck Lake, MM. les abbés Arthur Marchildon, visiteur des écoles, de Prince-Albert, Grégoire Lachance, vicaire de Duck Lake, etc. Des religieuses de la Présentation de Marie et des élèves de l'école locale rendirent de façon hautement artistique les diverses parties musicales de la messe. Après l'évangile, Mgr Morin lui-même rappela dans son sermon le sens profond de cette journée jubilaire et du double congrès auquel elle donnait lieu, montrant l'importance permanente du grave problème de l'éducation et comment ce problème revêt une actualité encore accrue de nos jours en Saskatchewan. Il incita donc ses auditeurs à tirer en ce jour les leçons que comporte le cinquantenaire d'un hebdomadaire catholique et français, à étudier sérieusement les questions au programme du congrès, et surtout à comprendre l'importance d'une éducation de la foi chrétienne pour eux et leurs enfants.

Immédiatement après la messe, il y eut diner d'honneur à la salle paroissiale pour les nombreux visiteurs et inscription des délégués. Les Dames de l'Autel de la paroisse avaient préparé un excellent repas "à la mode de Duck Lake". Il faut dire qu'on ne manque pas de parfaits cordons-bleus en ce coin de pays, et que les convives furent heureux de pouvoir revenir à table une deuxième fois, pour le souper. D'autant plus que les serveuses de tables avaient autant de gentillesse, que les cuisinières de talent culinaire. Comme disait l'un des convives: "Ici on satisfait à la fois le gourmand et le gourmet".

Après le diner, les 300 congressistes se rendirent au théâtre local pour les réunions d'étude de l'après-midi. (Des membres du personnel de CFNS enregistrèrent tous les discours, ainsi que la partie musicale au cours de la soirée, afin de pouvoir transmettre le tout à ses auditeurs au cours des jours suivants.) Cette séance d'étude était sous la présidence de M. Pierre Gareau, maitre de cérémonies idéal, sachant en deux mots présenter parfaitement tel conférencier, et aussi brièvement le remercier.

Dès le début il invita donc M. Léonard Doucette, maire de Duck Lake, à souhaiter officiellement la bienvenue à tous les visiteurs et congressistes. M. le maire profita de l'occasion pour dire la fierté des habitants actuels de Duck Lake, dignes descendants des pionniers qui fondèrent en 1910 l'hebdomadaire "Le Patriote de l'Ouest" et en 1912 jetèrent les bases de l'A.C.F.C.; il rendit aussi un hommage vibrant aux Pères Oblats qui consacrèrent hommes et argent pour que vive ce journal, en dépit de tous les obstacles et épreuves; il rappela enfin qu'au cours de l'après-midi dans la salle municipale on donnerait occasion aux anciens (de 70 ans et plus) de se rappeler mutuellement leurs souvenirs d'antan.

Après ces paroles du maire, M. Gareau lut quelques messages de félicitation envoyés par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Antonio de Margerie, de Vonda, secrétaire général de l'A.C.F.C., et M. T. Forestier, chef des nouvelles à CHFA d'Edmonton, Alta. Puis il invita M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, à parler des "Droits et responsabilités des parents en éducation".

Devoirs et droits des parents en matière d'éducation

M. Raymond Marcotte rappela au début de sa brillante conférence que sa première réaction, lorsqu'on lui demanda de traiter un tel sujet, fut de se sentir trop incompétent et de se dire: "Pourquoi moi? Laissons faire. On trouvera bien quelqu'un d'autre qui fera le travail". Mais heureusement il ne fit pas "comme les autres", il se mit sérieusement à l'étude des encycliques des Papes sur l'éducation et parvint à présenter un lumineux résumé de cette doctrine de l'Eglise sur les devoirs et les droits des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

Dans la première partie de sa conférence, après avoir rappelé brièvement les enseignements de Léon XIII, de Benoit XV, de Pie XI, M. Marcotte pouvait conclure que le droit naturel et divin des parents à assurer l'éducation de leurs enfants est fondé sur les devoirs qui découlent naturellement de la paternité et de la maternité. Ce droit et ces devoirs ont d'ailleurs une extension très grande, car, dit le code de Droit canonique, "les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale, que physique et civique de leurs enfants; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel".

Education totale

De là on doit conclure avec Léon XIII: "De par la nature, les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont aussi le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaitre, d'une manière absolue, qu'ils ont le droit de donner à leurs enfants, comme il est juste, une éducation chrétienne, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété. Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse, mais aussi l'éducation physique et civique, principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale".

Il est vrai, précisa M. Marcotte, que ce droit des parents peut parfois être soumis à l'Etat: comme dans les cas où les parents, à cause d'un manque d'argent, de déficience mentale, morale ou physique ne pourraient donner à leurs enfants l'éducation nécessaire pour les rendre de futurs citoyens honnêtes, compétents et faisant partie d'une communauté telle qu'on l'espère dans la société civile. L'Etat doit alors voir à ce que les enfants en question reçoivent ce qui leur est nécessaire au point de vue instruction et éducation.

Mais même dans ce cas le droit de l'Etat reste soumis au jugement et à l'autorité de l'Eglise et doit respecter les droits des parents. C'est ce que rappelle Pie XI: "Toutefois, il est clair que, dans toutes ces manières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne, et observer en outre la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences".

Travail positif et négatif

Une fois établis ces principes, M. Marcotte pouvait montrer de façon pratique comment les parents chrétiens doivent s'y prendre pour donner une vraie éducation à leurs enfants. Car, dit-il, il ne peut s'agir seulement de connaitre nos droits, il faut bien remplir nos devoirs.

Il faut d'abord accueillir l'enfant dans un foyer où règne une atmosphère d'unité, où l'influence chrétienne anime tous les mouvements de la vie quotidienne. Puis, se souvenant que la nature humaine blessée par le péché demande comme la terre à être labourée et travaillée, les parents doivent constamment sarcler, arracher les mauvaises inclinations, tuer les germes vicieux, combattre les influences nocives, émonder, tailler, combattre l'inertie et l'indolence dans la pratique de la vertu, freiner ou régler les élans naturels, encourager les bonnes spontanéités, afin d'assurer un développement harmonieux de tout ce que comprend la vie personnelle et sociale, chrétienne et civique. Le conférencier sut montrer par de multiples exemples comment réaliser un tel programme d'éducation au foyer: radio, télévision, lectures, fréquentations d'amis, sorties du soir, jeux, etc., tout y passa.

Il expliqua de façon toute particulière comment le père et la mère peuvent et doivent assurer la culture spirituelle de leurs enfants: instruction religieuse, fréquentation des sacrements, épanouissement de l'intelligence, formation du caractère, prière au foyer, et surtout "un exemple continuel de la pratique de la vraie vie chrétienne". M. Marcotte précisa qu'il revient spécialement à la mère d'éduquer le coeur des enfants, et au père d'être le guide fort et éclairé des siens.

Etude en équipes

M. Marcotte conclut son lumineux exposé en demandant aux parents qui ont à coeur une éducation saine et vivante de leurs enfants, de participer activement dans les organismes qui, comme l'ACFC, ont toujours appuyer l'expansion des valeurs de notre religion, de notre culture. Il demanda que l'on s'inscrive dans "Foyer-Ecole" qui aide les parents si puissamment.

Après ce discours, si fortement applaudi par les centaines d'auditeurs, l'assemblée fut divisée en six groupes sous la présidence de MM. Arthur Doucet, Lionel Boyer, Walter Charpentier, Auguste Pogu, Marcel Préfontaine et François Richard. Il s'agissait d'étudier en équipes les questions suivantes préparées par M. Marcotte: 1) Est-ce vrai que l'Etat empiète parfois sur les droits des parents en matière d'éducation? Si oui, donnez des exemples passés, présents et futurs; 2) Arrive-t-il que des parents raisonnent parfois comme ceci: "Maintenant que mon garçon ou ma fille va à l'école, ce n'est plus à moi de l'éduquer? Si oui, donnez des exemples pratiques; 3) Dites comment les parents pourraient de façon intelligente continuer à remplir leurs devoirs d'éducateurs auprès de leurs enfants écoliers, aux points de vue: formation religieuse, intellectuelle et de caractère.

Après 45 minutes de discussion au sein des 6 groupes, les secrétaires présentèrent leurs rapports à l'assemblée générale. Tout d'abord, en réponse à la première question, on montra que de fait l'Etat a empiété et empiète encore sur les droits des parents en matière d'éducation, en Saskatchewan. On rappela les interventions pénibles du gouvernement Anderson, spécialement contre les crucifix dans les écoles publiques, contre les costumes des religieuses, etc.; l'imposition par le Département d'Education de tout le cours d'études et des textes scolaires; les limites imposées à l'enseignement de la religion et de la langue française; la formation dictatoriale de Grandes Unités, danger pour les écoles séparées et aussi limitation au droit des parents de choisir librement telle école pour leurs enfants; préparation actuelle d'un système de comtés (qui sera expliqué par la suite par Me Maurice Denis, président général de l'ACFC), etc. Ces divers points et d'autres provoquèrent d'intéressantes réactions et de fructueuses interventions au sein de l'assemblée.

Et aussi, d'ailleurs, les réponses aux deux autres questions. Car on admit humblement que trop de parents abdiquent leurs responsabilités dans le domaine de l'éducation et s'en remettent trop à l'école et aux maitres; on prit la résolution d'appartenir à Foyer-Ecole pour rendre cette institution plus forte et assurer un coopération fructueuse entre parents et maitres.

Les parents indiquèrent, quant à la troisième question, leur désir d'assurer d'abord l'instruction (théorique) du catéchisme et l'éducation (pratique) de la religion à leurs enfants, tout en coopérant à leur formation intellectuelle (par le contrôle des lectures, l'encouragement des jeux instructifs, les voyages formateurs, etc.) et surtout à la formation de leur caractère, dans la ligne indiquée précédemment par M. Marcotte.

Une question d'amour

Son Exc. Mgr L. Morin mit fin à cette première partie de la réunion de l'après-midi en montrant qu'on avait eu raison de parler des droits et des devoirs des parents en matière d'éducation chrétienne et civique, mais qu'il faut se rappeler avant tout que l'éducation est une question d'amour, autant que d'autorité. Dans son sermon au cours de la messe pontificale le matin, Mgr Morin avait parlé de l'éducation de la foi. Il complétait maintenant son enseignement en parlant de l'éducation de l'amour par l'amour. Car, dit-il, ce devoir d'amour est la solution fondamentale de vos problèmes et la sauvegarde solide de vos droits d'autorité.

La réorganisation municipale

Me Maurice Denis

La deuxième conférence de l'après-midi fut donnée par Me Maurice Denis, président général de l'A.C.F.C., sur les "Changements à prévoir à la Loi scolaire et dans l'Organisation scolaire". Mais avant d'aborder son sujet, M. Denis tint à rendre d'abord hommage aux fondateurs du "Patriote", à ceux qui ne sont plus (les Auclair, les Jutras, etc.) et à ceux qui vivent encore (les Frémont, les Valois, etc.), aux Oblats à qui revient presque en totalité la gloire qu'a connue ce journal depuis 50 ans; il profita aussi de l'occasion pour exprimer son regret qu'actuellement le manque de personnel et la fusion de 1941 privent les Canadiens français de la Saskatchewan de trouver dans leur journal, outre les nouvelles locales, des commentaires profonds et appropriés sur les graves problèmes de l'heure chez eux.

Reconnaissance officielle

Le président de l'A.C.F.C. invita ensuite ses auditeurs à lire attentivement la petite brochure "Coup d'oeil sur le groupe français de la Saskatchewan" que l'on vient de publier, et de soutenir toujours ce ministère de l'instruction française qui a obtenu cette année la reconnaissance officielle de son programme de français dans nos écoles. Cette reconnaissance est officielle, dit-il, bien qu'il reste encore quelques détails assez importants à obtenir avant qu'on puisse exprimer nos remerciements au gouvernement.

Les papiers d'examen pour les grades XI et XII sont déjà en préparation et seront imprimés, comme tous les autres examens, par le Département d'Education, et corrigés par un comité nommé par l'A.C.F.C. à Regina. Il reste encore à déterminer la date des examens supplémentaires, et la question de crédits: deux crédits au lieu d'un seul. Le principal, conclut-il, c'est que l'élève qui subit son examen avec succès dans les grades XI et XII obtienne un crédit, au minimun. Espérons qu'en 1962 on obtienne deux crédits.

Après ces remarques préliminaires, M. Denis aborda son sujet, de façon claire et précise. Il rappela en premier lieu quelques faits historiques. En 1909, dit-il, soit quatre ans après la fondation de la province civile de la Saskatchewan, la législature établissait quelque 300 municipalités rurales comprenant chacune 9 townships. Puis d'autres formes de gouvernement local furent graduellement établies, spécialement les districts scolaires. L'Acte scolaire permettait une heure quotidienne d'enseignement du français et une demi-heure de catéchisme à la fin de la journée scolaire. On sait qu'en 1929 le gouvernement Anderson mit obstacle à toute extériorisation religieuse dans les classes, spécialement en ce qui concerne les crucifix et le costume des religieuses.

Système de comtés

De 1940 à 1944 on fit les premiers pas vers la centralisation scolaire, en établissant de Grandes Unités Scolaires. C'est en 1952 que le gouvernement chargea la Commission Royale de la Vie Agricole et Rurale (Commission Baker) d'établir un plan de 25 ans pour les régions rurales de la Saskatchewan. De fait la Commission Baker recommanda en 1955 un système de comtés et, l'année suivante, lors d'une conférence des gouvernements locaux à Regina on étudia les propositions de la Commission Baker.

En 1957 le "Local Government Continuing Committee" fut chargé d'offrir des propositions concrètes pour la réorganisation des unités locales. Ce comité est composé de 15 membres: 4 ministres provinciaux, 3 représentants des municipalités rurales, 3 représentants des municipalités urbaines, 3 représentants des commissions scolaires, 1 membre de l'association des hôpitaux de la province, 1 représentant de l'association des unités sanitaires et 3 autres membres représentant les instituteurs, les secrétaires-trésoriers ruraux et les secrétaires-trésoriers des Unités Scolaires. Le "continuing committee" possède le même secrétariat (conseillers experts, employés civils, etc.) que la Commission Baker, et il recommande essentiellement la même réorganisation qu'avait proposée en 1955 la Commission Baker.

Assemblées régionales

Actuellement le "continuing committee" tient 8 assemblées régionales avec les maires, les conseillers, les commissaires, etc., et il leur explique le sens de ses propositions ou recommandations. Du 22 novembre au 9 décembre il tient ou tiendra des assemblées publiques dans la plupart des 65 comtés proposés, pour connaitre les réactions du public. Au mois de janvier prochain, dit-on, le "continuing committee" doit présenter son rapport final au gouvernement provincial et tout laisse croire qu'il recommandera le système des comtés . . . quoique présentement ce système rencontre l'opposition de la population. C'est que le comité écoute les objections de la population, mais il s'oppose à tout plébiscite sur la question. On s'attend à ce que la législature provinciale donnera force de loi aux changements proposés, avant le printemps. Si cela arrive de fait, une commission des délimitations territoriales tiendra des réunions publiques dans toute la province. Puis, dès les débuts de 1962, le système des comtés entrera en force.

Après ces données, M. Denis expliqua clairement ce qu'est le système des comtés. Il y a d'abord le comté au sens strict, comprenant 50 townships, soit d'une superficie de 30 sur 60 milles ou de 1,800 milles carrés. Le conseil du comté serait composé d'une douzaine de membres (élus pour 3 ans?), certains représentant telles régions, d'autres étant membres au sens large; le président serait choisi par les conseillers. Ce conseil serait responsable de la politique, de la taxation, des dépenses . . . pour les services municipaux, scolaires, etc. Il se composerait de cinq comités: des travaux publics, d'éducation, d'agriculture, de santé et de bien-être.

Comté modifié

Le "comté modifié", de même superficie, posséderait deux conseils élus, au lieu d'un seul comme dans le cas précédent: le conseil du comté responsable des services municipaux; la commission scolaire du comté responsable des services scolaires.

Le troisième choix proposé serait un comté avec conseil municipal de district, des conseils municipaux et la commission de l'Unité scolaire. Les services municipaux seraient confiés au conseil de district et aux petits conseils municipaux; les services scolaires, à la commission d'une plus grande unité scolaire.

Au cours de ses explications au sujet de ces divers systèmes, M. Denis montra que les propositions du "continuing committee" s'appuient uniquement sur le fait qu'on assiste à de grands changements économiques et sociaux, que les gouvernements locaux actuels ne peuvent s'adapter efficacement à ces changements et aux besoins qu'ils engendrent, qu'il faut réduire le nombre des autorités, etc.; en un mot, la réorganisation proposée sera "efficace et économique". Rien dans tout cela, dit le conférencier, qui considère l'aspect humain (religieux, culturel) du problème.

Les inquiétudes

Dans la dernière partie de sa conférence, M. Denis montra que le système de comtés, tel que proposé, empiète sur les droits des parents en éducation, sur les droits constitutionnels de la minorité catholique et française, et donc qu'on a raison d'être très inquiets au sujet du sort futur des écoles séparées et aussi des rares droits constitutionnels (comme l'heure de français et la demi-heure de catéchisme) accordés aux minorités et sur lesquels on empiétait déjà dans le système des Grandes Unités.

Il raconta aussi à quel point les évêques de la province sont actuellement inquiets, il parla de nombreuses réunions d'études déjà tenues, d'une rencontre prochaine des chefs catholiques et français avec les membres du "continuing committee", de la prochaine préparation d'un mémoire par l'A.C.F.C., puis il expliqua clairement à ses auditeurs quelle attitude il faudra adopter au cours des assemblées publiques auxquelles ils participeront: s'opposer d'abord au système proposé en tant que tel; puis, lorsqu'on croit qu'il sera adopté quand même, essayer d'en tirer le meilleur parti possible.

Car, dit-il, nous savons d'avance (exemple de l'Alberta) que le système du grand comté nous serait fatal et que nous y perdrions de plus en plus; le système modifié n'est pas meilleur, car il consacrera la continuation de la présente centralisation; mais le temps semble propice de réclamer officiellement que l'on reconnaisse la minorité catholique et française dans les nouveaux comtés. Soyez certains, ajouta-t-il, que l'A.C.F.C. fera son devoir, mais que plus que jamais elle a besoin de votre appui moral et financier. Sa dernière parole fut celle de Mgr Langevin: "La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans convictions, comme la tempête abat les arbres sans racines; mais elle provoque et elle ravive les courages des coeurs vaillants".

Six questions

Un forum fut ensuite organisé, sous la présidence de M. R. Pinsonnault, de Gravelbourg, vice-président de l'A.C.F.C. L'assemblée fut divisée en six groupes; les chefs de groupes étaient les mêmes qu'après la conférence de M. Raymond Marcotte. Il s'agissait d'étudier les questions suivantes: 1) Croyez-vous qu'une réorganisation de nos gouvernements locaux est nécessaire? Justifiez votre réponse en donnant quelques faits; 2) La centralisation de nos gouvernements locaux est-elle la solution à tous leurs problèmes? Enumérez certains avantages aux points de vue économique, social et éducationnel; 3) Croyez-vous que la centralisation ou le système de comtés présente certains dangers pour les droits des minorités catholique et française: en matière d'éducation, aux points de vue économique et social; 4) A supposer que vous auriez à choisir entre le comté (full county) et le comté modifié, lequel offre le moins d'inconvénients; 5) Faudrait-il s'opposer à tout changement si ces changements ménacent nos droits scolaires? Ou à quelle condition peut-on, en conscience, accepter des réformes municipales?

Ces questions provoquèrent de fructueuses interventions des membres de l'assemblée, au moment où chaque secrétaire de groupe vint présenter son rapport, après environ 45 minutes d'études. Mais en définitive tous acceptèrent les propositions de Me Maurice Denis et quittèrent la salle bien décidés de jouer un rôle au cours des nombreuses assemblées publiques auxquelles ils participeraient, et d'y faire connaitre la pensée de la minorité catholique et française.

Passé, présent, avenir du "Patriote"

Pendant que l'on discutait fortement, Son Exc. Mgr L. Morin s'était rendu à la salle municipale en compagnie du maire de Duck Lake et de M. l'abbé Arthur Marchildon pour y rencontrer les plus anciens citoyens de la paroisse et de la région.

Ces anciens citoyens eurent alors l'occasion de faire revivre leurs "vieux" souvenirs, spécialement en ce qui concerne la fondation et les premières années du "Patriote". Ils chantèrent aussi quelques chansons du folklore, puis Mgr Morin leur dit quelques mots d'espérance avant de les quitter. "Mettez votre sagesse, dit-il, au service des jeunes qui doivent aujourd'hui lutter fortement, comme vous autrefois, et pour la même cause". On prit une photographie-souvenir de cette agréable rencontre.

Après un succulent souper "à la mode de Duck Lake" (les tourtières semblaient particulièrement appréciées par les convives), les 300 congressistes se rendirent au théâtre local pour la dernière assemblée de cette mémorable journée. Cette soirée fut consacrée à rendre hommage au "Patriote" et les jeunes de Duck Lake y jouèrent un rôle de premier plan, dès le début, alors que Mlles Elaine Baribeau et Céline Bergeron jouèrent un duo de piano et que la chorale de l'école entonna l'O Canada, puis lança dans les airs la magnifique cantate du jubilé. (On peut lire les paroles de ce chant, en première page.)

Les gloires du passé

Après ce vibrant hommage des jeunes à tous ceux qui ont lancé et soutenu "Le Patriote" depuis 50 ans, M. Pierre Gareau, maitre de cérémonies, invita le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., représentant de **La Liberté et le Patriote**, à prendre la parole. L'orateur invité rendit d'abord hommage à tous les devanciers, à tous ceux qui ont permis depuis 50 ans par leur foi et leur dévouement que vive le journal français de la Saskatchewan.

En premier lieu, aux autorités oblates qui ont fourni dès les débuts et toujours personnel et argent, aux évêques et aux membres du clergé qui ont sans cesse soutenu et encouragé la cause du bon journal, porte-parole de la minorité dans ses luttes et ses succès, au personnel oblat et laïc des rédacteurs toujours sur la brèche.

Au cours de cette première partie de son discours, le Père Bédard cita de nombreux noms et rappela une multitude de faits vécus. (On peut lire ces noms et ces faits dans le journal de la semaine dernière, en page éditoriale. D'ailleurs le conférencier pouvait ajouter bien des détails à ce premier article, parce qu'au cours de la journée il avait rencontré des pionniers de la première heure, comme M. Marcel Rioux, maintenant âgé de 80 ans, citoyen de Duck Lake qui connait l'histoire du "Patriote" de 1910 à 1960.) Le conférencier voulut aussi remercier de façon toute spéciale les chroniqueuses dont le fidèle dévouement fut à la fois un lien d'unité et de continuité, les propagandistes qui parcoururent d'énormes distances et mirent à contribution leurs talents et leur imagination pour attirer sans cesse de nouveaux lecteurs au "Patriote", et aussi les abonnés qui, par leur mince contribution financière, épargnèrent des déficits trop désastreux.

Après ces hommages et ces remerciements à tous les devanciers, le Père Bédard consacra le reste de son discours à étudier la situation actuelle du "Patriote" et à envisager les solutions de l'avenir.

Le rôle du journal

La situation actuelle, dit le conférencier, peut être considérée idéalement et dans ses réalisations concrètes. Idéalement le "Patriote", comme tout journal, est un moyen d'information et d'opinion qui veut répondre aux exigences et aux besoins de la minorité française de la Saskatchewan. Comme hebdomadaire catholique, il les tient au courant de la vie de l'Eglise universelle, plus particulièrement de la vie catholique sur le plan du diocèse et de la paroisse. Comme journal français de la vie française, il multiplie les nouvelles sur ce qui se passe chez nous dans l'Ouest, et aussi dans le Québec, coeur du Canada français, et en France, coeur de la communauté française mondiale.

Comme journal intégral en français il traite des questions politiques, scolaires, économiques (commerciales, coopératives, agricoles, etc.), même sportives qu'on a pu lire dans les journaux de langue anglaise, mais qu'il présente en un français aussi pur que possible et toujours sous l'aspect qui affecte ou peut affecter notre vitalité propre et notre culture.

Le journal accomplit cependant sa mission d'information et d'opinion, tout en sachant que de nombreux autres moyens de communication s'adressent aussi à ses lecteurs et accaparent jusqu'à un certain point leur attention et leur intérêt: radio et télévision, bulletins (paroissiaux), rapports de congrès, journaux anglais (provinciaux, régionaux, locaux), etc.

C'est ici qu'on entre dans le domaine des réalisations concrètes et il faut bien admettre que des circonstances particulières rendent très difficile aux rédacteurs l'accomplissement parfait de leur délicate tâche. Par exemple on peut distinguer facilement entre radio et télévision, d'un côté, et journal, de l'autre: les deux premiers moyens de communication rendent des services signalés à leurs clients en apportant ce complément humain d'éducation que sont le théâtre, la musique, etc., et même en les renseignant au jour le jour sur les grands faits d'actualité; mais le journal garde toujours la priorité sous certains rapports, par exemple en ce sens que l'écrit possède une permanence toute particulière, une indépendance par rapport à tel moment précis. C'est ainsi que l'hebdomadaire ne peut en aucune manière renseigner ses lecteurs au moment exact où l'événement se produit, mais il a l'avantage de pouvoir contrôler les données de l'événement, de mieux connaitre les circonstances qui l'expliquent dans sa totalité et sa vérité, et aussi d'apporter à tête reposée certains commentaires qui forment le jugement des lecteurs, et non seulement les renseignent.

Les commentaires

On ne peut donc nier l'importance particulière du journal, mais hélas! le Père Bédard dut conclure ses explications en montrant bien qu'on a clairement conscience au bureau de la rédaction à Winnipeg de ne remplir cette mission de "commentaire des nouvelles" que bien imparfaitement en ce qui concerne la Saskatchewan.

Les rédacteurs vivent au Manitoba et sont intimement mêlés à tout un ensemble d'organismes qui les renseignent profondément sur ce qui se passe dans cette province, tant sur le plan religieux et scolaire, que politique et économique. Aussi sont-ils en mesure de bien renseigner leurs lecteurs franco-manitobains et de commenter à bon escient les grands événements susceptibles d'affecter en bien ou en mal leur vie catholique et française. A ce sujet on doit dire que le rapport de la Commission royale MacFarlane leur fut expliqué de long en large, et que le journal a joué un grand rôle dans tout le travail subséquent, par exemple pour la formation de Divisions Scolaires où sont préservés les droits de la minorité.

Comment "La Liberté et le Patriote" peut-il jouer le même rôle au service des Canadiens français de la Saskatchewan, être leur porte-parole et leur guide en ce moment crucial de la lutte contre la centralisation scolaire à outrance? Et aussi dans les multiples autres domaines où se joue en quelque sorte l'avenir de cette minorité, face aux multiples problèmes que posent son éparpillement géographique, sa diminution constante en milieu rural, sa nouveauté en milieu urbain?

Le journal publie sans doute régulièrement les chroniques paroissiales que lui envoient avec une fidélité émouvante ses nombreux correspondants, les chroniques des institutions scolaires, les rapports de congrès qui parfois sont suffisamment complets et dont on peut tirer d'utiles leçons et mots d'ordre, les listes des concours de français de l'A.C.F.C., du Club des 100, les appels patriotiques des chefs des associations nationales, mais, encore une fois, il faut avouer qu'il manque quelque chose et que M. Denis avait raison de se plaindre au cours de l'après-midi.

Le manque d'appui

Tout de même, constater la difficulté ne peut suffire. Il importe même d'en chercher l'explication avant de proposer une solution pour l'avenir. Et c'est ce que fit courageusement le conférencier, en montrant par des exemples bien concrets qu'on n'a pas toujours suffisamment appuyé les rédacteurs dans l'accomplissement de leur tâche.

Par exemple, pour augmenter le nombre d'abonnés, on a demandé à certains chefs de cette province de fournir des propagandistes. Devant le refus il fallut continuer d'envoyer des propagandistes du Manitoba qui doivent non seulement parcourir d'énormes distances supplémentaires, mais encore parcourir une province qu'il ne connaisse pas et où les gens ne les connaissent pas. Cela aide peu la propagande et d'année en année les résultats marquent pratiquement aucun progrès.

Un jour, après avoir comparé la liste des abonnés au journal et des souscripteurs aux postes CFRG et CFNS, le gérant de "La Liberté et le Patriote" jugea bon d'envoyer un avis d'abonnement aux centaines de radiophiles qui ne recevaient pas "leur" journal français. Les réponses à cette lettre n'atteignirent qu'un ridicule pourcentage.

Dans le domaine de la publicité commerciale, moyen normal pour compléter les finances d'un journal (comme des postes de radio et de télévision), il faut dire clairement que la Saskatchewan n'apporte rien à son journal français. Et si l'on considère l'appui moral, la réponse est pratiquement la même. Encore ici, pour illustrer sa pensée, le Père Bédard apporta des faits: on ne fit pratiquement rien pour répondre à une demande d'aide à la Fraternité Française de Québec afin d'obtenir les moyens financiers pour publier un numéro-souvenir du cinquantenaire du "Patriote", que certains chefs de la Saskatchewan réclamaient pourtant à grands cris; un des membres éminents du mouvement coopératif français en cette province refusa sa collaboration à un budget d'annonces qui devait être fourni par les deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan; certains mécontents lancent publiquement leurs critiques acerbes sans jamais proposer de remèdes aux déficiences et surtout sans apporter leur aide concrète; enfin certains préfèrent lancer un nouveau journal, croyant bien naïvement préférable de tuer ce qui existe déjà, au lieu de l'améliorer et de lui infuser de nouveaux germes de vie.

Journal commun en propre

Toutes ces difficultés devaient être rappelées à l'occasion du cinquantenaire, mais il faut aussi, dit le Père Bédard, considérer l'avenir avec courage et lucidité. Ici il importe, dit le conférencier, de se rappeler deux éléments aussi importants l'un que l'autre: les avantages de la fusion de 1941 et l'importance de l'autonomie provinciale..

La fusion de 1941 a donné à "La Liberté et le Patriote" un caractère interprovincial et réalisé déjà jusqu'à un certain point cette union des groupes minoritaires de l'Ouest dont on a justement parlé récemment à Saskatoon au cours d'une réunion de nos chefs, visant à créer une fédération canadienne-française dans les Prairies. Cette fusion permet un personnel unique plus qualifié pour la rédaction de la page féminine et de la page des jeunes, elle permet aussi d'obtenir de meilleurs correspondants pour les nouvelles nationales (Québec, Ottawa, Paris), pour les nouvelles religieuses universelles, elle justifie une meilleure publicité nationale grâce à un plus substantiel nombre d'abonnés et à un marché plus prometteur, elle diminue les dépenses de bureau dans les domaines de la comptabilité, de l'imprimerie, etc.

Mais il reste qu'après 20 ans de vie commune les lecteurs du Manitoba reçoivent "La Liberté" et ceux de la Saskatchewan "Le Patriote". C'est "leur" journal, c'est "votre" journal. Cette expression doit donc manifester votre sens de responsabilité, de propriété. Toute solution des problèmes susmentionnés devra donc tenir compte à la fois des avantages d'un front commun et de l'importance du cachet provincial. Mais il importe immédiatement que votre sens de la propriété, que votre acceptation des responsabilités vous incitent à mieux renseigner de vous-mêmes vos rédacteurs sur le caractère particulier de la vie politique et scolaire dans votre province, de favoriser plus que jamais une publicité provinciale, régionale et locale dans "votre" journal, d'ajouter aux va-et-vient habituels des chroniques des rapports détaillés des grands événements et des photographies susceptibles d'illustrer avantageusement les nouvelles, et aussi d'avoir la fierté de préférer "votre" journal aux organes anglais de village ou de région.

Progrès par évolution

Ces premiers éléments de solution permettront à vos rédacteurs d'appliquer graduellement le programme précis qu'ils envisagent depuis quelque temps pour votre plus grand bien. Mais rappelez-vous, dit le Père Bédard, qu'il doit s'agir ici d'évolution graduelle, permettant de garder en sa totalité le peu qu'on possède déjà et de l'améliorer, et non de révolution violente. Que toujours règnent la bonne entente et l'harmonie, parce qu'ici en Saskatchewan comme au Manitoba on travaille pour la même cause, bien qu'en des circonstances diverses, et parce qu'aussi l'oeuvre du journal n'est pas une oeuvre qui accumule les profits, mais plutôt les fatigues et les inquiétudes.

En terminant, le Père Bédard réclama de ses auditeurs une grande confiance en l'avenir de "leur" journal qui vit tout de même depuis 50 ans et qui suscite actuellement un renouveau d'intérêt chez les jeunes (à preuve les concours de Cousin José), et aussi une prière fervente pour que les solutions entrevues se réalisent dans un avenir prochain.

Après le chant mimé de "La prière en famille" par un groupe d'élèves représentant une famille canadienne-française très nombreuse, M. Charles Papen, gérant du poste CFNS, vint à son tour rendre hommage au journal "Le Patriote", à l'occasion de son jubilé, et il sut profiter de l'occasion pour tirer à son tour de brillantes leçons de la situation relativement précaire du journal en Saskatchewan . . . et aussi du poste de radio qu'il dirige si efficacement en dépit d'obstacles toujours plus nombreux. Comme le Père Bédard il parla en détail des moyens à prendre pour posséder un jour un poste de télévision française dans la province et des bienfaits que les nôtres retireront de ce moyen moderne de communication, mais il insista davantage lui aussi sur l'importance primordiale d'accorder d'abord tout notre appui à ce que nous possédons déjà: le journal, la radio.

Un autre groupe chanta "Le renard et le corbeau" avant que M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles du sud de la province, vint expliquer brièvement, mais clairement "les divers rouages de l'A.C.F.C." qui, par ses multiples organisations (A.E.C.F.C., A.F.C.I.S., Foyer-Ecole, etc.), travaille sans cesse à promouvoir et si nécessaire à défendre les intérêts des Canadiens français de la Saskatchewan. Puis les garçons de l'école de Duck Lake, sous la direction de M. l'abbé Grégoire Lachance, vicaire, mimèrent agréablement les deux chansons "Sur la rout' de Montpellier" et "Le petit homme". A remarquer ici que les jeunes écoliers de Duck Lake prirent une part très active au programme de la journée du cinquantenaire, particulièrement durant la messe pontificale et cette grande soirée, et qu'ils écoutèrent très attentivement les discours prononcés au cours de la séance.

Un duo de piano par Mlles Elaine Baribeau et Diane Doucette termina cette journée mémorable et fructueuse, après que Son Exc. Mgr L. Morin eut tiré les plus importantes leçons de cette journée. Son Excellence avait parlé de l'éducation de la foi au cours de la messe pontificale, de l'éducation par l'amour au cours de l'après-midi, du rôle sage que doivent exercer les "vieux" citoyens pour aider ceux qui luttent aujourd'hui comme eux autrefois. Il résuma donc ses enseignements de la journée et, à cause de l'heure tardive, il conseilla à tous d'aller se reposer et de méditer sérieusement les leçons apprises, les résolutions proposées, pour passer à l'action nécessaire en temps opportun.

Tous chantèrent enfin l'O Canada avec une vigueur particulière, fiers d'avoir si dignement et si fructueusement célébré le cinquantenaire de "leur" journal, et heureux d'être munis de directives précises pour faire face aux grandes luttes qui, une nouvelle fois, s'amorcent pour la minorité catholique et française de la Saskatchewan.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

ABC ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface.

Le ministre du Travail au fédéral demande à la Ville d'encourager les citoyens à faire exécuter des travaux durant l'hiver afin de procurer autant d'emplois que possible.

Les organisateurs de la vente de bons d'épargne du Canada remercie la Ville et ses employés pour l'achat de ces bons du gouvernement qui se chiffra à 121 pour cent de leur quote-part. M. le Maire et les échevins félicitent les employés de se montrer d'aussi bons citoyens.

Le "Milk Control Board" annonce que, ayant tenu deux sessions d'enquête, il se voit forcer de hausser le prix du lait de .01c pour les résidants du Grand Winnipeg et de Brandon; ceci à partir du 1er décembre.

La Société Lyrique envoie une invitation toute spéciale au maire et aux échevins pour le concert gratuit qui sera donné le 11 décembre au gymnase Notre-Dame. On y entendra l'orchestre Sinfonietta ainsi qu'une chorale de 75 membres.

Les citoyen de Crediton, Angleterre, remercie la Ville de St-Boniface pour le don de $50 qui a été fait pour l'érection d'une statue de saint Boniface dans sa ville natale. C'est son altesse royale la princesse Margaret qui y a présidé la cérémonie du dévoilement.

Quatre sapeurs et un policier de la Ville ont passé avec succès les examens d'orientation en défense civile.

La compagnie Ladco demande de la permission de procéder à la pose des égouts et des services d'aqueduc dans une section de Windsor Park; l'ingénieur de la Ville leur a refusé la permission et le représentant de Ladco fait des menaces à la Ville, disant que d'après leur contrat, ils ont le droit de continuer leurs travaux et que ce retard leur cause une perte d'argent et ne contribue pas à endiguer la vague de chômage qui sévit. M. le Maire leur dit que lorsque Ladco sera prête à honorer sa promesse de poser les égouts et l'eau au chemin Speers, alors la Ville pourra lui permettre de continuer au-delà de ce point; la discussion fut remise à une session spéciale.

L'assemblée fut bien étonnée lorsque l'échevin Appleby se leva pour protester contre la résolution du comité de législation qu'il avait présidé. L'échevin Appleby, tout en se disant un bon citoyen, natif de St-Boniface et éduqué dans les écoles de cette Ville, disait qu'il était de très peu d'importance qu'on soit connu comme Winnipeg 6 ou St-Boniface 6 et le fait de revendiquer le droit de s'appeler St-Boniface 6 exclusivement était de l'étroitesse d'esprit; l'échevin Guay se leva et défendit avec chaleur le droit de s'appeler St-Boniface. Le meilleur moyen de lui conserver son identité est de se servir du nom de la Ville comme adresse postale. L'échevin Guay demanda que le vote des échevins soit enregistré et c'est à la honte de ces messieurs qui sont échevins de la Ville de St-Boniface que les échevins Appleby, McKall et Pynoo se sont levés pour se prononcer en faveur de Winnipeg 6 (ou St-Boniface 6). Les échevins Guay, St-Hilaire, Turner, Hart et Warman se prononçaient en faveur de St-Boniface 6. MM. les échevins Parent et Lonergan étaient absents mais leur assentiment n'est pas douteux vu leurs sentiments envers leur Ville. M. le Maire produisit une enveloppe adressée "City Hall", Winnipeg 6 et cette enveloppe avait été livrée à l'hôtel de Ville de Winnipeg par le bureau de poste de Winnipeg; ceci démontre bien les erreurs qui peuvent s'ensuivre lorsqu'on ne tient pas à son nom. Cette enveloppe sera envoyée avec la résolution de la Ville au Ministre des Postes à Ottawa.

Une longue discussion s'ensuivit à propos de la résolution d'enlever la limite de deux millièmes au budget de la commission des Parcs. M. l'échevin Guay demandait si la commission des parcs avait des projets d'envergure pour l'an prochain et ne croyait pas que le Conseil devrait leur accorder un budget illimité; l'échevin Appleby, appuyé par l'échevin McKall, disait que la commission a besoin de plus de fonds que dans le passé parce que la commission aura à prendre soin de tous les boulevards, parcs et piscines de la Ville; le vote fut en faveur de la résolution.

Le ministère provincial qui voit aux mesures d'urbanisme avise que permission a été accordée à M. L. Desjardins de construire un salon funéraire sur la rue Des Meurons.

M. le Maire annonce aux membres du Conseil que sur demande expresse du Greater Winnipeg Water District et du Greater Winnipeg Sanitary Board, ces organismes ne viendront pas sous le contrôle du gouvernement métropolitain avant l'année 1962. D'après toute la publicité du "Métro" ces deux commissions devaient être les premières à être incorporées sous l'égide métropolitaine; M. le Maire soupçonne des machinations de la Ville de Winnipeg qui veut faire passer certains projets pour en laisser le paiement aux citoyens du "Métro". M. Van Belleghem et le maire de West Kildonan, M. Kushner, se sont opposés vainement à ce projet.

Sur motion St-Hilaire et Turner, des votes de condoléances furent exprimés à MM. Ouellette et André Prud'homme pour la mort de leurs parents.

Cent dix résolutions des comités furent présentées pour approbation; on y remarque entre autres: que la question de décorer les rues de la Ville, surtout les rues Marion et Provencher à l'occasion de Noël, soit remise au président du comité aqueduc et lumière qui s'occupera de cette affaire avec la Chambre de Commerce.

Que l'avocat de la Ville propose un amendement aux règlements de la Ville afin d'aviser par lettre tous les contribuables qui bénéficient des améliorations locales en plus de les publier dans les journaux tel que requis par la charte. Ceci commencera en 1961.

Que le greffier et le commissaire évaluateur soumettent un rapport sur les changements requis à la procédure électorale afin de permettre aux électeurs dûment qualifiés qui atteignent l'âge de vingt-et-un ans le jour de l'élection ou dans les jours qui précèdent l'élection, de voter aux élections et aussi afin d'assurer une division plus équitable de certains arrondissements de votation.

Que le greffier soit chargé d'annoncer l'intention de fermer le bout de ruelle entre les numéros 153 et 157 Masson.

Que le président du comité de la circulation, le chef de police et l'ingénieur de la Ville soient constitués en comité spécial pour étudier le problème de la circulation, les dimanches autour de la cathédrale.

A lundi prochain.

Décès

M. ROSAIRE-J. CORBEIL

M. Rosaire-J. Corbeil, citoyen bien connu de St-Boniface, est mort subitement à sa demeure, 240, rue Hamel, le jeudi soir 10 novembre, à l'âge de 71 ans.

Né à St-Boniface, M. Corbeil y a vécu sa vie durant, y exerçant avec succès le métier d'entrepreneur en construction. En 1910, il épousait Mlle Marie Monchamp qui lui survit.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Philippe, de St-Boniface; quatre filles, la Rév. Sr Marthe-du-Rosaire, SS. NN. J.-M., de l'Institut Collégial St-Joseph, Mmes J. A. Macnab, de Sudbury, Ont., V. Zender, d'Indianapolis, et H. Stuppard, de Red Deer, Alta; 16 petits-enfants; un frère, Alfred, et une soeur, Mme L. Campbell.

M. Macnab, gendre de M. Corbeil, et autrefois de St-Boniface, mourut le 12 novembre alors qu'il se rendait à Toronto pour soins médicaux.

Remerciements

Mme M.-M. Corbeil et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Le gouverneur général au Carmel de Montréal

MONTREAL — Le gouverneur général du Canada et Mme Vanier ont renoué le jeudi 24 novembre une vieille tradition des cloitres carmélites, autorisant le roi ou son représentant officiel à franchir la "Porte papale majeure", qui sépare le cloitre du reste du monde.

Congrès des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba, tenu à St-Boniface les 6 et 7 décembre 1960, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba

PROGRAMME

Le mardi 6 décembre (Au Collège de St-Boniface)
8 heures et demie.
O Canada et prière.
Ouverture et bienvenue: M. Robert Bockstael, président de la Commission Scolaire de St-Boniface et vice-président de l'ACELFM.
Souhaits et salutations: M. Léo Rémillard, président général de l'Association d'Education.
Rapport du président, M. Brunelle Léveillé.
Rapport des activités de la MSTA, M. Léo Lacroix, directeur.
Nominations des candidats à élire à l'Exécutif de la MSTA, et choix de ceux qui les mettront en nomination.
"La liberté scolaire au Manitoba", le R. P. R. Durocher, O.M.I.
Discussion des résolutions de la MSTA.
Election d'un Comité de mise en nomination de candidats à la présidence de notre Association.

Le mercredi 7 décembre
8 heures et demie.
Affaires découlant du congrès de la MSTA (au besoin).
"Comment négocier le salaire de nos instituteurs", M. F. P. Kennedy.
Questions et discussions.
Election du président.
Election des directeurs (par région).
Allocution du président élu.
Deux mots de l'Association d'Education: MM. Lucien Guénette et Léo Landry.
Affaires inachevées.
Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.
Goûter.

Association des Commissaires d'Ecoles, Exécutif en 1960
Président, M. Brunelle Léveillé, St-Boniface.
Président sortant de charge, M. Paul Martin, St-Claude.
1er vice-président, M. Robert Bockstael, St-Boniface.
2e vice-président, M. Camille Chaput, Ste-Anne.
Conseillers: Région nord, M. Pierre Baril, St-Jean-Baptiste, et M. L.-F. Palud, Aubigny.
Région ouest, M. le Dr Hubert Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Joseph-S. Boulet, Dunrea.
Région Montagne, M. Jean Dheilly, Haywood, et M. Félix Bruneau, St-Claude.
Région centre, Me Laurent Marcoux, St-Boniface.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Départ de M. Raoul Normandeau

C'est avec regret que la direction de CKSB voit un de ses ouvriers de la première heure s'acheminer à son tour vers Radio-Canada. Raoul "Ralph" Normandeau entrait au service du poste à ses tout débuts, le 8 juillet 1946, à titre de représentant dans le domaine des ventes. Sa personnalité et son travail assidu lui ont permis de se créer une clientèle enviable et c'est avec peine que CKSB le voit partir. Il a certes bien servi le premier poste français de l'Ouest presque 15 ans durant. Au service des ventes de Radio-Canada nous lui souhaitons bonne chance.

Pour remplacer M. Normandeau, la direction a retenu les services de M. Etienne Bohémier, avantageusement connu au Manitoba. Natif de St-Norbert, Etienne fit ses études secondaires au Collège de St-Boniface et à Rigaud, P.Q. Après s'être donné à l'enseignement pendant quelques années, il épousa la carrière d'agent d'assurance-vie à la Canada Life. A CKSB il a présenté la chronique sportive pendant plusieurs années, fut annonceur de relève et commentateur de plusieurs joutes de hockey. Il participait également à la "Ligue du vieux poêle de CKSB" à l'Olympic de Winnipeg en 1949. A St-Boniface, Etienne Bohémier est très actif chez les Chevaliers de Colomb et chez les Anciens Elèves dont il fut président.

Les deux As

Depuis toujours, Charlie Kunz au clavier et Ken Griffin à la console, sont connus comme "les deux As". Dans le but de bien commencer la journée, CKSB vous a présenté cette semaine dès 6 h. 57 le matin le premier de ces deux as, Charlie Kunz, dans une sélection d'airs de Noël. Comme il ne nous faut jamais reculer, dès lundi matin, le deuxième, mais non le moindre, de ces deux as, Ken Griffin, vous présentera à sa manière très personnelle d'autres airs de Noël pour vous permettre de commencer la journée sur le bon pied.

Elle est commencée

Oui, une fois de plus CKSB vous invite encore cette année à participer à sa campagne du bonheur. Depuis la naissance de l'Enfant-Dieu, Noël est supposé être un jour de bonheur et de paix pour les hommes de bonne volonté. A chaque année durant cette période de fêtes, nous échangeons des souhaits de "Joyeux Noël". Mais comment pouvons-nous sincèrement souhaiter "Joyeux Noël" à notre frère éprouvé pour qui Noël est un jour de tristesse. C'est pourquoi, votre poste vous demande d'être généreux comme par les années passées afin de contribuer au bonheur de vos semblables. Envoyez vos contributions à: Campagne du Bonheur, poste CKSB, St-Boniface. A l'avance, au nom de tous ceux que vous rendrez heureux, je vous dis sincèrement "MERCI".

Interviews et reportages

Mardi dernier, le réalisateur de l'émission "Interview et Reportage", avait l'honneur de vous présenter M. le Consul de France à Winnipeg, M. Daniel Giordani. Comme nous l'expliquait M. Giordani, au cours de cette émission, son intention est de faire connaître son pays, et d'établir entre la France et les Canadiens français du Manitoba, un infrangible lien d'amitié. Interviews et Reportages est entendu tous les mardi et jeudi, à 7 h. 30, sur les ondes de CKSB.

Match Inter-cités

Dimanche prochain, le 4 décembre, la première ville française de l'ouest, St-Boniface, affrontera la vieille capitale canadienne, Québec, dans ce match de culture et de savoir. Réalisée à Montréal, cette émission, grâce à un dispositif spécial, permet aux participants de chaque ville de demeurer dans leur cité respective. Match inter-cités existe depuis très longtemps à la radio et s'est toujours conservé une égale popularité. Ce programme est entendu chaque dimanche soir, à 7 h. 30, sur les ondes de CKSB.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Vendredi dernier, 25 novembre, la Troupe Langevin du Groupe St-Boniface a eu son concours de coins pour les quatre patrouilles de l'unité. Le S.M. René Rottiers et ses assistants, René Bazinet et Claude Boily, ont reçu les nombreux parents venus pour ce premier concours de l'année.

La troupe avait invité comme juges: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, le Frère Laurin, Mlle L. Guyot, le S.M. Desloges et le premier assistant de la troupe, Claude Boily. Les juges ont eu de la difficulté à s'accorder au sujet de la patrouille gagnante, mais on s'entendit sur les résultats suivants: la patrouille des Aigles se mérita un magnifique trophée pour un coin très original et très scout; le C.P. Gilbert Laurencelle acceptait le prix pour sa patrouille. Les autres éclaireurs de cette patrouille: Denis Bretecher, Gilbert Pelletier, Roger Pelletier, Jean Guilbault, Paul Ayotte et Bohémier. Félicitations!

Les autres patrouilles sont arrivées, comme suit: patrouille Dollard avec le C.P. Christian Morassutti; patrouille des Ecureuils avec le C.P. Gilles Arnal et la patrouille des Antilopes avec le C.P. David Côté.

Cours d'informations

Depuis trois semaines quelques chefs se sont dévoués et ont donné des cours d'informations sur le Scoutisme. Ils ont réuni quelques parents et leur ont montré la méthode qu'emploie le Scoutisme pour former les jeunes garçons. Les sessions ont été théoriques et pratiques. En effet, après la théorie, on s'efforçait de l'appliquer par des séances réelles dans une troupe.

Il est à souhaiter que ceux qui ont reçu ces cours comprennent davantage le Scoutisme, et, s'ils le peuvent, s'enrôlent pour servir dans une troupe ou le Clan.

Un nouveau parolier

Un nouveau parolier scout vient de paraître dans le diocèse. Une équipe vient de publier un recueil de quelque 140 chants et chansons dans un petit livre de 160 pages. Ce carnet porte le nom de la huitième loi scoute: "Le scout sourit et chante dans ses difficultés." Sur la couverture, on a tout simplement mis: "8". Il comprend des chants scouts, des canons, du folklore ainsi que les chants de la messe.

Ce nouveau parolier vient s'ajouter à une liste impressionnante de paroliers scouts publiés dans le diocèse depuis quelques années. Il succède à l'ancien "Ji-Ji".

Toutes les unités pourront maintenant faire revivre leur joie scoute avec ce nouveau chansonnier.

TOUJOURS PRET.



LES GAIS MANITOBAINS



Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire: Monique Boily
Responsables: Lucille Le Marbre, Victor Muller et René Tardiff

Soirée de Sadie Hawkins

Le samedi 19 novembre, les Gais Manitobains eurent leur soirée de Sadie Hawkins. Suivant la coutume, les jeunes demoiselles allèrent chercher leurs amis et se rendirent au Centre Récréatif et vers 8 h. 30, la soirée débuta.

Les filles se montrèrent très chevaleresques et firent danser les garçons toute la soirée! Avant le goûter, les garçons décorés de leur corsage défilèrent devant quatre juges qui choisirent le gagnant. L'élu fut Henri Ragot, mais le mérite en revient naturellement à celle qui avait préparé le corsage, Diane LeMarbre! Puis, tout heureux, les garçons admirèrent l'habileté des filles à monter les tables, puis à leur servir le goûter avec empressement!?! Enfin, vers minuit, tous se retirèrent, satisfaits de leur soirée.

Pratiques

Ces temps-ci les Gais Manitobains sont très occupés par des pratiques de toutes sortes.

Tous les dimanches matins, après la messe de 9 h., un groupe de jeunes — Gais Manitobains et autres — se rend au collège pour déjeuner . . . mais aussi pour exercer le chant pour la messe de minuit.

Invités à paraître sur l'écran de la télévision du poste CJAY, les Gais Manitobains font de leur mieux pour perfectionner leurs chants et leurs danses qui se doivent d'être impeccables; cela nécessite donc plusieurs heures de pratique et une bonne dose de patience! MONIQUE.

Soirée agréable

Accompagnés de leur directeur, Florent Arnaud, un groupe de Gais Manitobains pleins d'entrain, partaient pour La Broquerie, le 27 novembre, pour prendre part à une soirée paroissiale organisée en l'honneur de leur dévoué curé. La température rigoureuse, en prévision de l'hiver futur, ne dérangea point nos gais lurons, qui, installés dans des automobiles, ignoraient presque la force du vent.

Causant et s'amusant à coeur joie, ils furent bientôt arrivés à destination. Les habits un peu froissés par le voyage, nos jeunes résolurent quand même de passer une bonne soirée, ils prirent place dans la salle récréative, en prévision de leur performance qui, à la grande surprise de chacun, arriva plutôt rapidement.

Notre programme débuta par "Mon ami me délaisse", suivi de "Auprès de ma blonde" et se termina par "La bourgogne".

La représentation terminée, nous fûmes applaudis par nos hôtes, mais comme l'a remarqué un ami, "Chuck", nous manquons un peu de pratique.

Nous acceptâmes, à la gentille invitation de M. et Mme Tétrault, d'aller finir la soirée par un réconfortant goûter et nous en profitons pour les remercier de cette délicate attention.

Très fatigués, mais heureux de leur veillée, les Gais Manitobains reprirent le chemin pour un repos bien mérité.

LUCILLE.



Maison des Retraites fermées

Une retraitante reconnaissante

Une autre retraite fermée vient de s'écouler pour les demoiselles professionnelles. Elle a eu lieu du 18 au 20 novembre. Bien que la température n'était pas trop clémente au moment du départ, toutes étaient au rendez-vous. L'une d'entre elles est même venue de Shilo, et plusieurs de St-Pierre, n'est-ce pas édifiant?

La maison du silence et du recueillement était comble; quel encouragement tant pour le personnel de la Villa Maria que pour les organisatrices et chacune des personnes présentes. L'accueil chaleureux qu'on nous fait en entrant a quelque chose de saisissant; on se dit — surtout si c'est notre première retraite — "Je pense que je serai bien ici", et en effet, nous réalisons, en quittant, que nous ne nous sommes pas trompés.

Le prédicateur fut le R. P. Paul Gorieu, directeur de la Villa Maria. Il nous fit mieux apprécier notre filiation divine; il développa, d'une façon enrichissante pour nos âmes, le sujet de la bonté de Dieu et Son Amour pour les hommes. En retour, le Seigneur nous demande de L'aimer beaucoup, et cela à chaque jour, à tout instant de notre vie . . . L'aimer surtout dans notre prochain.

Les collaborateurs précieux du Père Directeur furent toujours disponibles et empressés de nous rendre la "vie en retraite" agréable et bienfaisante. Nous les en remercions chaleureusement.

Notre capitaine, Mlle Léonie Guyot, est une personne aimable, pleine de charme et d'enthousiasme pour l'oeuvre des retraites. Facilitons-lui la tâche en l'aidant à organiser la prochaine retraite fermée. Que faire en attendant? Prier. Et l'an prochain? Revenir avec une compagne.

J'ETAIS LA.

La ligue se développe

Depuis quelques années, nos lecteurs ont pu remarquer le brillant essor qu'a pris le mouvement des retraites fermées au Manitoba. Un des signes manifestes de cette vitalité est la nouvelle maison de retraites Villa Maria, à St-Norbert. Que cette construction s'avérait nécessaire est amplement démontré par le fait qu'en moins de trois mois, Villa Maria a reçu plus de 700 retraitants.

C'est grâce à l'organisation efficace de la Ligue des Retraites que ce mouvement a pu s'implanter si solidement au Manitoba. Mais cette ligue est vraiment une triple organisation. Tout d'abord, chacun des deux archidiocèses possède sa propre ligue; toutes deux essentiellement identiques. A St-Boniface, elle est composée de deux sections, anglaise et française. Chaque section a son bureau de direction, composé de tous les capitaines de comités. Les officiers de ce bureau, pour la section française, sont les suivants: MM. Aimé Dupas, président; Gabriel Soulodre, vice-président général; James Stanners, secrétaire; quatre vice-présidents chargés respectivement de l'organisation, des expéditeurs, de la publicité et des projets particuliers. Ce sont: MM. Germain Champagne, Luc Soulodre, Claude Gagné et Gérard Pelland.

Séance d'étude

En vue de rendre plus facile et plus efficace la tâche des capitaines et lieutenants, le Conseil de la Ligue leur présentait une séance d'étude le soir du jeudi 24 novembre. Désireux de se perfectionner toujours davantage, ils vinrent en grand nombre de presque toutes les paroisses du diocèse.

Après la bénédiction du Saint Sacrement, le groupe se réunit dans la spacieuse salle des retraitants où l'on déroula à leurs yeux un film démontrant le "Dynamisme de l'enthousiasme", car c'est grâce à l'enthousiasme avec lequel ils affrontent leur tâche que nos recruteurs réussissent à combler les 54 chambres de Villa Maria. Suivant la séance de vues animées, Mlle Thérèse Guay, organisatrice des retraites de dames, faisait l'application des principes énoncés à l'oeuvre de la ligue.

Les quatre vice-présidents vinrent ensuite décrire en quelques mots leur rôle dans la ligue, tâche des plus importante, puisque c'est vers eux que tous les comités se portent pour directives et support. Dans son rapport, M. Champagne souligna les nombreux voyages et démarches entrepris par les membres du Conseil afin d'organiser des comités dans certaines paroisses rurales. M. Gagné fit part de ses réalisations dans le domaine de la publicité, entre autres, cette chronique dont il assure la parution régulière dans **La Liberté et le Patriote**. M. Pelland proposa quelques projets nouveaux dont la ligue pourra user à profit. M. Gabriel Soulodre parla au nom de son frère, Luc, qui était absent.

Enfin, M. Dupas exprima sa satisfaction pour une soirée agréable et profitable. Il fit appel à la généreuse collaboration de tous et invita le R. P. A. Lafrenière, O.M.I., chapelain de la ligue, à faire ses recommandations. Et pour terminer le programme, le Père Gorieu exprima sa vive reconnaissance aux responsables de la soirée, ainsi qu'à toute l'assistance, et invita tout le monde à prendre le goûter au cours duquel il fait toujours bon rencontrer des amis et faire un enrichissant échange de vues et d'expériences.

Le Cercle Molière se relance grâce à ses jeunes acteurs

Les amateurs de théâtre qui ont voulu rendre un hommage indirect aux vétérans du Cercle Molière en s'absentant de la première représentation annuelle sous l'impression que c'était une pratique de jeunes auront manqué une agréable soirée; du moins c'était l'assentiment des quelque 300 spectateurs qui se sont rendus à l'auditorium Notre-Dame, dimanche dernier.

Il y avait assez de jeunes, garçons et filles, pour qu'on le remarque, mais pas assez pour une représentation où l'on voulait lancer des jeunes. Le froid invitait à passer la soirée à l'intérieur, le prix d'entrée était alléchant: gratis, les pièces parlaient de l'amour et de la vie, bref, les abstentions ne s'excusaient que difficilement. Serait-ce qu'il n'y a plus de vrais jeunes, à St-Boniface . . . !

Voilà pour le personnage principal d'une séance, le spectateur. Si le président du Cercle Molière a demandé d'être indulgent envers les jeunes acteurs débutants, il n'a pas demandé la même faveur pour les spectateurs qui, jeunes ou vieux, peuvent toujours être considérés comme professionnels, car c'est toujours sur eux qu'on se base pour jouer, sur leurs sentiments, leurs réactions.

Le premier morceau de la soirée présentait deux débutants: Louise Rémillard et Raoul Ferraton dans "Je suis seule"; et ils ont failli ombrager les vétérans des pièces qui suivirent. "Elle" (Louise Rémillard) est une jeune fille qui a perdu son amant et qui se lamente un soir au téléphone, de façon classique. Elle est "seule ce soir" chez elle. Un jeune homme ("Lui", personnifié par Raoul Ferraton) entre et se présente avec une désinvolture consommée. Léger et souple, de coeur, d'esprit et de corps, il refuse de dire son nom et son métier. Il confie ses aventures et sa philosophie: celle d'un papillon qui fait ce qu'il veut, ou plutôt qui obéit aux caprices du vent; c'est la même chose pour lui. Pas de liens, d'attaches. Le coeur, lui, est toujours léger, le bonheur partout. "Elle" en a un hoquet continuel. Il confie alors que comme le papillon, il a bien laissé, ici et là, en différents pays et continents, des tâches, des cocons, mais que cela ne dérange guère son bonheur.

Il la convaint finalement que la seule différence entre "Elle" et "Lui", c'est qu'elle ne joue son rôle dans la vie qu'à demi et que "Lui" le joue à plein. Elle accepte enfin sa présence agréable, l'admet intéressante. Alors de lui-même, "Lui" s'en va afin que les gardes de l'institution ne soient pas ennuyés de son retard . . . !

Raoul Ferraton a donné une interprétation forte, sûre, adaptée. Le jeu lui fut naturel. Il a soutenu un intérêt constant. On aimera revoir cet acteur. Louise Rémillard a un atout en sa seule présence. O aurait aimé un peu plus de nervosité, d'indignation, bien que son rôle exigeait aussi du calme et de la dignité.

Le deuxième morceau fut du "laboratoire". Denis Belair (Méphistophélès) et Robert Trudel ("Faust") lurent la petite pièce "Le visiteur". Ce fut une profitable leçon de voir ces deux maitres de la scène nous montrer ce qu'ils ne font ordinairement qu'à la cachette: lire une pièce. Il n'y avait que les pieds qui ne bougeaient pas. Malgré ces ailes coupées, le morceau a volé.

Le troisième morceau s'intitulait "L'accident". Un petit vieux, chômeur, vient demander de l'emploi au bureau-chef d'une usine. On le met à la porte rudement. Il se meurt. Embarras général qui faillit ruiner l'industrie. Tout est sauf quand le "petit vieux" réapparait pour quémander de nouveau le poste libre de manoeuvre.

Le maitre de l'usine était personnifié par M. le Dr Jean Trudel. Ses 72 ans ne l'empêchèrent pas de dominer la pièce, comme c'était son rôle. On reconnut le vétéran du théâtre. Toutefois on lui laissa trop exclusivement la charge de vivifier le morceau, et l'exécution languit à quelques reprises. Les rôles incisifs de certains autres acteurs manquèrent un peu de piquant.

Guy Pariseau (Don Antonio, fils du chef de l'entreprise) avait le rôle embarrassant d'être embarrassé par des malchances répétées. Rôle difficile que de se faire refouler quand on a de l'aplomb. Il réussit à paraitre niais, tel que son père le voulait.

Rose-Marie Bryner (Mari-Carmen, femme de Don Alonso) s'est révélée une autre acquisition précieuse pour le Cercle Molière. Elle a de la vivacité, une belle langue. Toutefois elle maintint son agitation trop longtemps.

Christian Lesieur (contremaître), Robert Séguier (commissaire) et Robert Bellefeuille (secrétaire) fournirent des traits d'originalité.

Louis Cyrenne (le petit vieux) n'a laissé qu'un regret, c'est qu'il meurt pendant presque toute la pièce. Ses deux apparitions sont vivantes, originales. Il met et maintient le feu sur le théâtre. Une autre belle récrue pour le Cercle Molière.

Le président, M. Léo Rémillard, annonça que la troupe avait reçu un autre octroi substantiel du Conseil des Arts. Il sera affecté à trois buts: une tournée du Cercle Molière au Manitoba et en Saskatchewan, un voyage d'étude dans l'Est pour un metteur en scène et inversement l'engagement d'un metteur en scène qui viendra aider le Cercle Molière.

Les directeurs des pièces jouées étaient des vétérans du Cercle Molière: Robert Séguier et Robert Trudel. A l'arrière de la scène, Irène Lane, Laurette Bergeron et Christiane LeGoff oeuvraient comme maquilleuse et souffleuse.

Le Cercle Molière organise une soirée de Noël au sous-sol de la cathédrale pour le 11 décembre et annonce que sa grande pièce annuelle sera jouée en mars prochain; le titre: "Chambre à louer", fameuse pièce canadienne de Marcel Dubé. Gilles Guyot en sera le directeur.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Si, jusqu'à présent, les Canadiens français ont beaucoup lu les auteurs de France, les Français découvrent maintenant les auteurs canadiens et les apprécient fort, c'est au moins ce que disait M. Robert Laffont, éditeur, lors de son dernier passage à Montréal. Ceci n'a rien d'étonnant, car nous assistons à une véritable floraison d'oeuvres canadiennes-françaises.

Gabrielle Roy est, sans conteste, le grand chef de file. Nous citons pour mémoire le titre de ses ouvrages qui sont tous sur les rayons de notre bibliothèque: **Bonheur d'occasion, La petite poule d'eau, Rue Deschambault, Alexandre Chenevert.**

Sur ses traces, affrontant actuellement les jurys des grands prix littéraires de fin d'année: Claire Martin et son roman **Doux-amer**. D'elle, nous possédions déjà le recueil de nouvelles qui obtint le Prix du Cercle du Livre de France l'année dernière: **Avec ou sans amour.**

Il y'a aussi Anne Hébert qui écrivit **Les chambres de bois**, et Marie-Claire Blais, saluée comme l'enfant miracle des lettres canadiennes dont nous avons quelques poèmes et le premier roman **La belle bête**. Il ne faut cependant pas croire que la littérature canadienne soit exclusivement féminine. Il y a Félix Leclerc qui apporta le Canada à la France dans ses chansons, mais qui écrit aussi des oeuvres diverses: des poèmes **Andante**, du théâtre **Le p'tit bonheur, Théâtre de village**, des romans **Le fou de l'île, Moi, mes souliers**. Il y a Maurice Gagnon: **L'anse aux brumes, Rideau de neige, L'échéance**. Il y a André Langevin: **Le temps des hommes, Poussière sur la ville, Evadé de la nuit**. Il y a enfin tous ces auteurs dont les noms sont familiers aux spectateurs de la télévision française: Robert Choquette et son **Elise Velder**, Roger Lemelin et **Les Plouffe, fantaisies sur les péchés capitaux**, Marcel Dubé et **Le temps des lilas**, Jacques Languirand et **Les grands départs**. Et nous attendons le livre lauréat du Prix du Cercle du Livre de France de cette année: **La corde au cou** de Claude Jasmin, ce dernier qui, s'il n'écrit pas jusqu'ici pour la télévision, brosse les décors des grandes productions de Montréal.

Résumant sans doute au mieux toutes les activités littéraires, voici les **Ecrits du Canada français** dont chaque volume groupe essais, contes, nouvelles, poèmes. Nous y retrouvons presque tous les noms précités et encore André Laurendeau, Jean Simard, Gilles Marcotte, Roger Duhamel, Guy Frégault, Saint-Denys Garneau, etc. Similaires par la variété de leurs collaborateurs chaque numéro des **Cahiers de l'Académie canadienne-française** porte sur un sujet déterminé dans son cadre spécifiquement canadien: histoire, essais critiques, poèmes, etc.

Pour mieux nous guider parmi tous ces livres, nous aurions peut-être dû commencer par étudier le beau livre de Samuel Baillargeon: **Littérature canadienne-française.**

Des Canadiens ont écrit sur leur pays: Marius Barbeau nous explique la vieille capitale à l'aide de documents photographiques dans **J'ai vu Québec**. François-Edmond Giroux nous a donné **Le jour de l'Indien**; le chanoine Groulx, **Notre grande aventure, L'empire français en Afrique du Nord**; François Hertel, **'O Canada, mon pays, mes amours.**

Réservons toutefois une petite place aux Français de France qui sont venus séjourner au Canada et ont ensuite relaté leurs expériences au profit de leurs compatriotes et peut-être au nôtre. Je ne veux pas parler aujourd'hui de Louis Hébert et Maria Chapdelaine, mais plutôt de cette pléiade d'auteurs: Pierre Mélèse, **Canada, deux peuples, une nation**; Jean Lazare, **Télévision et Calumet, Les Indiens d'Amérique du Nord**; L'abbé Toulat, **Canada, terre de France**; Suzanne-Marie Durand, **Canadiens, mes amis**; Albert Mahuzier, **Les Mahuzier au Canada**; Francisque Guay, ancien ambassadeur de France au Canada, **Canada, XXe siècle, aujourd'hui, demain**, et, enfin, Serge de Fleury, ancien consul de France à Winnipeg, un petit ouvrage d'histoire qui vient de nous arriver **Les fougueux bâtisseurs de la Nouvelle France.**

Prochain concert de la Société Lyrique le 11 décembre

Les mélomanes de St-Boniface et des environs auront le privilège d'assister, cette année encore, à un concert de haute tenue musicale dû à l'initiative de M. Marius Benoist. Ces concerts annuels, qui sont devenus presque une tradition chez nous, sont rendus possibles grâce à un octroi du Music Performance Trust Fund of the Recording Industries.

Mais rien ne se fait tout seul. Il faut bien des démarches, du travail et de l'organisation pour en arriver au fait accompli. Le choeur de la Société Lyrique, fort de 75 membres, répète assidûment depuis longtemps déjà; le directeur musical prépare sa musique, l'organisation est en branle. Et le 11 décembre au soir, à l'auditorium Notre-Dame, tout se cristallisera en un programme varié et intéressant qui saura plaire à tous les goûts.

Le choeur de la Société Lyrique est à peu près le même qui faisait tant honneur à notre groupement lors du programme d'ouverture du poste CBWFT en avril dernier. Il fit si bonne impression qu'il fut invité à participer à un concours de chorales organisé par Radio-Canada à travers le pays. Après deux mois de travail acharné, le choeur enregistrait récemment les morceaux imposés au concours et il ne reste plus qu'à attendre la décision des juges. Les chorales gagnantes remporteront de beaux prix en argent et seront invitées à se faire entendre sur le réseau français de Radio-Canada au cours de l'hiver. Bonne chance à nos représentants.

Le programme du concert du 11 décembre paraitra dans ce journal la semaine prochaine. L'entrée sera gratuite et ce serait vraiment dommage de n'avoir pas salle comble. Qu'on se donne donc rendez-vous à l'auditorium Notre-Dame ce soir-là.

PETITE NOTE

Félicitations

M. et Mme Georges De Gagné (née Clarinda Léveillé) célébraient mardi l'anniversaire de leur mariage qui fut célébré en la cathédrale de St-Boniface, le 29 novembre 1923. Meilleurs voeux et sincères félicitations.

Réunion de l'Amicale Marie-Rose, le 5 février

L'Amicale Marie-Rose a le plaisir d'annoncer que sa réunion annuelle aura lieu le dimanche 5 février 1961. A cette occasion, on célébrera le 25e anniversaire de la fondation du Collège St-Joseph. On annonce cette réunion bien à l'avance afin de permettre aux anciennes élèves, éloignées de St-Boniface, de prendre leurs dispositions pour assister à cette fête. On invite donc les anciennes élèves de l'Institut Collégial, les bachelières et toutes celles qui ont suivi des cours au Collège St-Joseph depuis sa fondation en 1936.

Ste-Famille

Partie de cartes

Le dimanche 4 décembre, en l'église de la paroisse Ste-Famille, aura lieu la dernière partie de cartes au profit des scouts et guides. Il y aura de nombreux prix et un goûter sera servi. L'entrée est de 25c. Le prix de série sera donné le même soir. Qu'on vienne en grand nombre encourager les jeunes. Car si on veut s'amuser, c'est bien à la petite paroisse Ste-Famille. Bienvenue à tous. Aux donateurs et donatrices qui ont fourni des prix. Un gros merci.

Remerciements

Mme Joseph L'Heureux remercie les dames de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse pour les fleurs, les cartes et surtout pour les prières. Merci à tous ceux et celles qui lui ont rendu visite lors de son séjour à l'hôpital St-Boniface.

Décès

M. René DuCharme

Lundi dernier, M. René DuCharme, de Montréal, s'éteignait doucement à l'âge de 85 ans. Il était le père du docteur Hubert DuCharme, de St-Boniface.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Berthe, un frère, Armand, de Floride, un autre fils, et cinq filles, tous de la province de Québec. Les obsèques eurent lieu le jeudi 1er décembre en l'église St-Louis de France.

* * *

MME ELIZA SANSEN

Mme Eliza Sansen, de 397, rue Dubuc, Norwood, est décédée le samedi 19 novembre à l'hospice Taché, à l'âge de 87 ans.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m. le lundi 21 novembre en la chapelle funéraire Philippe Coutu. La messe de Requiem fut chantée le mardi, à 10 h. a.m., en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation eut lieu au cimetière du Sacré-Coeur des Belges.

Mme Sansen était née à Neuport, Belgique, et vint à St-Boniface il y a 49 ans. Elle était membre de l'association belge des malades pendant les dernières 25 années. Elle fut active toute sa vie pour le bénéfice de l'église belge.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Henri et Julien; une fille, Mme Joseph Thierman, deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les enfants et petits-enfants de Mme Sansen remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, etc., lors du décès de leur bien aimée mère et grand-mère. Ils remercient tout spécialement les porteurs, les Soeurs de la Charité et les employés de l'hospice Taché, ainsi que la maison funéraire Philippe Coutu.

* * *

M. WILLIAM DESROSIERS

Le 21 novembre dernier est décédé à l'hospice Taché de St-Boniface M. William Desrosiers, âgé de 81 ans. Il était autrefois de Ste-Geneviève, Man.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, la Rév. Sr Rose Desrosiers, S.G.M., de St-Boniface, et Mme Edouard Parent, de Maillardville, C.-B.; deux frères, Vincent-Ferrier, de St-Boniface, et Sauveur, de Ste-Geneviève.

Le service funèbre fut chanté le 24 novembre à l'hospice Taché et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

La famille Desrosiers remercie les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Ste-Marie

Exercices religieux

Les Quarante-Heures auront lieu les 4, 5 et 6 décembre à l'église paroissiale. Les messes du 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, auront lieu à 11 h. 15 a.m., à 5 h. 30 p.m. pour les travaillants et à 9 h. du soir.

Ecole maternelle

Le lundi 21 novembre, une vingtaine de petits se rendaient à la classe pour la première fois. Ils font désormais partie de l'école maternelle de Ste-Marie. Là ils se prépareront au grade I bilingue en perfectionnant leur petit bagage de français ainsi qu'en apprenant leurs prières. Souhaits de beaux succès.

Loterie

Les heureux gagnants du tirage qui eut lieu en conjonction avec la partie de football pour la coupe Grey, au profit des jeunes de la paroisse furent: 1er quartier, M. W. J. Misler; 2e et 3e quartiers, Mme Anne Thera; 4e, Mme Catherine Russell. Les billets gagnants furent vendus par MM. André Frey et Denis Saurette. Les jeunes ainsi que les organisateurs remercient tous ceux qui ont contribué à faire un vrai beau succès de cette loterie.

Réunion de l'A.P.M.

La prochaine réunion générale de l'A.P.M. aura lieu le 15 décembre à l'école de Ste-Marie. Il ne faudra pas faire moins bien qu'aux deux assemblées précédentes et s'y rendre en grand nombre.

Club de gouret

Si les plans ébauchés cette semaine peuvent se matérialiser, le gouret dans la paroisse cet hiver sera très intéressant. On projette une ligue interparoissiale. Naturellement, dans une petite paroisse comme celle-ci le problème est de trouver un nombre suffisant de jeunes ayant l'âge requis.

Bingo

Le club social a récemment fait de gros changements dans la tenue de son bingo, qui a lieu tous les mercredis à 8 h, p.m. Un déboursé minime pourrait faire gagner un très beau montant. Qu'on vienne donc encourager les responsables, mercredi prochain.

Réunion de dames

Les dames de la paroisse se sont rencontrées, le jeudi 24 novembre, dans le but de former la Ligue des Dames Catholiques. Une deuxième réunion aura lieu sous peu. La soirée fut très intéressante et éducative. Elle conduit à une leçon de catéchisme appliqué donné à l'improviste par M. l'abbé Roland Bélanger, curé. Les dames espèrent en avoir souvent de semblables.

Départ

C'est avec regret qu'on voit cette semaine la famille de M. le Dr André Lachance quitter la paroisse pour aller s'établir au Windsor Park. Leur nouvelle résidence est à 41, Erie Bay. Il est heureux que, pour le moment du moins, M. Lachance garde son poste de maitre de chapelle à Ste-Marie. Meilleurs souhaits à cette charmante petite famille.

Le R. P. Guy Burlot, O.M.I., est décédé subitement dans sa mission du Keewatin

LE PAS — Le vicariat du Keewatin vient de perdre l'un de ses meilleurs missionnaires. Le R. P. Guy Burlot, O.M.I., mourait subitement dans sa mission isolée de Nelson House, Man., 175 milles au nord-est de Le Pas, le dimanche 20 novembre. C'était le jour même de l'anniversaire de la mort du serviteur de Dieu, Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., fondateur du vicariat du Keewatin.

Rien ne laissait prévoir la fin subite du Père: le samedi soir il s'entretenait par radio avec ses confrères; le dimanche, jour même de sa mort, il chantait une grand-messe et prêchait comme à l'ordinaire. Vers quatre heures et demie, le Père s'apprêtait à charger ses batteries pour l'éclairage de la maison quand il fut pris d'un violent mal de tête. Quelques Indiens se trouvaient à ce moment dans la maison. Quelques minutes plus tard ils entendirent le Père s'effondrer sur le plancher de la cuisine, terrassé par une attaque de coeur. A six heures moins dix minutes, entouré du maître d'école, M. R. Lauzé, et d'une dizaine d'Indiens, le Père rendait le dernier soupir.

Le R. P. Guy Burlot, O.M.I., est né à Quintin, Côtes du Nord, France, le 18 février 1912. Il fit ses études aux juniorats de Pontmain et de Jersey. Il entra au noviciat des Oblats à Berder (Morbihan, France) et le 15 août 1931 il prononçait ses premiers voeux. Il fut ordonné prêtre au scolasticat de Cinéto, Italie, le 21 juin 1936. Sa première obédience fut pour le lac Pélican, Sask., et il se mit à l'étude de la langue crise sous la sage et ferme direction du R. P. N. Guilloux, O.M.I., Breton lui aussi.

Il occupa les postes suivants au Manitoba: Cross Lake, Norway House, le Lac-des-Iles et Poplar River, où il passa la plus grande partie de sa vie missionnaire. Il y a vécu au moins dix-huit ans. Cette mission est une des plus pénibles et des moins intéressantes à tous points de vue: isolement, mélange de catholiques et de protestants, population pauvre et terre à terre. Malgré toutes ces difficultés, le Père Burlot, au prix d'une abnégation complète, réussit à y établir une belle chrétienté. Les conversions furent nombreuses et la vie catholique devint fervente. Il était l'âme de cette petite réserve, le Père se donnant pour ses chers Indiens et vivant leur vie de misère et de privations. Il partageait son petit avoir avec ses gens dans les temps de disette et jeûnait avec eux quand il n'y avait plus rien. Il était leur conseiller, leur ami et même leur maître de poste. Il savait se faire tout à tous.

D'une intelligence supérieure et d'une vivacité d'esprit remarquable, il se donna à l'étude des langues indiennes. Il fut un des missionnaires qui posséda le plus le génie de ces langues. Il était né linguiste. A part le français, sa langue maternelle, il apprit le breton (il n'était pas breton bretonnant), l'italien, l'anglais, le cris, le saulteux. Il était à compléter ses connaissances en langues allemande et russe quand la mort l'a frappé. Il a excellé dans ce genre d'étude et tous ses moments libres étaient employés à l'étude des langues. Il était devenu une autorité en langues crise et saulteuse.

Musicien dans l'âme, ses plus belles heures et sa seule distraction étaient d'écouter la musique classique des grands maîtres. Il n'y avait pas pour lui de plus grand plaisir. Ce goût et ce talent pour la musique, il essaya d'en faire profiter les Indiens et ses confrères. Il composa des cantiques en langue crise, il revisa, corrigea et chercha à mieux adapter la musique aux paroles des cantiques en usage dans le vicariat. Il surveilla l'impression de nouveaux manuels de chant en langue crise, tant en caractères syllabiques qu'en écriture ordinaire. Il a laissé une belle oeuvre qui contribue à la beauté des offices et continue à développer la piété des Indiens.

Il fut avant tout missionnaire, mettant toujours ses devoirs de prêtre en premier lieu. Il était prêt à tout faire pour le bien de ses Indiens, même s'il fallait courber la liturgie aux besoins de ses fidèles. Il les aima comme lui-même et parfois plus que lui-même. Son bonheur était d'être avec eux, de les faire prier et surtout chanter, de les consoler dans leurs peines et de prendre part à leurs joies. Il se faisait un devoir d'assister à leurs fêtes et de s'asseoir à leur table ou de s'accroupir avec eux sur le plancher. Rien ne semblait lui répugner et il s'oubliait totalement. Il faut dire qu'une telle bonté, qu'une condescendance aussi généreuse lui mérita non seulement l'estime des Indiens et de tous ceux avec lesquels il vécut, mais presque leur adoration. Partout où il se trouvait, c'était la joie et le rire général.

Le vicariat a donc perdu un grand et zélé missionnaire et les Indiens un père compatissant, un prêtre qui savait les comprendre et leur faire du bien. C'est un immense vide qui s'est fait et hélas! il n'y a personne pour le combler. Le vicariat est dans une pénurie de missionnaires inquiétante. Il n'y a pas de relève et la moyenne d'âge des Pères et des Frères est au-dessus de cinquante ans. Serait-il possible qu'après tant de vies sacrifiées, tant d'héroïsme de la part des missionnaires, leur oeuvre décline et que les Indiens retournent à la barbarie?

Ses très nombreux confrères et amis de St-Boniface et de la région prieront certainement avec ferveur pour le défunt qu'ils aimaient et admiraient à cause de sa grande piété, sa culture étendue, sa jovialité communicative et ses réparties amusantes.



On voit ci-dessus les deux postulantes Salomée Laliberté, de la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie, et Anita Verrier, de St-Norbert, qui quittaient St-Boniface lundi matin pour se rendre à la maison-mère des Petites Soeurs de la Ste-Famille, à Sherbrooke, Qué., où elles commenceront leur noviciat de deux ans et se prépareront à la profession religieuse. On sait que ces derniers temps des religieuses de la Ste-Famille ont parcouru différents diocèses de l'Ouest. Elles remercient les évêques et les curés qui ont favorisé si généreusement cette tournée de recrutement, particulièrement le personnel des évêchés de Prince-Albert, Gravelbourg et St-Boniface, ainsi que les religieuses qui les ont reçues et les ont aidées à rencontrer de nombreuses jeunes filles. Elles espèrent naturellement que les conférences données et les films présentés ici et là ont fait connaître et apprécier leur Institut et que de nombreuses recrues, comme celles mentionnées plus haut, répondront à l'appel. Avis à toutes les jeunes filles de l'Ouest qui désirent connaître leur vocation: demandez à M. le Chanoine Alcide Auger, 564, rue Challifoux, Sherbrooke, Qué., de vous envoyer le texte de son cours d'orientation.

Lorette

Noces d'argent

Le samedi 19 novembre, de nombreux parents et amis se sont réunis à la salle paroissiale pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Zénon Lebrun. Ceux-ci étaient accompagnés de leurs oncle et tante, M. et Mme Elzéar Fiola.

M. Jos. Grossman, maître de cérémonies, félicita les jubilaires et leur souhaita beaucoup de bonheur. Une adresse fut lue par leur fille, Mme Luïji Cavalline (Irène), au nom des enfants et des amis. On leur présenta une bourse bien garnie.

Parmi les nombreux parents et amis, on remarquait M. Fred Fiola, venu de Maillardville pour cette occasion. Tous les frères et soeurs des jubilaires étaient présents à l'exception de M. Adélard Lebrun, de St-Boniface, qui eut une attaque de paralysie le même jour, ce qui l'empêcha d'assister à la fête.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement aux personnes hospitalisées à St-Boniface: Mmes René Gendron, Mathilde McDougall et Eugène Jeanson, MM. Almanzor Manaigre et Donat Cloutier.

Sports

Il y eut une joute de ballon-panier et ballon-volant dans l'auditorium de l'école secondaire.

Les jeunes ont remporté la victoire au ballon-panier contre les Chevaliers de Colomb, mais le dimanche suivant les Chevaliers de Colomb montrèrent leur savoir-faire au ballon-volant et gagnèrent la partie contre les jeunes.

Bingo

C'est le dimanche 4 décembre que commencera le bingo à la salle paroissiale à 8 h. p.m. Tous sont invités à venir passer une agréable soirée tout en ayant la chance de gagner des prix.

N.-D.-de-Lourdes

Funérailles

Le 16 novembre eurent lieu les funérailles de M. Louis Brouzes, âgé de 82 ans. Un bon nombre de parents et amis étaient présents.

Le service funèbre et l'enterrement eurent lieu dans l'église et le cimetière catholiques de Treherne respectivement.

M. Brouzes était venu de France en 1905. En 1906 il épousa Mlle Maria Monchamp qui le précéda dans la tombe en mars 1950.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Paul, Eugène et François, de Verner, Ont., Antoine, de Modesto, Californie, Louis et Roland, de Notre-Dame-de-Lourdes; quatre filles, Lucie, (Mme Abgrall), de St-Laurent, Berthe (Mme Monchalin), de Wainwright, Alta, Denise (Mme Destoop), de Mariapolis, et Clémence (Mme Montagnion), de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille Brouzes désire remercier ses parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie et ont assisté aux prières et funérailles, lors du décès de M. Brouzes. Elle remercie aussi M. l'abbé P. Deschênes et la maison funéraire Scharffe, de Holland.

Mariage LeFloch-Aminot

Le samedi 19 novembre, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Aminot, fille de M. et Mme Jean Aminot, de Cardinal, à M. Norman LeFloch, fils de M. et Mme Louis LeFloch, de St-Claude. Durant la cérémonie, il y eut échange d'anneaux.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, et au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en tulle. Son voile court était retenu par une petite couronne de perles et de séquins; son bouquet était une cascade de roses rouges.

Au sortir de l'église, elle avait de plus sur ses épaules, une courte écharpe blanche de simili-fourrure.

Les trois demoiselles d'honneur étaient Mlles Suzanne Aminot, Louise Lesage et Mary Van Dorpe. Toutes trois portaient des toilettes identiques: robes de chiffon de nylon avec petites couronnes de tulle, et gants de couleurs rose, bleu et jaune respectivement. La soeur du marié et sa cousine, Mlles Edith LeFloch et Géraldine Sibileau, accompagnaient les invités à leurs bancs.

Le marié fut accompagné à l'autel par son père. Les trois garçons d'honneur étaient MM. Roger Pilloud, Bertrand LeFloch et Gilbert Aminot.

Mlle Suzanne Aminot et M. Roger Pilloud agissaient comme témoins.

Un banquet fut ensuite servi en la salle paroissiale où plusieurs parents et amis se réunirent pour offrir leurs souhaits aux jeunes époux et participer à l'agape. Durant le repas, on félicita tout spécialement les grands-parents, M. et Mme Jean-Marie LeFloch, qui célébraient leur 53e anniversaire de mariage le 18 novembre. Une soirée dansante suivit.

Durant la veillée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces. Pour l'occasion, la mariée avait choisi un costume noir avec col de fourrure et un manteau court. Elle portait des accessoires violets et noirs.

A leur retour, M. et Mme Norman LeFloch résideront à Winnipeg.

St-Emile

Thé-bazar

La paroisse St-Emile offrira un thé-bazar à l'école paroissiale, 556, chemin Ste-Anne, le samedi 3 décembre, entre 2 h. et 10 h. p.m.

La convocatrice est Mme J. Matthews. Sont en charge des différents comités: Mme A. Perreault, pâtisseries; Mme A. Thompson, loterie; Mme W. Mager, divers; Mmes L. Wolfe et F. Bohémier, buffet; Mme B. Champagne, approvisionnement; Mme Alex. Bruce, "pêche"; Mme J.-O. Mager, publicité; Mme R. Ayotte et M. Robert Bourgeois, bingo; hôtesse, Mme F. Bohémier.

Réunion

L'assemblée générale de la Ligue Féminine Catholique aura lieu le 6 décembre.

ROME — Le Concile devrait s'occuper du "brûlant" problème de l'enseignement du catéchisme, estime la "Settimana del Clero", qui déplore que dans de nombreuses paroisses italiennes la préparation des catéchistes est laissée à l'improvisation.

Ste-Amélie

36e anniversaire

Le vendredi soir 25 novembre, M. et Mme Israël Pelletier ont eu la plaisante surprise de voir arriver tous leurs enfants à la fois: MM. et Mmes Benoît Pelletier, de Dauphin, André Guillas, Bernard Worroll et leurs familles, de Ste-Rose, et Rosaire Gagnon et leur famille, de Ste-Amélie, qui venaient fêter leurs parents. MM. et Mmes Maurice et Victor Pelletier et leurs familles, de Ste-Rose, étaient aussi présents.

Une soirée de musique et de chants fut très appréciée de tous, ainsi que la présentation d'un cadeau au couple d'honneur, offert par leurs enfants. Un délicieux goûter, préparé par ceux-ci, fut servi pour terminer cette joyeuse réunion.

Çà et là

M. et Mme Raymond Landry ont accompagné Mlle A. Boulbria et MM. Alva et René Landry, dimanche dernier, pour aller visiter Mme Thibodeau, mère de Mme R. Landry, à Brandon.

MM. Adélard Denis, Denis Meilleur et Tom Crabbe se sont rendus à Neepawa, dimanche dernier, visiter le "Salt Well". Ils ont ensuite visité M. et Mme Bob Crabbe.

M. et Mme Bob Crabbe et leurs enfants, de Neepawa, ont passé une couple de jours chez M. et Mme E. Denis, la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme Ivan McGillvray (née Sylva Pinette), de William's Lake, C.-B., à l'occasion de la naissance d'une fille, le 12 novembre.

Prompt rétablissement à Mme J.-L. Corbel, à Mme Louis Soucy, de Portia, et à Mme Alois Stomp et au petit Glen Stomp qui s'est fait enlevé les amygdales à l'hôpital de Ste-Rose, mardi dernier.

Mme Benoit Labelle et son bébé se sont rendus à Winnipeg, la semaine dernière.

M. Benoit Labelle, qui travaillait à Le Pas, est maintenant revenu chez lui.

Mme Jules Leperre et son fils, Robert, sont allés à Winnipeg en fin de semaine pour y visiter des parents et amis.

M. et Mme Albert Ferec ont passé quelques jours à Winnipeg, pour affaires.

M. Georges Casavant, conseiller, s'est rendu à Winnipeg la semaine dernière pour y assister à un congrès.

Transcona

Concours de bonne cuisine

Le mardi 9 novembre eut lieu le concours de bonne cuisine organisé par la Ligue des Femmes Catholiques. Malgré la température inclémente un grand nombre de dames et même quelques messieurs assistèrent à cette soirée.

Voici la liste des gagnantes de ce concours et la catégorie dans laquelle elles se méritèrent les prix: Mme Edouard Lambert, gâteau éponge, gâteau étagé et gâteau des anges; Mme Marcel Carney, tarte au citron; Mme Verne Houle, petits pains; Mme Marius Jette, petites bouchées, Mme Evelyn LaFlèche, petites bouchées.

Ces pâtisseries furent jugées par les Rév. Srs St-Raphaël et Ste-Florence, de l'école ménagère de St-Boniface, qui donnèrent ensuite une démonstration prouvant qu'elles étaient fortement versées dans cet art pratique.

Sincères remerciements à ces expertes et à Mme Arthur Lamoureux, organisatrice de la soirée.

Réunion générale

Une réunion générale de la L.F.C. fut tenue le mardi 15 novembre. Après les délibérations courantes, Mme W. B. Everton, infirmière licenciée, énuméra et expliqua les premiers soins à donner au malade à la maison.

Mme A. Comeault présenta et remercia l'invitée spéciale. Mme Adrien Girouard, du comité d'action sociale, était responsable du programme.

Soirée de la Ste-Catherine

La soirée dansante de la Ste-Catherine, organisée par la L.F.C., eut lieu le samedi 26 novembre à la salle de la Légion Canadienne. Un grand nombre de personnes sont venues se divertir au rythme de la musique des "Melodians". Les gens apprécièrent leurs morceaux et on y alla de quelques danses carrées.

Puis, tout en dégustant la tire dorée, on coiffa Mlle Hélène Blais du bonnet traditionnel de Ste-Catherine.

Le tirage d'un ensemble de produits de beauté, au profit du choeur de chant, don de Mme C. Helbren, favorisa Mme H. Jubinville.

Remerciements à Mme Marcel Fenez et aux dames du comité qui l'assistèrent dans l'organisation de cette soirée.

Diplômes de français

Le dimanche 27 novembre, sur une scène improvisée, les enfants de l'école reçurent leurs diplômes de français des mains de M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles. Ils offrirent une petite saynète dédiée spécialement aux dévouées institutrices religieuses (les Révérendes Soeurs Oblates) et laïques.

M. l'abbé Henri Perron, curé, souhaita la bienvenue aux parents et amis qui vinrent encourager ces jeunes. Chacun se laissa facilement gagner par son charme candide.

Sincères remerciements aux Révérendes Soeurs Oblates, spécialement à la Rév. Sr Marie-de-Lourdes, pour l'organisation du programme. Merci aussi à Mlles L. Beaudette et M.-S. Bérard, institutrices, et à Mlle Hélène Blais, artiste au piano.

A la fin du programme, M. l'abbé Pierre Raymond remercia et félicita les religieuses et institutrices pour l'entraînement donné aux enfants de l'école paroissiale en ce qui touche la culture française.

Saint-Claude

J.E.C.

Chez les jeunes des grades 7 à 9, la J.E.C. va toujours de l'avant. Les six équipes que compte ce groupe font l'admiration de l'école. Au début de l'année le travail a porté surtout sur des interviews. Des institutrices et des garde-malades furent questionnés sur leurs années d'étude: comment ces études les aident présentement? Le résultat fut favorable chez les jeunes. Ils ont compris la nécessité de bien se préparer pour les années futures et comment remplir leur responsabilités. Continuez votre travail, les jeunes et vous deviendrez savants! Surtout vous serez prêts pour mettre plus de christianisme dans votre entourage.

Autobus scolaire

Ce n'est pas un spectacle banal qu'offrent les 12 autobus orange qui sont stationnés devant l'école à 4 h. chaque soir, pour prendre leur charge respective d'élèves.

Ces autobus appartiennent à M. Louis Chappelaz qui a organisé le tout avec beaucoup de tact. Rien qu'a voir son grand sourire on est assuré qu'il est fier de la façon dont ses employés remplissent leurs responsabilités.

M. Swan, chauffeur du no 10, est heureux aussi, puisqu'il désire féliciter, par la voie du journal, les 17 étudiants qu'il conduit. Leur conduite est excellente, surtout en ce qui regarde la propreté: "Pas nécessaire de balayer l'autobus plus d'une fois la semaine", dit-il. "Personne n'y écrit son nom, non plus."

Décès

Le dimanche 20 novembre est décédée à l'hôpital de St-Claude, Mme Gaston Bernard, âgée de 67 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Georges, Marcel et Maurice, de Haywood, et Clément, de St-Claude; un demi-frère, Germain Bernard; 18 petits-enfants et un arrière-petit-fils, Louis Schneider.

Mme Bernard arriva à St-Claude en 1906 où elle demeura depuis.

Visite d'universitaires

Le mardi 29 novembre, les élèves des grades supérieurs avaient la visite de quatre universitaires de la paroisse. Chacun prit contact avec une classe: Georges Picton, grade 9, Gilbert Rosset, grade 10, André de Rocquigny, grade 12, et Céline Jubinville, grade 11.

Cette visite et ce contact avaient pour but de recueillir les faits nécessaires pour une étude de sociologique, genre enquête auprès de tout le high school. Un questionnaire, divisé en trois parties, fut soumis aux élèves. Les questions touchaient les motifs, les attitudes et les projets d'avenir des élèves. Deux questions portaient sur les organisations paroissiales telles qu'envisagées par les étudiants.

Une partie du questionnaire touche les activités scolaires, la participation des élèves à ces activités et leur attitude envers elles.

Ce travail en sociologie ressemble à des expériences de chimie. On recueille des faits, on les étudie et on en tire des conclusions qui projettent la lumière sur les principes.

La J.E.C. a profité de cette rencontre pour présenter le questionnaire proposé par le bulletin Jéciste.

Corrections

C'est bien le vent et non les garçons qui ont cassé les poteaux du ballon-panier ainsi que le mât.

M. Burgoyne n'est pas vétéran de la guerre 1918 mais bien de celle de 1945.

L'APM de Ste-Anne-des-Chênes favorise le costume uniforme

STE-ANNE — Le jeudi 17 novembre, à 8 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'école élémentaire, avait lieu la deuxième assemblée de Parents et Maîtres. Près de 50 personnes étaient présentes.

Après la prière récitée par le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, M. Fernand Paquin, président, souhaita la bienvenue à l'assistance. Il y eut ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée et on apprit que l'Association avait présenté une motion aux commissions scolaires demandant l'adoption d'un costume uniforme pour les filles des grades 6 à 12 inclusivement.

On présenta un film en couleur "That they may live", film très éducatif et intéressant démontrant la pratique de la respiration artificielle. M. le Dr C. F. Doyle eut l'amabilité de bien vouloir commenter ce film et donna des explications qui furent très appréciées de tous. On termina par la prière, et les dames servirent un goûter durant lequel on fit plus ample connaissance avec les instituteurs et institutrices.

Club de couture 4-H

Le club de couture 4-H a tenu sa deuxième assemblée générale en l'auditorium de l'école, le mercredi 16 novembre. Douze membres et deux cheftaines étaient présents. Les nouveaux membres ont appris cinq points de broderie. Les autres se perfectionnent dans la couture et apprennent le tricot et crochetage.

Il fut décidé que les mamans seraient invitées à assister à la prochaine assemblée au cours de laquelle il y aurait des démonstrations ainsi qu'un concours oratoire par les différents groupes. Il fut aussi décidé d'organiser une loterie afin de recueillir des fonds pour les besoins du club. Bonne chance les jeunes.

Congrès des clubs 4-H

Les chefs de groupes des clubs 4-H ont assisté au congrès des clubs 4-H tenu chez Pete's Inn, à Steinbach, le 24 novembre. Le président était M. Rodney Selmns, agronome, et les orateurs, Mlle G. Janks et M. D. Meadows, de l'"Extension Service". M. F. Paquin adressa aussi la parole.

Décès

M. Grégoire Bédard est décédé le jeudi 24 novembre à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Elisabeth Rowan; trois filles, Cécile (Mme E. Mistlebacker), de Prairie Grove, Camille (Mme Léo Renault), de St-Vital, et Lorraine, à la maison; trois fils, Armand, Navin-Patrice et Denis, à la maison; un frère, Noël, de Crookston, Minn., et six petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Anne le samedi 26 novembre au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, officiait, assisté de M. l'abbé P. Gagné, curé de Richer, et du R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale fit les frais du chant. Mme Steeve Langill touchait l'orgue. La quête fut faite par MM. Louis et Armand Vincent.

Les porteurs étaient MM. Louis, Armand, Josephat, Gabriel et Jean Vincent et Marius Delorme, tous neveux du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Grégoire Bérard et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Bérard. Un merci spécial aux personnels des hôpitaux de Ste-Anne et de la Miséricorde pour leur dévouement envers M. Bérard.

Çà et là

M. Noël Bérard, de Crookston, Minn., a assisté aux funérailles de son frère, à Ste-Anne.

M. Fernand Paquin, agronome à Steinbach depuis quatre ans, a été nommé propagandiste du service supplémentaire au département d'agriculture provincial. Il sera en tête des groupes qui étudient le développement de la ferme dans le sud-est du Manitoba. Natif de St-Boniface, M. Paquin fit ses études primaires et secondaires à St-Boniface et obtint son baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba en 1950. M. Rodney Siemns remplacera M. Paquin à Steinbach.

La semaine de la messe a été bien observée dans la paroisse, il y eut deux messes spéciales pour les élèves des écoles.

Baptêmes

Le 18 septembre: André-Léopold-Joseph, fils de M. et Mme Edouard Verrier, né le 10 septembre. Parrain et marraine, Léopold et Rachelle Tougas, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 octobre: Marc, fils de Jack Rempel et de Jeanette Lafournaise, né le 3 octobre. Parrain et marraine, John Plouffe et Georgiana Lafournaise.

Le 30 octobre: Jean-Pierre, fils de M. et Mme Henri Campagne, né le 20 octobre. Parrain et marraine, M. l'abbé D. Dugas, de Gravelbourg, et Marcelle Mathieu, de Willow-Bunch.

Le 7 novembre: Robert, fils de M. et Mme Marcel Jubinville, né le 2 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jubinville.

Le 20 novembre: Brian, fils de M. et Mme B. Champagne, né le 10 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Champagne.

Elie

Congrès des commissaires d'écoles

Le lundi 21 novembre avait lieu, dans le nouvel auditorium, le congrès des commissaires d'écoles de la Région no 20 sous la présidence de M. Léo Lacroix. M. l'abbé H. Roy, curé, M. Earl Fossay, maire de la Municipalité de Cartier, et M. Léopold Girard, président de la division des Prairies du Cheval Blanc, souhaitèrent la bienvenue aux commissaires et leurs dames venus de St-François, St-Eustache, Dacotah et Poplar Point.

Au programme figuraient Mme Nina Partrick, secrétaire de la M.T.A., MM. Robertson et Grafton, du Département d'Education, et M. René Préfontaine, président du M.T.A.

Un succulent dîner fut servi par les dames de la paroisse sous la direction de Mmes A. Gillis et Z. Lachance.

A l'issue du banquet, deux bourses décernées aux élèves les plus méritants des grades IX à XII pour l'année 58-59 furent offertes par M. P.-A. Perron, de St-Eustache, vice-président de la Région, aux parents de Mlle Marcelle Lachance, de St-Eustache, grade XII, et à Mlle Judith Franklin, grade XI, de St-François, par M. Léopold Girard, président de la Division.

M. Henry Jarvis félicita les dames pour leur somptueux banquet. Mme Gillis répondit en termes appropriés.

Baptêmes

Janet-Réna-Marie, fille de M. et Mme Earl Fossay. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Bernardin, oncle et tante de l'enfant.

Philippe-Gilles-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Bernardin, oncle et tante de l'enfant.

Assemblées

Les commissaires de la Division des Prairies du Cheval Blanc invitent tous les intéressés aux assemblées concernant la construction de deux écoles supérieures.

Ces assemblées se tiendront aux écoles suivantes à 8 h. p.m.

Fannystelle, le vendredi 9 décembre.

St-Eustache, le lundi 12 décembre.

St-François, le mardi 13 décembre.

Elie, le jeudi 15 décembre.



Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, qui était directeur spirituel au Grand Séminaire de Québec, est le nouvel évêque auxiliaire de Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière. (CCC)

Vassar

Décès

Ces jours derniers la paroisse de Vassar voyait disparaître un de ses pionniers dans la personne de M. Aimé Loiselle, décédé après une longue maladie, à l'hôpital de Roseau, Minnesota. Il était âgé de 82 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Georges, de Vassar, et Edouard, de Minneapolis, et une fille, Marguerite (Mme Roméo Landry), de Winnipeg.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale par M. l'abbé O. Larochelle, curé, assisté de MM. les abbés J. Choiselat et R. Prescott, comme diacre et sous-diacre.

Une foule nombreuse de parents et amis remplissait l'église.

Sincères condoléances à la famille éplorée.

Çà et là

Ronald, fils de M. et Mme Frank Boutang, de Vassar, a été gravement blessé au cours d'un accident survenu alors qu'il était à son travail. Sa mère, Mme F. Boutang, est à son chevet à l'hôpital de Chilliwack, C.-B.

Aurevoir messieurs les chasseurs, . . . à l'an prochain pour les beaux chevreuils et orignals.

Ste-Geneviève

Décès

Le lundi 21 novembre s'éteignait M. William Desrosiers, de Ste-Geneviève. Il était âgé de 80 ans et 11 mois. Natif de la province de Québec, il vint au Manitoba avec sa famille et s'établit d'abord à Dufresne, puis à Ste-Geneviève dans les premières années de sa fondation; le jeune William fut un des premiers servants de messe de la petite mission.

Paralysé depuis plusieurs années, ce qui l'obligea d'entrer à l'hospice Taché, où il y mourut après avoir reçu les derniers sacrements.

Il laisse dans le deuil deux frères, Vincent-Ferrier, de St-Boniface, et Sauveur, de Ste-Geneviève; deux soeurs, la Rév. Sr Rosa Desrosiers, S.G.M., de la Maison Provinciale, et Salomé (Mme Edouard Parent), de Maillardville, C.-B., ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines, dont le R. F. Joseph Desrosiers, C.S.V., professeur à la Maison St-Joseph d'Otterburne.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface, le jeudi 24 novembre. M. l'abbé François Normandin, aumônier et ancien curé de Ste-Geneviève, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient six de ses neveux, MM. Léon Desmarais, de Lorette, Henri, Félix et Louis Desrosiers, de St-Boniface, Lucien et René Desrosiers, de Ste-Geneviève.

Dunrea

Çà et là

Les familles Lucien Légaré et A. Lavoie recevaient, en fin de semaine, la visite de M. et Mme Léon Pineau et leur fillette, Suzanne, de Ste-Rose.

Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude, accompagnée de son fils, Georges, de Winnipeg, venait visiter MM. et Mmes Emile et Nazaire Légaré et Jos. Sougri, ces jours derniers.

MM. et Mmes Edmond Beaupré et Arthur Paradis, accompagnés de leurs filleules, Muriel-le et Angéla, se rendaient à St-Lazare, en fin de semaine, pour y visiter MM. et Mmes Jos. Prescott et Pierre Huberdeau; les messieurs assistèrent aussi à l'initiation des Chevaliers de Colomb qui avait lieu à cet endroit.

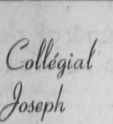
MM. et Mmes Albert et Joseph Boulet et leur fille, Yvette, et M. et Mme Henri Côté et Mme Alfred Paradis se sont tous rendus à St-Boniface ces jours derniers; M. et Mme Joseph Boulet y allaient conduire à l'hôpital M. Honoré Boulet, dont la santé est plutôt chancelante. M. et Mme Henri Côté allaient chercher M. Stanislas Dionne qui y était hospitalisé depuis quelque temps.

Mme Georges Delaronde a été conduite à l'hôpital de Killarney la semaine dernière.

A tous ces malades et convalescents, y compris M. Jules Deschênes, malade à la maison, voeux de bon courage et de prompt retour à la santé.

Exercices de chant

La petite chorale paroissiale, allant toujours en diminuant, a tout de même commencé courageusement des exercices de chant pour la messe de minuit, et tout laisse prévoir que les charmes de cette nuit de mystère seront agrémentés de chants mélodieux.



CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

Pensées sur le travail

Commençons par la définition du travail. Le travail, c'est "la peine qu'on se donne à faire quelque chose". Tout travail, par suite du péché originel est une peine, un labeur; il est bon de se le dire, surtout quand il s'agit du travail intellectuel. Beaucoup, certes, s'imaginent travailler alors qu'ils ne font qu'effleurer le travail. L'expérience montre aussi que les jeunes gens arrivent facilement à l'âge de 14 ou 15 ans sans avoir jamais travaillé intellectuellement; ils ont appris beaucoup, mais jamais encore ils n'ont réalisé un effort, jamais ils n'ont pris quelque peine. C'est cependant nécessaire, car une fois la jeunesse passée, on ne réussit plus l'apprentissage du travail, et on reste pourtant, toute sa vie, une non-valeur.

On dévore et on ne digère pas, on a parcouru tous les livres et on n'en a lu aucun; c'est un véritable mélange intellectuel contre lequel il faut se mettre en garde si nous voulons réaliser nos projets d'avenir.

Raymonde BEAUDRY, grade X, no 21.

Mes impressions

J'ai trouvé la recollection très intéressante et très instructive. Je crois qu'en général, les filles ont bien fait leur part en étant attentives et coopératives en répondant aux questions qui leur ont été posées.

Ce qui m'a le plus frappée a été l'attention remarquable des filles pendant la conférence que donna M. l'abbé E. Hébert. J'ai trouvé ça très intéressant.

Ce que j'ai le mieux aimé, ce sont la conférence et aussi les psaumes chantés.

Lilliane DELAQUIS, grade XI, no 23.

Récollection

Je pense que la Récollection a bien réussi parce que toutes les filles faisaient de leur mieux. Les lectures étaient bien choisies et les commentaires donnés par M. l'abbé Hébert faciles à comprendre. Danielle nous a aussi bien expliqué l'histoire de Zachée.

Il me semble que les filles donnaient toute leur attention à la chapelle. Elles écoutaient M. l'abbé Hébert et essayaient de leur mieux à chanter les psaumes.

J'ai beaucoup aimé les lectures et les commentaires.

Jeannine GUYON, grade XI, no 23.

Récollection et la J.E.C.

Mes impressions générales sur la Récollection:

1. La J.E.C. développe notre personnalité.
2. Elle nous aide à nous perfectionner.
3. Elle est nécessaire pour toutes jeunes étudiantes.
4. Zachée nous donna de mauvais exemples et de bons exemples.
5. Les psaumes ont mis en paroles notre devoir d'état parfaitement accompli.
6. Dans toute entreprise, l'union est nécessaire.
7. Nous essayons de nous développer afin d'aider les autres à se développer.
8. Dieu nous aide en tout temps et en tous lieux.

La réaction de Zachée à l'appel de Jésus me montra qu'avec la conviction et l'aide de Dieu tout est possible dans ce monde.

Ce que j'ai le mieux aimé, c'est quand nous sommes toutes montées à la chapelle pour prier et pour écouter les psaumes tout en méditant sur les paroles. Cela, nous a donné le temps de remercier Dieu pour nous avoir aidées dans la J.E.C. Il nous a aidées à la comprendre d'abord, à travailler en équipe, à réussir, à accomplir un but, et finalement à nous instruire et à développer nos talents.

Pendant ce temps aussi, nous avons pensé à l'importance de la J.E.C.: à son but. Elle demande du travail de surplus, du temps supplémentaire, de la générosité, de l'initiative, etc., mais ce qu'elle nous donne vaut encore plus: "La satisfaction d'avoir offert à Dieu, un travail qui lui est agréable." "J.E.C.: béquille qui nous aide à accomplir notre longue marche au ciel."

Caroline DESJARDINS, grade X, no 21.

J.E.C.

J'ai trouvé la récollection très intéressante; j'ai aimé les points variés que nous avons discutés.

Dans la récollection, j'ai bien aimé la manière de présenter les passages du Nouveau Testament. J'ai joui de les lire, ensuite de les discuter. J'ai bien apprécié les mots inspirateurs de M. l'abbé Hébert ainsi que son commentaire sur les rêveries habituelles des adolescentes.

Suzanne Muller, grade X, no 21.

Récollection du 31 octobre

Impressions générales sur la Récollection:

Mes impressions générales sont d'avoir vraiment réussi à comprendre le grand amour que le Christ a pour nous. Même avant notre naissance, son amour pour nous a été immense. Il ne nous oublie pas une seconde durant notre vie, car s'il cessait de penser à nous, nous disparaîtrions tout simplement de la terre. Mes préférences se dirigent vers les psaumes chantés qui ont aidé beaucoup à notre réflexion.

Ce qui m'a le plus frappée fut notre montée vers la pensée de Dieu. Ce fut très facile pour nous de nous recueillir, de penser à Dieu, de méditer sur quelques passages, de reconnaître des personnages dans la Bible et de les discuter.

J'ai mieux aimé la partie à la chapelle. Ici, ce fut très paisible et on put méditer et penser très clairement à tout ce que M. l'abbé Hébert nous avait dit.

Raymonde BEAUDRY, grade X, no 21.

Récollection

Mes impressions générales sur la Récollection de la J.E.C., du 31 octobre.

J'ai bien aimé la Récollection parce qu'elle m'a fait réfléchir davantage sur ma situation de pécheresse. Elle fut très bien organisée et voilà une des raisons pour lesquelles elle fut un succès. Je tiens à féliciter M. l'abbé Hébert et toutes celles qui ont rendu possible cette Récollection.

Ce qui m'a le plus frappée:

La lecture sur Adam et Eve, tirée de la Genèse, et le commentaire de M. l'abbé Hébert m'ont frappée. Ils ont attiré mon attention sur ma faiblesse en face de la tentation. Ils m'ont fait comprendre davantage que Dieu m'aime et qu'il veut mon bien en tout temps. C'est pourquoi il envoya son Fils unique pour nous sauver, me sauver.

Ce que j'ai le mieux aimé:

De toute la Récollection, ce que j'ai aimé le plus fut le psaume "Le Seigneur est mon berger". Ce psaume est très touchant, ses paroles mettent l'emphase sur l'amour que Dieu a pour nous, ses brebis, amour tel que, si nous suivons Jésus-Christ nous serions tout ce dont nous avons besoin.

Denise CHAPUT, grade X, no 21.

Mot sur notre affiche ou charte étudiante

Fière! Pure! Joyeuse! Conquérante!

Même si vous n'êtes pas dans la J.E.C., je crois que vous savez ce que ces quatre mots veulent dire.

Ils sont les quatre mots d'ordre de la Jéciste.

a) Elle doit être fière d'appartenir à la religion catholique et au mouvement.

b) Elle doit être pure dans ses actions, ses pensées et ses paroles.

c) Elle doit être joyeuse dans toutes les difficultés, devant toutes les souffrances.

d) Elle doit être conquérante, c'est-à-dire, elle doit conduire les âmes à Dieu en leur donnant le bon exemple.

En plus de ces vertus, notre affiche vous montre les attitudes que doit posséder une bonne étudiante:

1. Elle doit être honnête en tout ce qu'elle fait. (Illustration: balance)
2. Elle doit être travaillante comme une abeille. (Illustration: une ruche d'abeilles)
3. Elle doit être à temps pour ses classes. (Illustration: une horloge marquée à l'heure)
4. Elle doit garder le sourire toujours et partout. (Illustration: une figure souriante)
5. Elle doit être aimable et gentille envers tous. (Illustration: un coeur aimant)

Ces pensées ne sont pas seulement pour les Jécistes mais au contraire, je vous assure que si vous suivez toutes ce plan vous réussirez mieux en classe et vous serez heureuse parce que vous faites votre devoir d'état avec une véritable conscience professionnelle.

Denise CHAPUT, grade X, no 21.

St-François-Xavier

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Gustave Régnier, le 19 novembre, leurs parents et amis organisèrent une soirée-surprise au magasin de Mme J. Régnier, belle-soeur de M. Régnier.

Il y eut chants, musique, histoires, etc., au cours de la veillée, et tous s'amusèrent jusqu'à minuit alors qu'on présenta de beaux cadeaux et une bourse bien garnie aux héros de la fête.

Pour terminer cette agréable soirée, un goûter fut servi par Mme J. Régnier.

Construction

L'école du village, en voie de construction, sera terminée pour Noël. Cet édifice au coût de $90,000 sera sûrement une amélioration pour le village.

La Broquerie

Fête à l'auditorium

Le dimanche 27 novembre les paroissiens se réunissaient nombreux à l'auditorium de l'école pour fêter leur dévoué pasteur, M. l'abbé Ubald Lafond, curé. Une intéressante séance avait été organisée à cette occasion par la J.R.C. Voici le programme:

Mot de bienvenue: M. Marcien Ferland.

Chant: "O Canada"; au piano, la Rév. Sr Blanche Brisebois, S.G.M.

Chorale paroissiale: Notre-Dame-des-Ecoles, Brunette, Alouette.

"Pamplemine": Mlles Anita Brunette, Madeleine Grimard, Jeanne Lavack et Céline Normandeau.

Piano: "La valse des nymphes", Mlle Huguette Wendon.

Chant: "Sur les flots bleus", Mlles Claudette Wenden et Jeannette Beaupré.

Comédie: "Ce qu'on peut faire avec un cheveu", M. Guy Fournier.

Les Gais Manitobains de St-Boniface y participèrent à leur tour avec quelques danses et chansons: "Mon ami me délaisse", "La Bourgogne", "Auprès de ma blonde", M. Florent Arnaud en est le président.

Ensuite, distribution de la tire de la Ste-Catherine.

Piano: "Ah! vous dirai-je maman", Mlle Yvette Balcaen.

Déclamation: "Arsène", M. Claude Mulaire.

Piano: "Starlight Waltz", Mlle Pauline Tétrault.

Pièce en deux actes: "La force des moutons", MM. Jean-Marie Mulaire, Marcien Ferland, Roland Gauthier et Edmond Plouffe.

M. Jean Balcaen, maître de cérémonies, félicita les artistes et les organisateurs. En termes appropriés, M. le Curé remercia tous et chacun pour cette belle soirée.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à M. Jean Taillefer de retour chez lui après un séjour à l'hôpital St-Boniface, ainsi qu'à M. Joseph Balcaen qui vient de subir une sérieuse opération.

Noël! Noël!

Noël approche. De nombreux efforts ont été faits en ces dernières années pour redonner à cette fête et aux jours qui la suivent leur caractère chrétien qu'ils avaient peu à peu perdu. De bons résultats ont été obtenus. Mais les profiteurs de fêtes mondaines n'ont pas encore abandonné la partie. Que chaque chrétien s'efforce donc, surtout les pères et mères de famille, de redonner à la naissance de Jésus, notre divin Rédempteur, dans leurs foyers, leurs bureaux, leurs industries, dans les cartes de souhaits qu'ils échangent, les décorations dont ils ornent leurs maisons, les réunions qu'ils organisent, la première place à ce grand événement.

Fondation de l'APM de Ste-Agathe et collation des diplômes de français

STE-AGATHE — Depuis longtemps déjà il était question d'organiser une association de parents et maîtres à Ste-Agathe. C'est enfin un fait accompli. Tous ceux qui ont à coeur l'éducation des enfants s'en réjouissent, car ce sera un terrain de bonne entente pour résoudre les problèmes scolaires et s'entraider entre parents et maîtres.

A une première assemblée, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang de St-Boniface, et M. Georges Forest, secrétaire-trésorier de la F.A.P.M., furent les orateurs invités.

A la dernière ce fut M. Gérard Lagacé qui mit ses vastes connaissances en la matière à la disposition des membres de la nouvelle association. A cette même assemblée on procéda à l'élection de l'exécutif. Automatiquement M. l'abbé A. Couture, curé, et la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, principale de l'école, en font partie. M. Hector Bahuaud fut élu président; M. René Pilon, vice-président; Mme Lily Baudry, secrétaire; Mme Emmanuel Lemoine, trésorière.

On forma trois comités: programmation, Mme St-Vincent, président, Mme Adrien Dumesnil et M. Paul Joyal, assistants; réception, Mme René Pilon, présidente, secondée par Mmes Albert Girouard, Adolphe St-Onge et Armand Gratton; recrutement, M. Jean-Léon Ouimet, président, aidé par MM. Albert Nolette, Hubert Pinsonneault, Elie Dorge, Mmes L. Guillou et Edmond Saurette. Il a été proposé et adopté que l'association soit affiliée à la Fédération des Associations Parents et Maîtres françaises et anglaises du Canada.

Diplômes

Le vendredi soir 25 novembre, il y avait à la salle paroissiale la collation des diplômes de français et de catéchisme pour les enfants méritants qui fréquentent l'école de Ste-Agathe. La proclamation du palmarès fut faite par M. L.-D. Nolette, président de la commission scolaire. Les récipiendaires des prix sont reconnaissants aux généreux donateurs, soit organisations ou particuliers. Un programme patriotique des plus approprié comprenait un mot de bienvenue par M. Lorrain St-Onge, du chant en choeur, des récitations, des saynètes et une allocution de M. l'abbé A. Couture, curé. Grâce au dévouement des maîtresses, au talent et à la bonne volonté des élèves, la soirée fut un régal pour tout l'auditoire de parents et amis.

Heureuse gagnante

On a été très heureux d'apprendre que Mlle Rita Lemoine, étudiante d'économie domestique à l'Université de Manitoba, avait été gagnante de la bourse Evelyn Ames de $100 et d'une autre de $50.00 du Club Kiwanis. Félicitations à Mlle Lemoine.

Ste-Rose-du-Lac

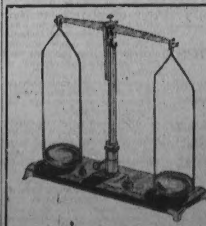
Dames Auxiliaires de l'hôpital

Il y aura des heureux, cette année, au temps des Fêtes. Et les patients de l'hôpital de Ste-Rose en seront, promettent les langues indiscrètes. Il paraît en effet qu'à la dernière réunion des Dames Auxiliaires de l'hôpital, on s'est donné le mot.

Il y avait là une vingtaine de membres, de même que Soeur Supérieure et Soeur Pelletier. Bien entendu, ce fut une "réunion vingtième siècle", tout à fait digne et respectable, ouverte comme il se doit par le chant de "O Canada" et la prière suivis par la lecture et l'adoption des solennels rapports de Mmes la secrétaire et la trésorière, et ajourné après le lunch. Mais entre-temps, on se serait entendu pour confier à Mmes Alex. Brown, B. Fourneaux et Leperre l'achat et l'emballage de cadeaux de Noël, qui seraient distribués aux patients le dimanche 18 décembre, lors d'un petit concert de Noël donné par les Dames Auxiliaires, sous la savante direction de Mmes Ken Brown et Georges Monteyne. On peut faire bien des conjectures quant aux cadeaux, mais de grâce qu'on ne montre pas cette chronique aux patients actuels et futurs, car tout le monde voudra être malade ce jour-là!

Le samedi 26 novembre les Dames Auxiliaires invitaient tous les gens de la région à la patinoire de Ste-Rose. Pas pour une joute de hockey, non, mais pour un grand thé et une grande vente. Elles avaient préparé de leurs mains une variété de petits et gros gâteaux, de petits et grands tabliers qu'on s'est arrachés sans les déchirer. Ce fut un succès que le pauvre vocabulaire du chroniqueur ne saurait décrire. Le gros gâteau fut gagné à l'enchère par M. Debinsky, et le tout petit par M. Jimmy Brown. Le prix d'entrée, une belle de bonbons faits à la maison, fut mangée par Mme Gaston Archambault.

La vie est belle à Ste-Rose, et la charité est grande!



Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

M. et Mme Papen et MM. Auguste Bandet, Jean Lacroix, Hervé Pelletier et Roger Gauthier garderont longtemps dans leur mémoire le souvenir du Cinquantenaire du "Patriote" à Duck Lake; ils n'oublieront pas de sitôt l'hospitalité des gens de Duck Lake, l'animation qui régnait dans la salle des débats, une animation qui contrastait avec l'inertie glaciale des rues de Duck Lake et de la campagne environnante. Ils parlent encore de l'éloquence des orateurs, de l'inquiétude justifiée des délégués au sujet du nouveau système de réorganisation de comtés proposé par le gouvernement de Regina, du dévouement des organisateurs des cérémonies du Cinquantenaire du "Patriote" et du congrès de l'ACFC et de l'ACEFC. Le ton de la voix de M. Charles Papen, lorsqu'il parla de la survivance du français en général et de la radio française en particulier, résonne encore dans leurs oreilles. De l'avis de tous, la journée de Duck Lake fut un acte de foi et de patriotisme.

Les personnes qui ne purent se rendre à Duck Lake entendirent sur les ondes de CFNS la diffusion de la messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr L. Morin, et commentée par M. l'abbé Jean Papen, professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert. Ils purent suivre également, grâce à la radio, les différentes péripéties de la fête du Cinquantenaire et la marche du congrès.

Prince-Albert

Recettes du bazar

La loterie paroissiale remporta $1,030.25. Les six branches de la Ligue Féminine Catholique et le Club M.C.C. y compris les bingos, etc., réalisèrent la somme de $1,727.08, faisant un total net de $2,757.33.

Mgr J.-A. Boucher, curé, remercia chaleureusement toutes les personnes qui se sont tant dévoués afin d'obtenir un aussi magnifique succès.

Quarante Heures

Le vendredi 2 décembre, premier vendredi du mois, aura lieu l'ouverture de l'exercice des Quarante Heures. L'exposition et la procession du Saint-Sacrement auront lieu après la messe de 8 h. a.m. Il y aura une messe à 6 h. 30 p.m. L'heure d'adoration sera prêchée par M. l'abbé Arsène St-Pierre.

Le samedi matin, après la messe de 8 h., exposition du St-Sacrement, mais la messe aura lieu à 7 h. 30 p.m. au lieu de 6 h. 30. Le lendemain, dimanche, l'exposition du St-Sacrement se fera après la messe de 10 h. 30 a.m. Adoration tout l'après-midi, heure sainte à 7 h. 30 p.m. et adoration toute la nuit. La cérémonie de clôture aura lieu lundi matin à 8 h.

Les paroissiens de Leask honorent leur pasteur

Récemment, dans la salle de la Légion, un banquet organisé par les paroissiens de Leask, fut offert à M. l'abbé A. St-Pierre, leur curé durant les 14 dernières années. Il est remplacé par M. l'abbé Gaston Deschamps qui demanda sa bénédiction pour ses ouailles.

M. Georges Cuelanaere présidait ce repas auquel 150 convives prirent part. Parmi les dignitaires présents, on remarquait MM. les abbés A. Auclair, de Blain Lake, L. Forget, de Marcelin, et le R. P. G. Ménard, O.M.I., d'Aldina.

Le R. P. N. Engel, O.M.I., du collège St-Thomas de North-Battleford, fut l'orateur principal. Une bourse fut présentée au héros de la fête. Les Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne étaient en charge du banquet.

M. l'abbé Arsène St-Pierre est nommé curé de la paroisse St-Joseph-Calasanz de North Battleford.

Nomination

Le Conseil de cette ville a approuvé la nomination de Me J.-E.-L. Lamontagne comme procureur avec un salaire de $7,000 par année. Cette position était rendue vacante par la démission de Me Peter N. Mahon et Me M. Longdorth. Celui-ci s'occupait des causes criminelles en cour de police municipale. Me P. Mahon s'occupait des matières légales pour le Conseil de ville.

Me Lamontagne maintenant remplira ces deux fonctions. Il reçut son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa en 1951, son degré en loi civile de l'Université McGill en 1955 et le bachelier en loi de l'Université de Saskatchewan, en 1959. Il entrera en fonction le 1er janvier 1961. Me Lamontagne est marié, père de cinq enfants, et réside en cette ville depuis 1956.

Baptêmes

Le 25 septembre: Renée-Nicole-Paulette, fille de M. et Mme Jérémie Crépeau, née le 3 septembre. Parrain et marraine, Paul et Nicole Crépeau.

Le 23 octobre: Marie-Françoise-Andrée, fille de M. et Mme J.-E.L. Lamontagne, née le 11 octobre. Parrain et marraine, Jean-Marie Cincennes et Françoise Paulhus.

Le 6 novembre: Roger-Vernon-Joseph, fils de M. et Mme R. Hoey, né le 28 octobre. Parrain et marraine, Maurice Trudel et Mme M. Trudel.

Le 20 novembre: Gisèle-Rose-Marie, fille de M. et Mme Marcel Simonot, née le 10 novembre. Parrain et marraine, Zénon Lepage et Rose Denis.

Oscar Lake

Décès

Le dimanche 6 novembre, M. Michel Lavallée rendait son âme à Dieu après avoir reçu les derniers sacrements. Il était âgé de 72 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Joséphine Vandal; un frère, Arthur; trois soeurs, dont Mme Jos. Paul, de Mayfair; six enfants, dont Pierre, de Léoville, Antoine et Albert, d'Oscar Lake, et Ernest; 29 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 8 novembre dans l'église St-Henri de Leask. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Gérard Ménard, O.M.I., curé d'Aldina, Sask. Les porteurs étaient ses quatre fils et deux petits-fils, Emile et Marcel Lavallée. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Gravelbourg

Distribution des prix

Le dimanche 27 novembre avait lieu à l'auditorium du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, la distribution des prix de français et de religion aux élèves de l'école publique et de l'école Piché. Son Exc. Mgr A. Decosse avait bien voulu présider cette importante cérémonie. Plusieurs autres dignitaires religieux et laïques rehaussaient de leur présence cette manifestation annuelle, et bon nombre de parents et amis surent aussi braver la neige pour répondre à l'invitation.

Dans son mot de bienvenue, M. Edouard Mailhot souligna le progrès effectué en 1960 en faveur du français, grâce aux multiples activités françaises qui se sont succédées tout au cours de l'année, tant à l'ACELF qu'à l'AFCIS et à l'ACFC. M. Mailhot remercia aussi les généreux donateurs de prix et promit, au nom de ses collègues, que tous se montreraient dignes d'une telle bonté par un usage plus soutenu de la langue française.

Vint ensuite la distribution des prix accordés par l'ACFC aux cours élémentaires. Ont remporté les premiers prix: Michelle Mailhot, Denis Larochelle, Alice L'Heureux, Suzanne Larochelle, Marie-Anna Perron, Diane et Jeannine Verville, Cécile Lizée, Lilliane Verville, Eugène Jacques et Alice Larochelle.

Après un délicieux intermède de diction et de chant donné par Cécile Lizée et Lucien Bourgeois, les élèves des cours supérieurs avaient, à leur tour, le plaisir de recevoir leurs prix. Mlles Céline Perron, Marianne Fournier, Rita Perron et Pauline Duclos figuraient en première place.

Une gracieuse danse-ballet exécutée par les élèves du grade VI reposa les auditeurs de la longue liste des concurrents. La proclamation des prix spéciaux de français et de religion fut entrecoupée par des mélodies de piano et de chant fort bien rendues par Mlles Cécile Longpré, Marguerite Doll et Andrée Audette. A la suite de la remise des certificats de religion, les pensionnaires du couvent Jésus-Marie exécutèrent deux jolies pièces de leur répertoire: "L'automne" et "Joie jeune et belle".

Me Allyre Sirois, qui agissait comme maître de cérémonies, prit ensuite la parole pour féliciter les institutrices et les élèves de leurs succès, après quoi il invita Son Exc. Mgr A. Decosse à prononcer le discours d'occasion. Son Excellence, avec sa bienveillance habituelle, encouragea les professurs et stimula les élèves à persévérer dans leurs efforts. L'"O Canada" termina cette agréable soirée.

Le personnel enseignant et la gent écolière du couvent de Gravelbourg remercient de tout coeur ceux qui ont offert des prix spéciaux, et ils sont nombreux: Me Allyre Sirois, M. le Dr Morin, M. Dumont Lepage, MM. les abbés Dugas et Guénette, le R. P. Paris, O.M.I., M. Paul Marchand, la Rév. Mère Provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, les Rév. Mères Supérieures du couvent et de l'hôpital, les Chevaliers de Colomb, Mlle Jeanne Beauregard, M. Roland Pinsonneault, le Cercle paroissial de l'ACFC et la Ligue des Femmes Catholiques de Gravelbourg.

Un sincère merci va également à tous ceux qui ont su stimuler les concurrents, soit par leur présence, leurs félicitations ou leurs encouragements.

Radville

Décès

Le mardi 22 novembre, Mme Victor Bourassa s'éteignait après quelques semaines de maladie à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de Mme Hector Gilmore, fille de la défunte, où un grand nombre de parents et amis vinrent prier et offrir leurs condoléances à la famille éprouvée.

Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille le 26 novembre, par M. l'abbé N. Marcotte, assisté de MM. les abbés C. Lambertus, de Minton, et H. Bosma, de Pangman, comme diacre et sous-diacre.

Les enfants de choeur, Achille, Alphonse, Ronald et Laurier Bourassa, ainsi que les porteurs, MM. Louis, Laurent, Gilbert et Marius Bourassa, Horace Gilmore et Maurice Fradette étaient tous petits-fils de la défunte. Les religieuses du couvent St-Louis firent les frais du chant. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Mme Victor Bourassa, née à St-Valentin, P.Q., épousa M. Victor Bourassa en 1898 à St-Valentin, P.Q. Ils s'établirent sur une terre à Ste-Colette en 1910. En 1945, ils vendirent leur terre à leur fils, Etienne, et se retirèrent à Radville. Cette pieuse mère qui éleva 16 enfants, dont 14 sont vivants, était Dame de Ste-Anne depuis un grand nombre d'années.

La défunte laisse dans le deuil, huit filles, Orise (Mme Aristide Bourassa), Alphonsine (Mme Hector Gilmore), Agnès (Mme Emile Fradette), Alice (Mme Jean Ouimet), Alma (Mme Wilfrid Nadeau), Eva (la Rév. Sr St-Victor), Marie (Mme Arthème Jalbert) et Lucienne (Mme Paul Laliberté); six fils, Horace, Joseph, Pierre, Henri, Victor et Etienne; 97 petits-enfants et 117 arrière-petits-enfants; trois demi-soeurs, les Rév. Srs Ste-Camille et St-Samuel et Mme Eveline Gilchrist, de St-Hyacinthe, P.Q.

Des gens de Glaswin, Weyburn, Oxbox, Regina, Sedley, North-Battleford, Kincaid, Minton, Spiritwood, Moose Jaw et Gladmar assistaient aux funérailles.

Remerciements

La famille Bourassa remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles lors du décès de Mme Bourassa. Elle remercie spécialement les religieuses de l'hospice Marian, les deux médecins et les Soeurs Grises de l'hôpital de Regina pour leurs bons soins.

M. et Mme Germain Gilmore remercient, par la voie du journal, toutes les personnes, de loin ou de près, qui les ont aidés lorsque leur maison fut incendiée.

Makwa

Ouverture officielle

Le 10 novembre eut lieu, en présence de distingués visiteurs et de nombreux parents, l'ouverture officielle de la nouvelle école de six classes.

Le programme débuta par la présentation des clefs, puis, le ruban fut coupé par M. Duprey, pionnier de la région, qui fit un intéressant historique de la fondation et du développement du district.

M. John Melling, maître de cérémonies et président de la commission scolaire locale, souhaita la bienvenue à l'assistance et introduisit les orateurs.

Le R. P. Léo Couture, O.M.I., curé et commissaire, prit ensuite la parole et souligna le progrès accompli en ces dernières années; il exhorta les parents et les institutrices à poursuivre leur idéal chrétien dans l'oeuvre d'éducation.

Mme Burke Nagle, présidente du Club Foyer-Ecole, se fit l'interprète des parents en cette heureuse occasion. M. Albert Lalonde, dévoué secrétaire de la commission locale et président de l'Association des commissaires du Nord, exprima ses remerciements à tous ceux dont la coopération et la bonne volonté ont rendu possible la réalisation d'une école moderne.

Il y eut aussi allocutions appropriées par M. Victor Lalonde, conseiller de la Fédération des Instituteurs de la Saskatchewan; par M. Gus. Malinowski, président des commissaires de l'Unité de Meadow Lake; par M. Martin Senchuk, membre de l'assemblée législative, et par M. Jonas Samson, surintendant. Tous montrèrent éloquemment leur satisfaction d'être présents à cette cérémonie et félicitèrent les responsables de la construction.

M. H. Janzen, directeur provincial des programmes d'études et invité d'honneur, adressa des paroles encourageantes aux enfants et aux parents, et fit un contraste entre l'ancien et le nouveau système d'éducation; il loua les contribuables d'avoir obtenu pour leur village une école secondaire.

Les étudiants, par l'intermédiaire de Reinhold Miklos, offrirent leurs hommages de gratitude, d'abord à la Divine Providence de qui vient tout bien, ensuite à leurs généreux parents, aux infatigables commissaires locaux et à tous ceux qui ont aidé à leur procurer une école spacieuse, attrayante et confortable.

La chorale de l'école exécuta trois chants: "Bless this House", "Partons, la mer est belle" et "How Great Thou Art".

Un délicieux goûter au buffet fut servi par les dames dans les salles de classe artistiquement décorées et égayées par de magnifiques gerbes de fleurs offertes par M. Bruce Hamilton, de Prince-Albert, habile architecte, et la S.T.F. par son représentant, M. Victor Lalonde, de Meadow Lake.

Pendant le repas, l'orchestre de l'école joua plusieurs morceaux.

Tous se retirèrent enchantés de cette belle fête scolaire et paroissiale dont ils garderont longtemps le souvenir.

Lettre de Paris

Le général de Gaulle appuie sur l'accélérateur

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le général de Gaulle affectionne les comparaisons ferroviaires. "Le train est sur les rails", disait-il en 1946, en évoquant le redressement de la France. "La machine est lancée", a-t-il dit à l'un de ses ministres à propos de la phase dans laquelle vient d'entrer sa politique à l'égard de l'Algérie.

Oui, la machine est lancée, et bien lancée. Le président de la République sait que le temps ne travaille plus pour lui, et qu'il doit agir rapidement, et il est contraint de brûler les étapes. S'il ne veut pas être pris de vitesse par les événements — aide des pays de l'Est au F.L.N.; décision de l'O.N.U. défavorable à la France, mise en place, en métropole comme en Algérie, d'un dispositif de résistance à la "République algériene", — le chef de l'Etat doit appuyer sur l'accélérateur et brûler ses vaisseaux. C'est un formidable "quitte ou double" qui est ainsi engagé.

La première décision a été annoncée le 16 novembre, soit douze jours après le discours du 4 novembre où, pour la première fois, de Gaulle a parlé de l'éventualité d'une "République algérienne". Cette première décision concerne un référendum, organisé par le gouvernement en vertu de l'article 11 de la Constitution.

Dans quelques semaines donc, le peuple français sera appelé à donner son avis, par oui ou par non, sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie "en attendant l'autodétermination".

Quand cette consultation aura-t-elle lieu? Il vient d'être confirmé que le référendum se déroulera en Algérie et en métropole pendant la première quinzaine de janvier, c'est-à-dire le 8 ou le 15.

Mais quel sera le contenu du texte sur lequel les Français auront à se prononcer? On en connait quelques-unes des grandes lignes, mais pas toutes, car il semble bien que si le général est formel sur l'objectif à atteindre — la fameuse République algérienne — il hésite encore sur le choix des moyens qui y conduisent.

* * *

Une première indication, en tout cas, a été fournie par la création d'un ministère des Affaires algériennes, qui a été confié à M. Louis Joxe, précédemment ministre de l'Education nationale.

M. Joxe, dont les services sont installés à Paris — et non à Alger —, a pour tâche, en liaison directe avec le chef de l'Etat, de réorganiser profondément les structures politiques et administratives de l'Algérie. Il a autorité sur l'ensemble des fonctionnaires civils et militaires qui oeuvrent de l'autre côté de la Méditerranée.

Que va-t-il faire en attendant le référendum?

A la vérité, peu de choses, puisque aussi bien les transformations envisagées par le général de Gaulle dépendent du verdict populaire. Reste, cependant qu'un énorme travail de préparation doit être accompli dans l'hypothèse — qui est très vraisemblable! — où c'est le "oui" qui l'emportera lors de la consultation de janvier. M. Joxe doit donc prévoir, dès à présent, ce que sera, en attendant le choix définitif de l'autodétermination, l'organisation des pouvoirs publics.

Le schéma est le suivant: la délégation générale à Alger, où M. Jean Morin a pris la place de M. Delouvrier, serait remplacée par un haut-commissariat. Il ne s'agit pas là, seulement, d'un changement de titre, car, dans les habitudes de l'administration française, le haut-commissaire est plus le représentant de la France auprès d'un Etat semi-autonome, qu'un agent d'exécution du pouvoir central.

Ainsi, dans les pays de la communauté, les gouverneurs généraux ont-ils été remplacés par des hauts-commissaires quand ces pays ont été admis au bénéfice de la souveraineté extérieure.

* * *

Donc, un haut-commissaire s'installerait à Alger. Il appellerait auprès de lui un certain nombre de personnalités politiques ou administratives — européennes et musulmanes — auxquelles serait confiée la responsabilité des grands services publics algériens.

Véritable embryon d'un futur exécutif algérien, cet organisme deviendrait en somme, un nouveau gouvernement provisoire de la République algérienne. Il aurait à appliquer dans tous les domaines les mesures et les réformes étudiées par les Commissions d'élus algériens, qui travaillent à Paris depuis plusieurs semaines.

Ces commissions, qui, jusqu'à présent, se sont réunies séparément selon leurs compétences, pourraient ultérieurement être regroupées en vue de constituer une authentique Assemblée délibérative, amorce d'un Parlement algérien.

Bien sûr, la mise en place de ce dispositif révolutionnaire ne se fera pas sans heurts. Les Français d'Algérie demeurent violemment hostiles à la "République algérienne", dont ils disent que sa naissance plongerait leur pays dans un chaos plus effroyable encore que celui que connait l'ancien Congo belge.

Il faut donc s'attendre, de ce côté, à des réactions extrêmement vives: des renforts de police et de compagnies républicaines de sécurité affluent à Alger en vue de faire face à toute éventualité. Car la mise en liberté provisoire du député Lagaillarde, vedette du "procès des barricades", semble avoir ranimé la flamme algéroise.

Du côté du F.L.N., l'hostilité aux projets du général de Gaulle n'est pas moindre. Un communiqué de Tunis a dénié tout intérêt à l'allocution du 4 novembre et contesté par avance tout statut de l'Algérie nouvelle "octroyé" par la France. Mais M. Ferhat Abbas et ses amis sont troublés, sinon inquiets. Pour deux raisons:

D'abord, parce que les initiatives du gouvernement français ont affaibli sensiblement leur position aux Nations unies où, dans deux semaines, le problème algérien sera évoqué. Il leur sera sans doute moins facile d'obtenir de l'O.N.U. qu'elle vote une "mise en demeure" à l'adresse de la France.

Ensuite, parce qu'on se demande, à Tunis, si de Gaulle ne va pas réussir dans ses entreprises et si, finalement, une Algérie rénovée ne va pas s'édifier sans le F.L.N. — ou contre lui.

D'importants personnages de l'Afrique noire circulent beaucoup entre Paris, Tunis et Rabat. Ils ne cèdent certainement pas au goût de tourisme accéléré, et leurs voyages ont un objet bien précis: faire en sorte que le dialogue se renoue entre Tunis et Paris.

* * *

Cependant, quelles que soient les rumeurs, les méfiances, les critiques et les attaques, le général de Gaulle entend aller jusqu'au bout de la décolonisation, comme le rappelait M. Terrenoire, ministre de l'Information:

"Jamais la France n'est grande que lorsqu'elle fait preuve, à la fois d'intelligence et de générosité."

Un débat se déroulera le 8 décembre devant l'Assemblée nationale. Le premier ministre Michel Debré apportera aux députés des éclaircissements sur la conception que se fait de Gaulle de l'avenir algérien.

Compte tenu de toutes les considérations qui précèdent, du lourd contexte national et international, ce débat revêtira une importance capitale. Il constituera pour le chef de l'Etat, pour le pays et pour l'Algérie une épreuve aux déchirements nombreux.

Maurice HERR.

Montmartre

Bingo

Le dimanche 4 décembre aura lieu à l'école du village un bingo organisé par les Dames de l'Autel. Vingt beaux prix, dont cinq en argent, seront gagnés. Un goûter sera servi.

Qu'on vienne en grand nombre encourager ces dames.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Phil. Doucette, de Wagner, Montana, sont venus visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Wilfrid Benoit, et leur famille.

Mme L. Blais et sa fille, Sandra, de Milden, Sask., sont venus passer quelques jours chez leurs amis à Willow-Bunch, dernièrement.

Mme Paliuck, de Readlyn, a passé une semaine chez MM. Laurent Deblois et Louis Fiset.

Mlle Estelle Rainville, de Gravelbourg, est venue visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, récemment.

Mme Livingston, de Moose Jaw, a visité les familles Joyal.

M. Robert Bourdages, étudiant au collège Campion de Regina, est venu visiter ses parents, M. et Mme Jean Bourdages, dernièrement.

Mme D. Joyal passa quelques jours chez des parents et amis à Regina et Weyburn, la semaine dernière.

Mlle Cécile Lautier, étudiante garde-malade à Winnipeg, est venue passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Lautier.

Mme F. Desjardins alla passer quelques semaines chez sa fille, Lilianne (Mme Don Van Alstyns), de Graven Hearst, Ont.; elle visita également ses soeurs à Sudbury et Avida, Ont.

M/ et Mme Lucien Couture sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture, à Ferland, récemment.

Mme B. Gosselin et son fils, Robert, sont allés à Regina pour affaires dernièrement.

MM. et Mmes Léonard Bourdages, Sylvio Sylvestre, Marcel Ingrand et Gordon Green sont allés à Regina pour affaires municipales, dernièrement.

Sont actuellement à l'hôpital local: MM. Jos. Duperreault et Clovis Beaudry, Mmes François Rodrigue et Jos. Bellefleur (un fils), le jeune Caplette et la petite fille de M. Roger Bruneau.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: MM. Albert Martin et Denis Cayer, Mmes Clément Lacerte et Gérard Verhelst.

Décès

M. Irénée Bergeron, d'Assiniboia, est décédé à l'hôpital local le jeudi 24 novembre, à l'âge de 78 ans. Les funérailles eurent lieu à Assiniboia le mardi 29 novembre.

Val Marie

Le dimanche 27 novembre eut lieu, après la grand-messe, l'élection du conseil paroissial de l'ACFC. Une trentaine de personnes y assistèrent. Mme J. Cornet fut réélue présidente; M. Fernand Nadeau, vice-président; M. Robert Lemire, réélu secrétaire; M. Valère Dumonceaux, réélu trésorier; Mme Emile Paradis et MM. A. Côté, Eugène Paradis et O. Pinel, conseillers.

Va-et-vient

MM. et Mmes F. Perreault, Paul Syrenne et leur fille, Paulette, F. Nadeau et M. Hector Bellefeuille se sont rendus à Swift Current cette semaine.

Mme René Massé et ses deux enfants et M. Lionel Syrenne ont visité leurs parents à Ponteix.

M. l'abbé O. Lemay, accompagné de M. l'abbé B. Roy, curé de Masefield, s'est rendus à Shaunavon et Gravelbourg cette semaine.

Mlle A. Gosselin s'est rendue à Shaunavon pour assister à la bénédiction du nouvel auditorium de l'école séparée.

Les religieuses de l'Assomption ont eu la visite de Mère Provinciale, Mère Marie-Auxiliatrice, et la directrice des études, la Rév. Sr Daniel, A.S.V.

Bienvenue à Mère St-Antonin, première supérieure au couvent.

En visite chez les familles Denniel et Leblanc, le dimanche 27 novembre, étaient M. et Mme W. Douville, de Ponteix, M. et Mme A. Arsenault et Mme Jeanne Gunderson, de Swift Current, et M. et Mme A. Tessier, de Cadillac.

Malades

Mmes Irène Scantland et Béatrice Jacob sont patiente à l'hôpital de Shaunavon.

Mmes R.-A. Bergeron, Paul Larivière, Lucille Forester (Perreault) et MM. J. Bellefeuille, L. Poisson et P. Clément sont patients à l'hôpital Notre-Dame.

Billet du vendredi

Jean Charbonneau, poète et philosophe

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Jean Charbonneau, décédé il y a quelques semaines, était oublié depuis longtemps. Il se tenait d'ailleurs à l'écart, retiré dans une sorte de tour d'ivoire, et il faisait en sorte que son nom ne parût nulle part. Si on le trouve dans les manuels des étudiants obligés par l'état, sinon par goût, de s'intéresser aux lettres, on le chercherait en vain dans le **Répertoire bibliographique** de la Société des Ecrivains Canadiens ou autres ouvrages du genre.

Il n'écrivait que pour sa satisfaction, sans souci du public, de la presse, des confrères, de la renommée, de la gloire. Au vrai, ses confrères à lui, les écrivains de sa jeunesse et de son âge mûr, avaient disparu pour la plupart. Il se complaisait dans sa solitude, devenu comme indifférent aux bruits du monde, peut-être désabusé, blasé, reclus en sa vie intérieure, ne se souciant de rien ni de personne.

L'un de ses derniers ouvrages fut son **Ecole littéraire de Montréal**, dont il raconte l'origine, nomme ses principaux animateurs, essayant de déterminer l'influence qu'elle put avoir sur ses contemporains et leurs successeurs. Le livre remonte à 1935, il y a vingt-cinq ans. Il y annonçait, dans la liste de ses oeuvres, deux recueils de poèmes qui, sauf erreur, ne furent pas publiés: **Sur la Borne pensive** et **Les Enracinés**. Il donna cependant en 1940 un recueil de poésies, **Tel qu'en sa solitude**, qui peut-être les englobe.

* * *

Jean Charbonneau, qui vient de mourir à 85 ans, appartenait au groupe des poètes-philosophes, dont le prototype le plus parfait serait Baudelaire, lequel n'a jamais été égalé, et qui ne se serait pas situé lui-même dans ce monde de la poésie s'appuyant sur l'étude de soi, du **moi**, comme disait Maurice Barrès, et de l'homme en face de Dieu, de la nature, de l'amour, de la mort.

A Paris, me promenant un jour au cimetière du Père-Lachaise, je tombai sur la tombe de Sully-Prud'homme, perdue parmi des centaines d'autres portant des inscriptions ordinaires, indifférentes. Sur la face avant de la pierre, son nom, les années de sa naissance et de sa mort: 1839-1907. Lui aussi est oublié, qui, poète d'une remarquable sensibilité, s'évertua à marier poésie et philosophie. Il reste surtout de lui son fameux **Vase brisé** et quelques pièces mises en musique que l'on chante encore, sans rien soupçonner de l'auteur des paroles.

Pour revenir à Charbonneau, il s'employa dès son premier recueil à étayer ses alexandrins des fruits de sa réflexion, avec ce résultat que sa poésie prit une sorte d'allure guindée, un peu solennelle, froide, déroutante. Il le voulait ainsi, sans peut-être se rendre compte qu'il rebutait le public à atteindre. Poète-philosophe, il se vouait à l'isolement et ne s'en préoccupait pas. Même s'il se permit cette élégance de publier, chez Lemerre de Paris, ses **Blessures**, le joli volume provoqua peu de remous dans la mare. Et cela se passait, comme on dit dans les contes de fées, en 1912.

* * *

Charbonneau fut pourtant l'un des fondateurs de l'Ecole littéraire de Montréal, avec son ami Paul de Martigny. Nous sommes à l'automne de 1895. Jean Charbonneau avait vingt ans et il rêvait pour le Canada français d'une littérature nouvelle, plus vraie et moins floue que l'ancienne, qui abandonnerait le romantisme à la Hugo, tant exploité par Fréchette, la sensiblerie larmoyante de Lamartine, pour acclimater peu à peu chez nous les tendances de l'école parnassienne, du symbolisme, même du néo-classicisme.

On voulait une littérature qui se rapprochât de l'art, sans ignorer les normes du goût, de l'ordre, de la mesure. Charbonneau et de Martigny s'adjoignirent peu à peu Louvigny de Montigny, Germain Beaulieu, E.-Z. Massicotte. Ils furent bientôt quarante, réduits à une dizaine après quelques mois.

De nouvelles recrues vinrent, parmi lesquelles des hommes qui allaient rajeunir et mettre en bonne voie la poésie au Canada français: Emile Nelligan, Charles Gill, Albert Lozeau, Gonzalve Deslauriers, Joseph Mélançon (Lucien Rainier), Arthur de Bussières. Des prosateurs se mêlaient à eux, dont Léon Lorrain et Damase Potvin, qui vivent encore, et d'autres qui disparurent trop tôt. Chose certaine, l'école créée ne manqua pas d'influence, et c'est à elle qu'on doit en grande partie l'élan qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Au moment de sa mort, Jean Charbonneau pouvait se dire qu'il avait bien mérité de la patrie littéraire. On ne le sait pas assez. Il publia lui-même six recueils de vers, le livre déjà mentionné, un ouvrage en trois tomes sur **Les Influences françaises au pays.** Avocat, il exerça sa profession à Montréal pendant plus de trente ans, puis quitta le prétoire pour devenir traducteur. Il était membre de la Société Royale du Canada depuis 1935.

L'ILLETTRE.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. a eu lieu au presbytère le mardi 15 novembre avec M. l'abbé G. Pouliot, directeur, et 12 membres présents.

L'assemblée commença par la prière de la Ligue, et la secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée.

Une lettre reçue de l'hôpital de North-Battleford, invitant les membres à contribuer et à assister à leur bazar le samedi 3 décembre fut lue par Mme P. L'Heureux.

La présidente, Mme A. Blanchette, annonça que des livres et journaux avaient été envoyés pour les missions. On fit aussi savoir que l'assemblée du mois de décembre n'aurait pas lieu.

M. l'abbé Pouliot donna sa bénédiction, et un délicieux goûter fut servi par Mmes Blanchette, Mmes W. Dion, A. Latendresse, F. Pelchat et L. Webert serviront le goûter au mois de janvier et feront le nettoyage de l'église avant Noël.

Conférence régionale

34 membres de la L.F.C. et les curés de Leask, Denholm, North-Battleford, Paradise Hill, Cochin et Vawn ont assisté à une conférence régionale tenue dans la salle paroissiale le mardi 22 novembre.

Mme A. Blanchette, présidente, présenta le R. P. G. Crépeau, O.M.I., directeur diocésain, Mme Hill, présidente diocésaine, et Mme Colleau, présidente du comité d'organisation.

Après la prière de la Ligue, Mme Colleau énuméra les devoirs des présidentes des comités; elle expliqua comment ériger un rapport, et demanda aux dames de ne pas accepter la charge de présidente si elles ne peuvent faire le travail. Mme Colleau ajouta que toutes les dames de la paroisse devraient faire partie de la Ligue et devraient recevoir le "Canadian League Magazine".

Mme Hill dit quelques mots au sujet de la conférence de Vie Sociale, tenue à Regina, et fit savoir qu'on pourrait bientôt se procurer un livre sur l'Apostolat de la famille chrétienne.

Le R. P. Crépeau parla ensuite du programme spirituel de la Ligue et déclara que l'intronisation des Coeurs de Jésus et de Marie devrait se faire dans chaque famille de la paroisse. Au cours de l'après-midi il y eut initiation des nouveaux membres par Mme Hill, aidée de Mme Colleau.

Il y eut aussi un cercle d'étude comprenant l'Eglise, le foyer et l'école. Le R. P. Crépeau fit quelques commentaires sur les réponses apportées et la réunion se termina par la prière et une messe célébrée à 4 h. p.m. par le R. P. Crépeau.

Un goûter fut servi dans la salle paroissiale et tous retournèrent content de cette journée si profitable.

Çà et là

Le dimanche 27 novembre, M. et Mme Arthur Blanchette étaient en visite chez les parents de celle-ci, M. et Mme Henri Blais.

Mlle Bernadette Bru, de Jackfish, a passé la fin de semaine chez Mlle Thérèse Bilodeau.

M. et Mme Henri Pouliot sont allés à Debden, mercredi der- chez Mlle Thérèse Bilodeau. compagnait.

Félicitations à M. et Mme Georges Vallière à l'occasion de la naissance d'un fils, né le dimanche 27 novembre à l'hôpital Notre-Dame de North-Battleford.

Une nouvelle usine ouverte à Saskatoon

SASKATOON — Le rêve de M. et Mme Ernest Bourgault fut réalisé le mercredi 23 novembre à l'occasion de l'ouverture officielle d'un établissement de $35,000 pour réparation des tubes-images d'appareils de télévision, le seul de son genre dans l'Ouest canadien.

Parmi les dignitaires présents on remarquait Son Exc. Mgr F. Klein qui bénit l'édifice; M. Harry Jones, M.A.L. à Ottawa, M. Percy Klachn, échevin, M. Alec Kyle, du "Board of Trade", et M. Russ Brown, ministre de l'industrie. Tous félicitèrent M. Bourgault et lui souhaitèrent du succès dans son entreprise.

L'hon. Russ Brown, dans son discours, dit qu'il encourageait beaucoup les petites industries et que son département était prêt à les aider. Après avoir coupé le ruban, il déclara que l'usine était ouverte officiellement.

M. H. Jones prit ensuite la parole et fit savoir que des villages d'Ontario s'étaient développés grâce à de petites industries.

L'usine de M. Bourgault est située à 1612, 14e rue ouest. Les tubes-images qui seront réparés à bon marché seront peut-être meilleurs que des neufs.

M. S. E. Fawcett, officier du département de l'industrie à Saskatoon, agissait comme maître de cérémonies, et fit savoir que ce fut Mme Bourgault qui encouragea son mari à se lancer dans ce commerce.

M. Ernest Bourgault est natif de St-Brieux, Sask., où il fit ses études élémentaires. Il obtint son baccalauréat ès arts au collège de Mont Marillon en France. Il fut prisonnier durant la dernière guerre. Il revint ensuite au Canada et épousa Mlle Gilberte Châtelain. M. et Mme Bourgault ont maintenant quatre enfants.

Les paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens offrent leurs félicitations et leurs voeux de succès à M. Ernest Bourgault et à tous ses employés.

North Battleford

Çà et là

L'assemblée générale de l'association locale eut lieu le dimanche 13 novembre. Les nouveaux membres du comité sont M. N. Raymond, président, M. J. Jeanneau, vice-président, Mme Beaubien, secrétaire; Mmes Y. Buziak et S. Kergoat, MM. C. Cadrain, A. Parent, L. Desmarais et le Dr M. Demay, conseillers.

Bienvenue à Mlles Jane et Raymonde Hunerbein, de Verviers, Belgique, qui viennent résider ici. Elles sont les soeurs de Mme Paul Dewitte, de Prince-Albert.

Prompt rétablissement à M. G. Hébert qui a eu la malchance de se casser un pied, ainsi qu'au jeune Marc Jeanneau qui fut hospitalisé durant 15 jours.

M. et Mme N. Raymond eurent la visite de Mme G. Larivière, mère de Mme Raymond, de St-Boniface, et aussi de M. et Mme W. Raymond, de Storthoaks.

Mlle Ann Blaise, de l'Université de Saskatchewan, passa la longue fin de semaine chez ses grands-parents, M. et Mme Y. Kergoat, et chez ses oncle et tante, M. et Mme P. Kergoat.

Mlle O. Huot, institutrice à Makwa, passa le jour de l'Armistice chez M. et Mme R. Kilpatrick.

Mme Camille Turenne, de Seshelt, C.-B., fit un séjour de cinq semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Beaulieu.

M. et Mme G. Dion eurent la visite de M. et Mme E. Dussault et leur famille, de Marsden. Mme Dussault est la soeur de Mme Dion.

Sincères condoléances à la famille Bourassa. M. H. Bourassa perdit sa mère, mercredi dernier.

Baptême

Edouard-Gérard, fils de M. et Mme G. Hébert, né le 3 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme E. Schewekowski, de Chicago.

St-Victor

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Grill, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Théodore Lalonde, dernièrement.

M. et Mme Henri Cayer et leur fils, Ronald, de Willow-Bunch, rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Eudore Beauregard.

Parmi les visiteurs à l'occasion du congé du 11 novembre l'on remarquait: M. et Mme J. Wilvers et leur fils, Roland, de Bellegarde, chez M. et Mme Denis Lalonde; M. et Mme Robert Loiselle et Brian Farwell chez M. et Mme Wilbert Farwell; M. et Mme N. Blanchette, de Coderre, chez M. et Mme W. O'Reilly; Mme E. Balcaen, de Winnipeg, et M. et Mme C. Vukets, de Regina, chez M. et Mme Roger Lalonde.

M. et Mme J.-D. Lalonde se rendirent à Regina pour la longue fin de semaine.

MM. et Mmes G. Tessier et O. Préfontaine, de Lisieux, étaient de passage chez M. et Mme Léon Isabelle, récemment.

MM. et Mmes D. Bissonnette, S. Beausoleil et Roland Ducharme, ainsi que Mme R. Legault et M. Robert Dionne, sont allés à Moose Jaw pour affaires, dernièrement.

Mme Léda Préfontaine a visité ses enfants à Lisieux la semaine dernière.

MM. et Mmes R. Ducharme et R. Legault et leurs enfants allèrent à Coderre le 20 novembre.

M. et Mme Marcel St-Cyr, de Regina, et M. Coon, de Moose Jaw, visitèrent M. et Mme L. Collin. Mme Odilon Collin, qui séjournait chez son fils depuis quelques semaines, retourna à Regina avec eux.

M. L. Collin se rendit à Moose Jaw afin d'y visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. St-Cyr.

Malades

Ont été hospitalisés dernièrement: M. et Mme Marcel Laberge, Mme L. Beauregard et M. H. Farwell à Assiniboia, et M. J.-D. Lalonde à Regina.

Naissances

A M. et Mme Conrad Ducharme est née une fille.

A M. et Mme Maurice Langlois est né un fils.

Dumas

Çà et là

M. et Mme Maxime Gilliard et leur fils, Francis, de Belleview, Man., étaient en visite chez leurs neveux et nièces, M. et Mme G. Dodds, de Kennedy, et M. et Mme Clifford Easton, et chez leurs oncle et tante, M. et Mme R. Zébière, de Wawota.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, visitèrent leurs parents.

M. et Mme Jean Pothier rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme G. Warner, et leur famille, de Kennedy.

MM. et Mmes Robert et René Jacques et leurs enfants rendirent visite à leurs parents, M. et Mme R. Zébière.

Saint-Hubert

Çà et là

Le 16 novembre, à 7 h. 30 p.m., une messe-communion fut célébrée pour les victimes du 7 août dernier. Elle fut suivie d'un goûter et d'une réunion des Chevaliers de Colomb du Conseil de Windthorst comprenant des membres de St-Hubert, Kennedy, Kipling et Windthorst. Deux des victimes, MM. Maurice Istace et Paul Boutin faisaient partie de ce conseil.

M. et Mme Albert Gatin et Mlle Cécile Brûlé, de Regina, étaient chez leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme Julien Mullie et leurs fils et bru, M. et Mme Roland Mullie, d'Arborfield, ont passé quelques jours avec M. Paul Mullie chez ses enfants, MM. et Mmes Raymond Mullie et Léon Beaujot.

L'état de santé de M. Norbert Beaujot s'améliore quoiqu'il soit encore à l'hôpital de Kipling.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Walter Rhycyna (née Jeanne Dion) et leur bebé, de Lethbridge, Alta, sont ici pour l'hiver. Ils ont visité tous leurs parents avant de retourner à leur maison roulante qui est installée à Hamelin.

Mlle Thérèse Gagné est retournée à Edmonton après avoir passé deux semaines de vacances chez ses parents et amis.

M. et Mme Denis Esquirol (née Léona Becotte) ont assisté au mariage de la soeur de Mme Esquirol, Béatrice, célébré à Richard.

M. et Mme Eugène Dussault (née Blanche L'Heureux) et leurs trois enfants, de Marsden, sont venus visiter leurs parents pendant une semaine.

MM. Edmond Gagné et Dassises Héon sont allés à North Battleford, assister au 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Fred Gagné.

A la dernière assemblée des dames de la paroisse un nouvel exécutif fut élu: Mme Denis Esquirol, présidente; Mme Henri L'Heureux, vice-présidente; Mme Damase Arcand, secrétaire-trésorière; Mmes Robert L'Heureux et Charles Bru, conseillères.

Le bingo tenu à la salle le dimanche 20 novembre a rapporté la somme de $122.00.

La pêche commerciale est terminée depuis le 24 novembre.

Mme Gérard St-Amant a reçu des traitements médicaux à la suite d'une opération.

Roland, fils de M. et Mme Louis Blanchette, a été opéré d'urgence pour l'appendicite, le 22 novembre.

M. et Mme Robert Pollard et leurs trois fillettes sont déménagés dans leur nouvelle maison.

Albertville

Noces d'argent

Le vendredi 18 novembre, M. et Mme Albert Rapin célébraient leurs noces d'argent. Une messe, dont les honoraires provenaient des enfants des jubilaires, fut chantée à leurs intentions. M. et Mme Rapin ont six enfants, Thérèse (Mme Roland Courchêne), de Chauvin, Alta, Amélia (Mme Léo Benoit), de Marsden, Sask., Georges, Louise, Laurent et Yvonne, d'Albertville, et 5 petits-enfants.

Le souper de famille eut lieu le dimanche 20 novembre à la demeure des jubilaires, où parents et amis vinrent les féliciter.

Çà et là

Mmes Rose Lavoie, Annette Paquette, Blanche Dobel et Alphée Lavoie sont revenues enchantées d'un voyage à Kitimat, C.-B.

Mlle Dolorès Sanche a passé une semaine chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Sanche, à Marcelin, Sask.

M. l'abbé J.-A. Beaulac fut l'heureux gagnant d'une Ford 1961, lors d'une loterie tenue à Kinistino.

Les heureux gagnants de la loterie du bazar furent: M. Jack Ledoux, couverture de laine; M. Herving John, d'Henribourg, gâteau aux fruits représentant l'église paroissiale, fait par les religieuses, et M. John Pawhyshn, d'Henribourg, taies d'oreillers.

Mme Laura Durand est revenue d'un voyage en Alberta.

M. Edmond Gobeil est patient à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Ses filles, brus et gendres sont venus le visiter.

M. et Mme Maurice Renaud, de Zenon Park, sont venus rendre visite à Mme Delvina Gobeil ainsi qu'à leurs frères et belles-soeurs et soeurs et beaux-frères.

Baptêmes

Darlene-Simone-Marie, fille de Rodolphe Gignac et de Georgette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Pellerin, oncle et tante de l'enfant.

Rita-Eveline-Monique, fille d'Alphée Lavoie et de Louise Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme David Châtelain, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Angèle-Eveline, fille de M. et Mme Laurent Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Lemieux, oncle et tante de l'enfant.



On voit ici Son Exc. Mgr J. R. Windle, récemment élu évêque auxiliaire de Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., à Ottawa. Mgr Windle était auparavant curé de Campbell's Bay, dans le diocèse de Pembroke (CCC)



Mgr Paul-Emile Charbonneau, P.D., vicaire général du diocèse de St-Jérôme, a été nommé récemment vicaire auxiliaire de Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, en même temps que M. l'abbé J. R. Windle, curé de Campbell's Bay. (CCC)

Redvers

Mariage Bouvier-Freçon

Le 26 octobre à 1 h. p.m., en l'église Notre-Dame-de-Fatima, M. l'abbé F. Marcotte, curé, bénissait le mariage de Mlle Clothilde Freçon, fille de M. et Mme René Freçon, à M. Roland Bouvier, fils de M. et Mme Pierre Bouvier, de Gravelbourg.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et dentelle sur satin avec voile trois-quarts retenu par une couronne de perles et sequins; elle portait un bouquet de roses rouges.

La bouquetière était Janet Real, nièce de la mariée. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Ruth Lauritsen, amie de la mariée, et Fern Longworth, de Laflèche; elles étaient vêtues de robes corail et bleue respectivement, et portaient des bouquets de roses en cascade bleues et jaunes. Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Godenir, cousin de la mariée, et André Bouvier, frère du marié.

Après la cérémonie, les invités se réunirent à la salle de la Légion où un souper leur fut servi. Il y eut ensuite une soirée dansante. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à Gravelbourg.

Courval

Série de parties de cartes

MM. Robert Aerd, J. Hicks, Werner Meili, O'Neill Brin, Marcel Tremblay et Richard Box organisaient une série de six parties de cartes au profit du club de "sports". Les parties eurent lieu à la salle communautaire et remportèrent un bon succès.

Les gagnants des prix à la fin de la série furent Mme Idola Gaudreau et M. Richard Box; le prix d'assistance fut gagné par Mme Lionel Patoine. Le café fut servi par Mme Joseph Landry. Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé et coopéré à cette organisation.

Va-et-vient

M. et Mme Gaston Tremblay sont revenus d'un voyage à Winnipeg dernièrement.

M. et Mme Roméo Tremblay allaient passer une fin de semaine aux Etats-Unis, il y a quelque temps.

M. et Mme Richard Marcil assistaient à la séance au jardin de l'enfance à Gravelbourg et visitaient en même temps leurs deux fils, Joseph et Jacques.

M. et Mme Theophen Bertrand, de Ponteix, accompagnés de leur fils, M. Théodore Bertrand, et sa famille, visitaient M. et Mme Roland Tremblay et Mme Marie Tremblay.

Mme Lionel Tremblay est revenue d'un voyage à Winnipeg, où elle visitait quelques parents.

M. Louis Blanchette, de New Westminster, C.-B., visite ses soeur et beaux-frères, MM. Joseph et Edmond Tremblay et Idola Gaudreau et Mme Exelina Blanchette, ainsi que d'autres parents. M. Lucien Blanchette était autrefois de Courval.

MM. et Mmes Réal Gaudreau, de Mazenod, et Gérald Gaudreau, de Gravelbourg, et leurs familles, visitaient leurs parents, M. et Mme Idola Gaudreau.

M. le Dr et Mme M. Barry et M. et Mme Donald Bennett et leurs familles, de Regina, visitaient M. et Mme O'Neill Brin, Mme Marie Tremblay et d'autres parents.

M. Robert Paulus qui demeurait chez M. et Mme Lionel Tremblay depuis quelques années, est parti à Winnipeg pour se chercher un nouvel emploi.

Denis Pépin est revenu dans sa famille après avoir subi une opération à l'hôpital de la Providence à Moose Jaw.

Zenon Park

Çà et là

Une assemblée eut lieu à l'école du village le jeudi soir 10 novembre en vue de la réorganisation des comtés, municipalités et unités scolaires.

M. Gérard April et sa fille, Carole, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Onésime April et autres parents, pendant la fin de semaine du 11 novembre.

MM. René Rabut, Roméo Gaudet et Pierre Kuppenbender, de Domremy, et MM. Roy et Gérard Breedy, de Laporte, étaient de passage chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau lors de leur excursion de chasse au nord-est de Carrot River. Ils sont retournés avec plusieurs orignals.

M. Louis Chartier, ainsi que M. et Mme Rémi Lalonde et leur fils et Mlle Thérèse Perras sont allés à Montmartre en fin de semaine du 19 novembre, visiter M. et Mme Fred Perras et Mme Joseph Chartier. Mlle Thérèse Perras, qui demeurait chez sa soeur, Mme Rémi Lalonde, depuis quelque temps, est maintenant employée à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale.

M. et Mme Maurice Pelletier, de Victoire, étaient aussi en visite chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, en fin de semaine du 19 novembre.

Quelques dames se sont rassemblées chez M. et Mme Jos. Roy avant leur départ pour Edam, où ils sont employés au presbytère pour l'hiver. M. l'abbé Alphonse Desrosiers, autrefois vicaire de Zenon Park, est curé de cette paroisse.

M. Paul Lalonde, employé à la Banque de Montréal d'Arborfield, a suivi, récemment, à Winnipeg, un cours de comptabilité.

Le jeudi 17 novembre, une soirée eut lieu chez M. et Mme Théodule Lalonde à l'occasion du départ de M. Raymond April pour le collège militaire de St-Jean, P.Q.

M. Léon Marchildon, président de la Caisse Populaire de Zenon Park, MM. Ernest Chabot, Louis Ferré et Roger Hudon, directeurs, et M. Paul-Emile Lacroix, gérant, ont assisté, le vendredi 18 novembre, à l'assemblée régionale annuelle des représentants de la Ligue des Caisses Populaires du district numéro 7 du nord-est de la Saskatchewan, tenue à Tisdale. M. Léon Marchildon fut élu pour un terme de deux ans au comité de direction et secrétaire-trésorier. Des représentants de l'Assurance-Vie Desjardins, du C.U.N.A. et de la Co-Op Life Insurance Co. ont fait l'exposé de contrats pouvant être mis au service des Caisses Populaires.

M. Denis Chabot a conduit Mme Pierre Beaulieu et sa fille, Odette, ainsi que M. et Mme Olivier Beaulieu à Saskatoon, où avait lieu, le vendredi après-midi 18 novembre, la collation du diplôme d'Odette comme assistante garde-malade. Cette dernière exerce sa profession à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park depuis le lundi 20 novembre.

Etaient en visite chez M. et Mme Paul-E. Lacroix, récemment, M. Jean-Paul Langlois, de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, P.Q., et M. Raymond Marcotte, secrétaire du Conseil Canadien de la Coopération, de Saskatoon.

A cette occasion une assemblée, sous la présidence de M. Léon Marchildon, eut lieu en la salle paroissiale le samedi soir 19 novembre. MM. Jean-Paul Langlois, Paul-Emile Lacroix, Raymond Marcotte et M. l'abbé A. Arès, curé, ont adressé la parole. Un goûter fut servi par gracieuseté de la Caisse Populaire de Zenon Park.

Il serait bon de mentionner que la Caisse Populaire de Zénon Park réorganisée sous la direction compétente de son nouveau gérant, M. Paul-Emile Lacroix, depuis février dernier seulement, atteindra avant l'année terminée le joli montant de $200,000.

M. John Groves a conduit, au cours de la semaine dernière, M. et Mme Narcisse Vaillancourt à Périgord et de là à Kelvington, où Mme Rose-Anna Lupien, âgée de 80 ans, et mère de Mme Vaillancourt, est hospitalisée pour amputation d'une jambe.

Dernièrement, M. et Mme Gérard Leblanc et cinq de leurs enfants, Claudette, Laurel, Janice, Roger et Rupert, ont rendu visite à leur fille et soeur, Carole, à l'Académie de Prince-Albert, ainsi qu'à Mme Lina Bellehumeur et MM. et Mmes Thomas Lefèvre et Louis Guillet, de Prince-Albert, et à MM. et Mmes Eugène Leblanc et Edouard Bernier, de Domremy.

M. et Mme Henri Poulin sont allés en voyage d'affaires à Prince-Albert, la semaine dernière.

MM. Renaud et Gérard Leblanc, Roland et Armand Comeau, ce dernier du Manitoba, sont partis pour Prince George, C.-B., où ils seront employés pour l'hiver.

Sont venus pour une fin de semaine chez M. et Mme Eugène April: leurs fille et gendre, M. et Mme Gaston Detillieux, et leur fille, Yvette, et M. Armand Bussière, tous de Saskatoon.

M. et Mme Emilien Moyen et leur fillette, Marie-Paule, accompagnés de MM. Henri Poulin, Wilfrid et Armand Dion, se sont rendus à Tisdale, le jeudi 24 novembre, assister aux funérailles de M. Jean-Baptiste Roy, décédé à Saskatoon et inhumé à Tisdale, où il demeurait. MM. Dion, Poulin et Moyen faisaient partie du choeur de chant pour le service funèbre.

M. et Mme Henri Hamelin et leurs deux enfants ont visité, il y a quelque temps, M. et Mme Arthur Favreau, frère de Mme Hamelin, à Cold Lake, Alta, et d'autres parents à Little Lake et North Battleford.

Mme Louis Carpentier est de retour d'un voyage en automobile avec ses fille et gendre, M. et Mme Marcel DeCruyenaere, d'Anaheim, Californie, où elle demeura quelques semaines. Elle fit le voyage de retour par avion et s'arrêta quelques jours à Edmonton, Alta, chez ses fils et bru, M. et Mme Léonard Carpentier, et à Saskatoon, chez ses fille et gendre, M. et Mme Roger Sirois.

A une soirée chez M. et Mme Eugène April, une poêle à frire électrique fut offerte, de la part d'une quarantaine d'invités, à M. et Mme Alphonse April à l'occasion de leur départ pour Kelowna, C.-B. Leur fils, André, qui partait avec eux, reçut une paire de boutons de manchettes de ses amis réunis le même soir chez M. et Mme Rémi Lalonde.

Gravelbourg

Décès

C'est avec regret qu'on annonce la mort de M. Louis Godin, fils de M. et Mme Victor Godin, de Gravelbourg, décédé accidentellement à Chesterton, Indiana. Les funérailles ont eu lieu le mardi 22 novembre à 10 h. a.m. à la cathédrale, où une foule nombreuse assistait. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Séance

Il y aura grande séance le dimanche 4 décembre à 8 h. p.m. au collège. Titre: "Le Père Pro". Cordiale invitation à tous.

Çà et là

Mme Aurore Meloche, de St-Hyacinthe, Qué., est en promenade chez sa soeur, Mme Angélina Nogue.

Saint-Isidore de Bellevue

Caisse Populaire

Le dimanche soir 20 novembre, M. Jean-Paul Langlois, de Lévis, Qué., représentant de l'Assurance Vie-Desjardins, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire général du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, Me Arthur Doucet, de Domremy, président du Conseil de la Saskatchewan, adressèrent la parole à une cinquantaine de membres de la Caisse Populaire. Me Doucet était accompagné de son épouse.

M. Langlois, en véritable expert, fit ressortir les avantages de l'assurance prêt et épargne qu'il représente. Il put répondre à toutes les questions à la satisfaction de tous; il félicita également M. l'abbé A. Paradis, curé, pour son encouragement aux oeuvres paroissiales, et Mme Lydia Gaudet pour son habilité à gérer une caisse. M. Pierre Gareau, président du Conseil no 4, était maître de cérémonies.

Visiteurs

M. Roland Pinsoneault, de Gravelbourg, a visité M. et Mme Pierre Gareau en vue de préparer le congrès régional de l'ACFC qui eut lieu à Duck Lake le 27 novembre. M. Albert Ricard, d'Ottawa, représentant du Conseil de la Vie Française, l'accompagnait.

Ferland

Soirée paroissiale

Une soirée au profit de la paroisse eut lieu le 20 novembre dernier. Elle fut un vrai succès. Parmi les chanceux au bingo on remarquait Mme C. Derringer, M. C. Jacquin, Mlles Rose Mongeon et Camille Chabot, MM. J.-L. Morin et Rosaire Chabot, Mlle Rita Beaudoin, Mme G. Silbernigle, MM. et Mmes Michel Bonneau, Jean Laberge, Alfreda Morin et A. Fowler.

A la loterie, une coutellerie alla à Mme Lucien Beaudoin, une caméra à M. Roger Fournier, et une lampe-télévision à M. Daniel Fauchon. Le prix d'entrée fut gagné par M. René Beagle, et le billet de dix dollars par Mme Lucien Beaudoin qui vendit le plus de billets. Le tout se termina par un délicieux goûter. M. l'abbé J. Bernier, curé, remercia les paroissiens et les gens de Mankota qui se rendirent à cette soirée.

Va-et-vient

Mme Aurore St-Laurent fut transportée d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg, vendredi soir dernier.

M. et Mme Nobert et leurs enfants, de Regina, visitaient M. et Mme Antonio Turgeon.

M. François Clermont, de l'Aviation canadienne en Ontario, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Silvio Clermont.

Mlle Suzanne Clermont et son ami, de Regina, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Silvio Clermont.

Mme Massé, de Val Marie, a visité ses fille et gendre, M. et Mme Hector Massé.

M. et Mme Michel Bonneau, de Willow-Bunch, étaient chez M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Marcel Monette et leurs enfants, de Meyronne, visitaient M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Saskatoon visiter leurs fils et bru.

Mme Rosaire Chabot est allée visiter ses soeurs à Saskatoon et Prince-Albert, en fin de semaine.

Mme C. Hamel et sa famille, de Frenchville, ont rendu visite à M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Joseph Morin sont allés à Regina pour affaires, la semaine dernière.

MM. et Mmes Médelger et Avila Chabot, ainsi que Paulette, Michèle et Claire Chabot, sont allés passer le dimanche chez des parents à Ponteix.

M. Avila Chabot est patient à l'hôpital Université de Saskatoon. Mme Lucien Beaudoin y est allée pour traitements médicaux. MM. Lucien Beaudoin et Alfred Chabot les accompagnaient.

Mme Avila Chabot est allée passer quelques jours chez ses filles et gendres à Regina et Wolseley.

M. l'abbé J. Bernier, curé, ainsi que MM. Charles Fournier, Robert Chabot et Wilfrid Lacasse, sont allés à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Lac Pelletier

Shower

Le dimanche 6 novembre, un shower fut organisé au soubassement de l'église en l'honneur de Mlle Irène Liboiron. Un grand nombre de dames et de demoiselles de la paroisse étaient présentes. De jolis cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête par Mlles Yolande Bruno et Sandra Brosseau. Lucille Ginet, petite soeur de la future mariée, aidait à développer les cadeaux. Cet agréable après-midi se termina par un délicieux goûter servi par les organisatrices, Mmes E. Peru, L. Daniel, A. Brosseau et L. Bruno.

Va-et-vient

Mme Maurice Bédard, d'Edmonton, était en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme René Ginet.

M. Armand Monette et sa fille, Michèle, étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme B. Monette. Mlles Claire et Madeleine Monette, de St-Boniface, les accompagnaient.

M. et Mme Marcel Peru et leur fils, Marty, sont allés passer l'hiver à Victoria.

Mlle Luce Arcand est allée à Ste-Claire, Man., à l'occasion du mariage de son frère, Jean-Marie, la semaine dernière.

Baptême

Le 6 novembre: Roger-René, fils de M. et Mme Albert Létourneau. Marraine, Mlle Irène Monette.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

On prepare pour le 4 — du grandiose

L'idée que nous avons du martyre se confond trop souvent avec celle des supplices de l'apogée cruelle des Césars romains; aussi dès qu'on parle de martyrs, notre imagination voudrait se transporter dans l'arène féroce où le feu et la bête se partageaient la chair des premiers chrétiens. Pourtant si loin de nous que soit la pensée de rien enlever à leur sainte mémoire, nous ne devons pas croire qu'ils furent les seuls témoins de la Foi à donner leur sang pour la cause du Christ. Même au XXe siècle il s'est trouvé des hommes courageusement fiers du nom de chrétiens qui, par le sacrifice volontaire du confort bourgeois d'une vie s'écoulant paisible auprès du feu, voulurent montrer aux ennemis de Dieu que s'ils n'avaient pas le pouvoir de les vaincre, ils avaient du moins la force de leur résister, assurés que le triomphe final appartiendrait à l'Eglise contre qui l'enfer ne peut prévaloir. Et ils sont légion ces hommes qui ont osé souffrir, endurer les tortures les plus infâmes et entreprendre au divin exemple de leur Maître la lente et douloureuse ascension du Golgotha.

Songez que ces martyrs de Chine, de Russie, de Hongrie sont vos contemporains. Vous avez à la mémoire le nom du Cardinal Mindzenty; vous savez maints récits aussi émouvants sur ces crucifiés du XXe siècle; vous les moins jeunes vous ressouvenez des troubles religieux du Mexique, et le nom du P. Miguel Pro, S.J., vous est sans doute plus familier.

Or, cette année, à l'occasion du jubilé d'argent du R. P. Recteur, le collège de Gravelbourg a décidé de donner la pièce du "Père Pro". Venez donc revivre avec nous l'épisode sanglant de la vie héroïque de ce prêtre mexicain. La représentation aura lieu au gymnase du collège le dimanche 4 décembre. La plus cordiale bienvenue aux parents et amis.

Jean-Pierre DOUTRE,
Arts III.

Sous les feux . . . les "jardinaux" de Notre-Dame

Le dimanche soir 20 novembre, les élèves du jardin Notre-Dame présentèrent, dans notre gymnase, une séance dédiée à leur aumônier, le R. P. A. Gervais, O.M.I.

Quelques pièces musicales interprétées par un joyeux orchestre ouvrirent la soirée. Entre les morceaux, l'un ou l'autre des "jardinaux" venait, avec une diction digne de Radio-Canada, raconter quelqu'historiette. Pour faire suite, une vingtaine d'élèves nous présentèrent quelques chants mimés. La pièce principale fut le jeu dramatique en deux tableaux intitulé: "Le Boulanger Grain-d'orge". Ce jeu mi-sérieux, mi-comique illustre la beauté de la plus grande et la plus méritoire des vertus, la charité.

M. Raymond Piché vint ensuite mettre sous lumière le club Langevin, nouvellement fondé pour venir en aide à cette institution. L'ouvrage inlassable réalisé par le dévouement assidu des révérendes soeurs Oblates fut souligné par l'aumônier du club Langevin, M. l'abbé Guénette. Son Exc. Mgr A. Decosse, prit la parole pour féliciter les benjamins de leur bonne présentation. Il en profita pour offrir ses meilleurs souhaits de bon succès aux institutrices du Jardin Notre-Dame.

Les applaudissements d'une assistance nombreuse témoignaient du grand succès obtenu par ces jeunes. A eux et à tous les responsables vont toutes nos félicitations!

Raymond PREFONTAINE
et Albert LEPAGE.

Sainte Catherine, patronne des Bonbons

Les grands événements se font souvent pressentir par des signes avant-coureurs; les antennes du 6e sens sont affolées par toute une série d'impondérables; nous respirons le mystère à pleins poumons: le premier étage du Pavillon est un tantinet bruyant semble-t-il; il y a de l'agitation dans l'air: on pratique du chant, on prépare des discours, on songe à un banquet et l'on parle meme d'un congé; . . . mais un dernier indice livre le secret: la cuisine exhale à pleines portes et à pleines fenêtres l'arôme alléchant d'une tire délicieuse: c'est évidemment la fête des philosophes!

Nous les jeunes, les inachevés, les béotiens, nous prenons rapidement quelques informations: Qu'est-ce que la philosophie? — Un quidam me répond, mi-enjoué, mi-sérieux: la philosophie . . . c'est une vieille "patente" grecque inventée il y a plus de 2000 ans par le citoyen Aristote! — Aristote, un Grec? . . . et moi qui n'ai entendu que trois mots de cette langue antique: Ta dzos trékei; — Je cours vite en demander le sens exact, . . . et un brillant professeur me répond sans broncher: quoi! tadzoa Trékei, . . . mais . . . jeune homme, . . . ça veut dire: Les philosophes mangent de la tire! — Au Moyen Age, paraît-il, un saint et un grand savant a retouché et baptisé cette science de l'abstraction. — Quelqu'un, inquisiteur et naïf, remarque: Est-ce que seul alors un saint peut enseigner la philosophie? — Arrête, lui dis-je, mes informations sont plus précises. — Saint Thomas était aussi un gros homme! — Dans l'autre coin, un jeune sphinx impertinent pose à deux imberbes son insoluble problème: Est-ce que sainte Catherine est la patronne des philosophes . . . ou bien la patronne des bonbons? — Passe un sage de la deuxième qui corrige avec impatience: c'est une martyre . . . c'est donc notre patronne!

Chers philosophes, vous excuserez bien vos benjamins qui sont jeunes et taquins — comme il convient à leur âge — mais qui ne sont pas nécessairement légers. — Sans que nous comprenions encore trop trop pourquoi, nous aimons beaucoup et nous apprécions grandement cette fête de la philosophie et cette fête des philosophes. Nous sommes heureux de profiter de cette belle occasion pour vous offrir nos voeux et nos souhaits les plus sincères.

Un éducateur américain disait l'an dernier: ce dont nous avons besoin, c'est moins de docteurs en philosophie et plus de docteurs en caractère. Son affirmation me surprend un peu: est-ce bien nécessaire de distinguer et d'opposer? N'est-ce pas mieux d'unir et de compléter, d'être à la fois savant philosophe et homme de caractère!

Chers philosophes, en vous voyant à l'oeuvre depuis quelques années, on a bien l'impression que c'est ce que vous cherchez: vous nous donnez en effet l'exemple de l'étude et de l'énergie, l'exemple de la sagesse et du courage, de la science et du caractère.

Les devises de vos conventums si bien réussis vous font honneur, et en sont une autre preuve. — Non multa, sed multum. Vous visez d'abord à l'essentiel, et vous voulez devenir d'abord des hommes au sens le plus élevé du mot. — Non factam fac viam: c'est par une solide philosophie chrétienne que vous espérez plus facilement trouver votre voie, et pousser ensuite plus loin vos succès.

On est parfois tenté de courir tout de suite à l'Université, afin de finir plus tôt. — Mais votre exemple généreux nous fait réfléchir et nous entraîne; nous essaierons de vous imiter en voulant d'abord être sages avant d'être savants.

Parler de vous imiter, c'est dire assez clairement jusqu'où va l'estime que nous vous portons pour votre esprit d'étude et de travail, pour votre distinction et pour vos nombreuses initiatives.

Chers philosophes, bonne fête! Que la Divine Providence bénisse votre année, qu'Elle vous éclaire dans le choix de votre profession, qu'Elle vous protège toujours et vous accorde bonheur et succès dans la vie.

Les RHETOS.

Debden

Mariage Bélair-Dumais

Le lundi 21 novembre M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de Mlle Edouardine Dumais à M. Yvan Bélair.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Joseph Dumais, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Lawrence Gibney.

Elle portait une longue robe de dentelle et de tulle de nylon et un bouquet de roses avec fougères et muguets blancs.

M. Réal Bélair, frère du marié servait de témoin à ce dernier.

Mlles Rita Bélair, soeur du marié, et Léontine Chrétien étaient filles d'honneur. Elles étaient accompagnées par MM. Jean Couture et Alfred Dumais, frère de la mariée.

Pendant la messe MM. Walter Miles et Roger Fortier chantèrent des cantiques appropriés.

Après la messe nuptiale les mariés et les invités se rendirent à la salle du club sportif, où un délicieux diner leur fut servi par le comité des dames.

Les nouveaux mariés résideront sur la ferme paternelle de M. Bélair.

Va-et-vient

Le samedi 19 novembre, M. Athanase Lajeunesse, MM. et Mmes Edgar Lajeunesse et Roger Paquette ainsi que Mme Louis Huot, de Penn, se sont rendus à Weyburn afin d'assister au mariage de Mlle Paulette Lajeunesse, fille de M. et Mme Armand Lajeunesse.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, sont en visite chez leurs parents et amis.



Concours de Noël

Je viens de recevoir la première composition du Concours de Noël. C'est rassurant. Mais je sais bien que des centaines d'autres concurrents m'écriront. J'ai hâte de vous lire et de redécouvrir Noël sous son jeune visage. Donc pas de gêne.

J'ai reçu quelques autres compositions, ces derniers jours, pour le dernier concours. Hélas! Je ne pouvais pas choisir de gagnants parmi les retardataires. Mais ils ne perdent rien pour attendre . . . car je me propose de publier un jour, pas trop lointain, de nombreuses compositions de voyages vers la lune, de visites au cimetière, d'organisation des loisirs. En fait, en plus des treize gagnants, tant d'autres concurrents écrivent si bien leur français et manifestent de si brillantes qualités qu'ils méritent la gloire de la publication. Les générations futures pourront alors vous lire, parce que les écrits restent. C'est ainsi que l'autre jour une jeune institutrice est venue au bureau de rédaction et avec grande joie elle put lire le compte rendu du mariage de ses parents le 22 novembre 1916. Les écrits restent . . . et l'on garde ici précieusement chaque numéro de **La Liberté et le Patriote**, depuis 1913. Donc, dans quelques années, venez ici et lisez vos compositions de 1960.

Bonne chance à tous les participants du Concours de Noël.

Cousin JOSE.

Visite au cimetière

De loin je voyais cette grande croix qui domine le cimetière. Il fallait que je visite celui-ci. Arrivé au point de destination, je commençai à examiner ce paisible lit des morts. Le vent s'immisçait à travers les branches dépouillées et produisait un sifflement continuel. En bas les feuilles se poussaient, culbutaient, sautaient et semblaient s'amuser. Chaque tombe, encerclée par un encadrement cimenté, était jonchée d'une longue herbe sale.

Les réflexions qui me surgirent alors dans la tête à la vue de ces couches mortuaires m'impressionnèrent beaucoup. Je marchais de long en large, lentement et tristement en pensant à mon grand-père. Je le revoyais avec sa grosse moustache épaisse, ses petits yeux vifs et alertes, son front large et ses cheveux gris en forme de brosse. Quand nous nous rendions chez lui le dimanche, il ne se lassait pas de nous égayer; il chantait, nous contait des histoires et nous distrayait de toutes les façons possibles. Maintenant il repose paisiblement et glorifie Dieu dans le ciel. "Comme Dieu est grand", me dis-je, "comme il arrange bien les choses!"

Je m'aperçus tout à coup que j'étais debout, planté comme un poteau, stupéfait de l'effet que ces arrière-pensées avaient produit dans toute ma personnes. Je fis quelques pas lents . . . et comme par enchantement, mes yeux allèrent se poser sur le monument de mon petit frère. Ce frère tant aimé qui nous avait causé tant d'heures d'angoisse. Lui qui avant de mourir avant lancé ce cri de désespoir: "Maman, maman". Ce mot qui frappe, qui déchire, qui fend le coeur d'une mère. Je revoyais ma chère mère lors de cette sinistre scène. Elle pleurait, en arrosant de larmes le corps chétif de son enfant tant chéri. Les émotions commencèrent à se faire sentir. J'étais sorti de cette pensée avec les yeux en larmes, tant elle me terrassait. Je résolus alors de rentrer chez nous. Je me couchai avec la grande satisfaction d'avoir visité le cimetière et d'avoir mieux compris la grandeur et l'immensité de Dieu.

Luc LEGAL,
grade XI,
St-Adolphe, Man.

☆ ☆ ☆

Initiatives et loisirs

Une fois rendu dans les derniers grades de l'école supérieure, un élève se trouve rarement dépourvu de travail. Le temps des loisirs varie avec les personnes, mais il est ordinairement assez court. C'est là une raison de plus pour l'employer à quelque occupation profitable et saine.

Une organisation que j'aimerais voir exister ici est le théâtre. Personne ne peut nier que ça ne soit très profitable. En tête de cette organisation il faudrait une personne qui connait son affaire, qui sait diriger. Le club serait ouvert à tous les jeunes voulant participer. Qui n'aimerait pas jouer, mettre tous ses efforts dans un rôle, agir comme si c'était vraiment lui le héros, le "vilain" ou le caractère pour qui chacun retient son souffle. Qui ne trouverait extrêmement captivant d'essayer de se mettre dans le rôle d'un autre être humain, de comprendre ses réactions, ses pensées, ses sentiments?

Tout cela donnerait de l'assurance, de l'aplomb et sans nul doute de la personnalité. En essayant de nous placer dans la situation d'un caractère "imaginatif" nous parviendrions aussi à mieux comprendre les autres, nos compagnons, nos supérieurs. Naturellement, suivant cette sympathie, nous parviendrions à mieux nous entendre dans la société. Cela serait certainement un avantage.

Une fois les bases de ce petit théâtre organisées, le club pourrait donner des séances. En chargeant un prix d'entrée, il pourrait avoir une modeste somme pour couvrir ses propres dépenses et peut-être, dans certains cas, subvenir aux besoins. Quel double avantage pour la formation des jeunes!

J'aimerais tant avoir la chance de me donner à ce passe-temps. Je continue d'en rêver, en me demandant si ce rêve pourrait se réaliser un jour au grand profit des acteurs et des auditeurs. Ne pensez-vous pas que c'est possible?

Lilianne DENIS,
grade XI,
Ecole de Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Mon cimetière paroissial

Mon cimetière paroissial

C'est maintenant le mois de novembre, le mois où nous prions tout spécialement pour le repos de l'âme de nos chers défunts. Ce matin, ma soeur et moi visitions le cimetière paroissial. Nous allions premièrement prier au pied des monuments de nos oncles, nos tantes et nos cousins. Leurs tombes ainsi que tout le cimetière étaient bien entretenus par la parenté des disparus. Plusieurs monuments étaient garnis de fleurs.

Tout en marchant de tombe en tombe nous avons aperçu un petit garçon qui, une rose à la main, passait entre les tombes, d'un air perdu. En un instant, il était près de nous. Je lui demandai ce qu'il voulait.

Le pauvre petit avec des larmes aux yeux répondit: "Je cherche maman, oui maman. Je n'ai plus de maman maintenant et papa me dit qu'elle est partie avec le petit Jésus au ciel. L'autre jour mon ami à l'école m'a dit que maman était ici dans une tombe. Si je pouvais seulement la voir un moment et lui donner cette rose." Le petit pleurait à chaudes larmes. Aussitôt je l'ai reconnu. Les funérailles de sa maman avaient eu lieu un an auparavant.

J'ai conduit l'enfant au tombeau de sa mère. Il y avait un grand et joli crucifix à la tête du tombeau. Dans le crucifix était le portrait de Mme K. Jean. L'écriture était bien lisible. Voici ce qui était écrit: "Ici repose Mme K. Jean. Une maman qui aime son petit garçon et veille toujours sur lui."

Le garçon se mit humblement à genoux, déposa la rose au pied du crucifix et, croisant ses petites mains, inclina la tête et dit une prière. Ensuite, il repartit chez lui, content de savoir où était sa mère.

Je suis sûre que Dieu a agréé l'aumône de la pieuse prière de l'enfant.

Evelyne BILLO,
grade IX,
Domremy, Sask.

☆ ☆ ☆

MON VOYAGE À LA LUNE

Boom! elle était enfin partie, cette grosse fusée! J'étais un des passagers de cette expédition. Nous étions en voyage vers la lune. Tout à coup je me sentis légère comme une plume et je m'aperçus que je flottais dans l'air. Une femme me passa des souliers d'aimant qui m'ont grandement aidée à tenir mes deux pieds collés au plancher.

Notre immense fusée possédait tous les avantages possibles. Nous avions chacun une petite assiette où se trouvait une pilule. Je crus d'abord que je mourrais de faim si on ne me donnait autre chose pour satisfaire mon appétit. Mais à mon étonnement j'étais tout à fait rassassiée après l'avoir avalée.

Notre voyage fut des plus intéressants. L'oeil toujours ouvert nous examinions les planètes que nous passions. Soudain, notre fusée s'arrêta et flotta dans l'air. Qu'y avait-il? "Est-ce le moteur qui est arrêté?" murmurent les passagers. Un silence s'établit et le capitaine nous annonça que nous allions flotter ainsi pendant quelques heures en attendant que l'engin soit réparé. Nous attendîmes avec impatience durant quatre heures avant de repartir. Enfin nous étions de nouveau en route vers la lune. J'étais bien soulagée parce que j'avais eu peur que nous heurtions une planète quelconque. Peu de temps après nous apercevions quelques hautes montagnes. C'était en effet la lune.

Oh! Que c'était triste, là! Nous ne voyions que des montagnes dénudées, des rochers à pic et du sable — un vrai désert solitaire. On nous avertit que nous ne pouvions pas descendre sur la surface de la lune parce qu'il y avait danger d'une explosion. J'étais heureuse de revenir sur la terre, la plus habitable des planètes.

Jocelyne MULAIRE,
grade VII,
Ecole St-Pierre Centre,
St-Pierre, Man.

VOYAGE À LA LUNE

Depuis mon enfance j'avais dans l'idée d'être la première à me rendre à la lune. Tellement de choses mystérieuses étaient annoncées à la radio et dans les journaux. Ce projet s'est imprégné dans un coin de ma tête.

Maintenant que j'ai 29 ans je me prépare; comme je suis un peu gourmande, je m'apporte beaucoup à manger. Ma caméra sera toujours utile si je vois quelques spectacles ravissants. Mon microscope sera une autre utilité dont je me servirai beaucoup. Un stylo et un calepin, pour me souvenir de cette merveilleuse navigation. Oh! mais oui, il ne faut pas oublier mes livres! Si je m'ennuie, que ferai-je?

C'est l'heure du grand départ! Quelle excitation! Pensez-y, P. C. elle-même part pour la lune! Tranquillement je m'installe dans l'avion-fusée avec mon costume de cuir. Timidement l'opérateur compte 5, 4, 3, 2, 1, et boom!

Plus haut et plus haut! Ouais! Je l'ai fait. Deux jours passent et je m'éveille effrayée, constatant que je suis arrêtée. Pourquoi? Comment? C'est la lune, oui la lune. Je sors et contemple un peu partout, je ramasse des souvenirs et j'écris tout de suite de captivants récits.

Les robots chantaient d'un ton très bas et jouaient aux cartes. Tranquillement je vais les rencontrer. Ils m'invitèrent à entrer dans une cave sombre et sale. Ils me donnèrent à manger et ensuite m'invitèrent à danser. Après ce brouhaha et un adieu, je suis retournée à l'avion-fusée pour dormir et ensuite repartir pour terre. Ce soir passa rapidement et je m'installai de nouveau, comptant 5, 4, 3, 2, 1, et boom!

A l'aéroport, mes soeurs, frères et parents étaient là pour me recevoir. Tous crièrent "Bravo! tu l'as fait!" Je retournai à notre foyer confortable et m'endormis. Après quelque temps, des gouverneurs frappèrent à la porte, et dirent: "C'est toi?" "Oui, c'est moi," je répondis avec fierté. Ils épinglèrent une médaille d'honneur sur ma robe pour cette expédition.

Depuis ce jour j'écris mes aventures pour les prochains voyages à la lune.

Paulette CHAPUT,
grade VI, no 15,
Ecole Marion,
St-Boniface, Man.

• • •

Voyage à la lune

Chère Maude,

Me voilà revenue de la lune! Cette fois c'est vrai que j'y suis allée et en avion à réaction perfectionné, s'il vous plait, à une vitesse vertigineuse de 1,000 milles à la minute.

Tu sais, Maude, il y a là-haut beaucoup de personnages extraordinaires. Les maîtresses nous disaient dans notre jeune temps qu'il n'y avait pas de vie sur la lune. Mais quand j'y suis arrivée, une troupe de personnages épeurants à la vue étaient là. Ils avaient le teint violet, les lèvres bleues, les cheveux jaunes, les yeux, ils en avaient chacun trois. Ils étaient tous affreux.

Ces personnes avaient chacun un animal favori aux poils raides comme un bâton et à l'air féroce. Quand un des autres disait une chose qui déplaisait au maître de l'animal, le favori montrait ses dents qui étaient toutes vertes.

Les habitants (les lunatiques comme je les appelle) sont cependant très charitables. Ils m'ont donné à manger et m'ont fait explorer leur planète. Leur menu est très simple: la salade et les fruits sont les plats principaux. Comme dessert, du pain brun, du fromage et du miel. Ils boivent l'eau rafraîchissante des sources, pure comme le crystal.

La nature est jolie et nous fait penser à la sainte Vierge: tout est bleu. Les arbres sont de grands saules pleureurs de couleur indigo, la pelouse est d'azur et les fruits de bleu turquoise.

La lune est très petite comparée à notre terre. Plus tard je compte y retourner faire des cartes géographiques du pays. J'espère pouvoir vous amener cette fois. Vous aimeriez voir de vos yeux ces choses si extraordinaires.

Afffectueusement vôtre,

Suzanne LAVIGNE,
grade VI,
St-Louis, Sask.

• • •

Voyage à la lune

Hier j'ai reçu un appel téléphonique d'un grand savant. Il m'a demandé si je voulais essayer sa lune construite par lui-même. Mais ce n'était pas une vraie lune, elle était en métal, capable de porter un corps humain et une intelligence d'homme. Alors j'ai accepté après avoir discuté l'affaire avec mes parents.

Le lendemain matin à 8 h. a.m., je partis vers le laboratoire du grand savant. Il me fit revêtir un costume spécial et rentrer dans sa lune métallique. Quel appareil étrange! Après le comptage descendant 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1-0 j'étais en route vers la fameuse lune.

Huit heures avaient déjà passé. Je me demandais quand j'étais pour arriver à la place désignée. Mais qu'est-ce que je voyais autour de moi? C'était la lune. Je me disais "Cette lune est déserte". Mais je m'étais trompée . . .

Quand j'eus revêtue un costume de lune je sortis. C'était comme si mon arrivée avait été prédite. Il y avait là près de 500 lutins verts. C'était comme s'ils m'avaient connu depuis quatre ans. Je leur ai expliqué que j'étais venue pour explorer la lune.

Quand je suis revenue sur la terre il y avait des journalistes du Free Press et du Winnipeg Tribune pour me poser des questions. Je leur ai parlé pendant une heure. J'étais rendue à bout. Arrivée à la maison je me suis couchée.

Ce voyage à la lune était intéressant, n'est-ce pas?

Denise MOUSSEAU,
grade VI, no 15,
Ecole Marion,
St-Boniface, Man.

• • •

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

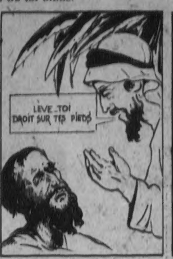
d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 9



1. Lystres, ville située dans les âpres monts Taurus, à 1230 mètres d'altitude, en Lycaonie, est visitée par Paul et Barnabé. Là, peu de synagogues, la prédication a lieu en plein air. Voici Paul sur les marches d'un escalier rustique, conduisant à la fontaine, devant une population pauvre et rude qui parle le latin ou le grec, mais surtout le lycaonien. Etendu par terre, un homme qui a toujours été impotent, ses jambes atrophiées enroulées dans une couverture, écoute le discours de Paul.



2. L'apôtre sent l'inspiration du thaumaturge s'emparer de lui; il s'approche du paralytique et, d'une voix forte, lui commande avec autorité de se lever et de marcher. L'homme le regarde avec inquiétude: se pourrait-il qu'on se moque ainsi de sa déplorable infirmité?... demander cela à un homme qui est né avec des pieds paralysés, qui n'a jamais pu faire un seul pas! Cependant une telle force semble émaner de l'apôtre que le pauvre homme regarde intensément son interlocuteur, cherchant à comprendre.



3. Mais, ô surprise! L'homme sent ses jambes retrouver vie et souplesse. D'un bond il se dresse, et se tient droit et ferme sur ses pieds, sous les regards ahuris de toute l'assistance. Des exclamations d'étonnement jaillissent de toutes parts; chacun s'approche pour voir de plus près l'incroyable prodige, car le pauvre infirme est connu de toute la ville, on le voyait chaque jour ici où là, roulé dans sa misérable couverture, et, par son seul aspect, implorant la pitié et sollicitant la charité.



4. Aussi, la nouvelle court de bouche en bouche. Dans ce peuple nourri de mythologie circule une étrange rumeur: les auteurs du prodige sont deux divinités, probablement Zeus, à qui Lystres a dédié un grand temple, et Hermès le dieu au parler habile. Ils ont pris forme humaine pour visiter le peuple de Lystres. Barnabé, d'aspect plus imposant, est le grand Zeus; Paul, l'orateur, n'est autre qu'Hermès. Les acclamations, les commentaires en langage lycaonien s'entrecroisent et bientôt lesrues sont pleines d'une foule excitée et enthousiaste.

Participants au "Concours des Jeunes"

Grades VIII à XII

Un voyage à la lune en 1980

Grade XII

Ecole St-Pierre Centre: Annette Gagné, Armand Rioux, Edmée Audette, Carmelle St-Hilaire, Ronald Perron, Rose-Marie Lacasse, Dolorès Raffard, Raymond Morrissette, Lise Dandenault.

Institut Collégial Lorette Centre: Philippe Gélineau.

St-Louis, Sask.: Paulette Lefrançois, Janine Charpentier, Adèle LeBlanc.

Domremy, Sask.: Clarence Ethier.

St-Charles, Man.: Marie-Paule Courtois.

Victoire, Sask.: Sylvia Francoeur.

Prud'homme, Sask.: Lorraine Gallays.

Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface: Annette Chénier, Marie-Rose Gay, Jeannine Dufault, Jeanne Benoist, Patricia Pelland.

Grade XI

Domremy, Sask.: Vivian Lauriac, Ernest Roy, Thérèse Blerot.

Ecole St-Pierre Centre: Denis Garant, Irène Gélinas.

Couvent St-Charles: Louise Arcand, Lilliane Pinette.

Victoire, Sask.: Luc Bonneau, Bernadette Brassard, Claire Tremblay, Monique Duret.

Prud'homme, Sask.: Albert Grimard, Rita Bussière, Irène Bénard.

Grade X

Ecole St-Pierre Centre: Lucie Marquis, Gabrielle Singer, Roland Rioux.

Prud'homme, Sask.: Peter Kolinacha, Wilfrid Grimard.

Victoire, Sask.: Marcel Comtois, Aristide Desjardins, Marie Watrin, Thérèse Bonneau, Cécile Pelletier.

St-Louis, Sask.: Hélène Daniel.

Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface: Micheline St-Pierre.

Domremy, Sask.: Denis Georget, Denis Baudais.

Grade IX

Victoire, Sask.: Denise Tremblay, Laurence Dufour, Anita Comtois, Thérèse Brassard, Gaétane Duret, Carmen Pelletier, Gérard Watrin, Albert Francoeur.

Prud'homme, Sask.: Vivianne Marcotte, Bernadette Jeanneau, Aline Bandet, Marie LeBlanc.

Domremy, Sask.: Léo Marsollier.

St-Louis, Sask.: Jocelyne Lavergne.

• • •

Mon cimetière paroissial

Grade XII

Institut Collégial Lorette Centre: Angèle Marcoux, Eveline Desmarais.

Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface: Fernande Grégoire, Rachel DeGagné, Danielle Blanchet, Johanne Jubinville, Denyse Savoie, Lucienne Beaudry.

Grade XI

Ecole St-Pierre Centre: Ghislaine Ruest, Claudette Lemire, Lorraine Mulaire, Carmen Lafrance.

Prud'homme, Sask.: Marguerite Lepage.

St-Adolphe, Man.: Luc LeGal, Georgette LeGal, Ernest Carrière.

Domremy, Sask.: Doris Georget, Rita LaRose.

Grade X

Ecole St-Pierre Centre: Lorraine Raffard.

Domremy, Sask.: Colette Marschal, Simone Casavant, Lorraine Taillefer, Maureen McGrail.

St-Louis, Sask.: Carmen Simonot, Georgine Klimek.

Prud'homme, Sask.: Edouard André, Diane Rioux, Madeleine Baril.

Grade IX

Prud'homme, Sask.: Mary Kalinocha.

Domremy, Sask.: Evelyne Billo, Blanche Casavant, Lucille Beauchêne, Muriel Denis.

St-Louis, Sask.: Rolande Gaudet.

• • •

Organisation des loisirs

Grade XII

St-Louis, Sask.: Jacqueline Cousin, Lucille Doderai.

St-Charles, Man.: Angela Roy.

Grade XI

St-Louis, Sask.: Cécile Doderai.

Domremy, Sask.: Raymonde Kuppenbender.

Prud'homme, Sask.: Lilianne Denis.

Grade X

Ecole St-Pierre Centre: Hervé Bourgeois.

Grade IX

Vonda, Sask.: Lorraine Loiselle, Lucille Lepage.

Domremy, Sask.: Gary Johnson.

Grade VIII

Vonda, Sask.: Diane Slywka.

N'ont pas indiqué leurs grades: Voyage à la lune: Annette Jeanneau, Prud'homme, Sask.; Organisation des loisirs: Denise Rivard, Vonda, Sask., Céline Tremblay, Prud'homme, Sask.

• • •

Grades 4 à 7

Un voyage à la lune

Grade VII

Victoire, Sask.: Jacques Duret, Robert Bonneau, Benoit Duret, Aimé Brassard, Claudette Comtois, Marcel Pelletier, Clémence Pelletier, Lise Bonneau, Francine Duret.

St-Pierre, Man.: Jocelyne Mulaire.

Grade VI

Bellegarde, Sask.: Noëlla Wilvers, Murielle Blézy.

St-Louis, Sask.: Suzanne Lavigne.

Victoire, Sask.: Thérèse Lemire, Denise Pelletier.

Vonda, Sask.: Marie-Rose Lepage, Lilliane Martineau.

Ecole Marion, no 16, St-Boniface: Priscille Frouasse, Linda Gauthier, Gisèle Vermette, Priscille Château, Rita Gosselin, Lynne Dion, Gilberte Desloges, Denise Perrin, Marjolaine St-Pierre.

Ecole Marion, no 15, St-Boniface: Estelle Rochon, Patricia Savage, Jeanne Hébert, Janet Brisson, Yvonne Allard, Suzanne Olivier, Louise Brisson, Denise Dufresne, Claudette Leclerc, Monique Lambert, Léone Brisson, Yvette Guénette, Jeannette Comeault, Linda Lussier, Mildred Rigby, Diana Fabas, Hélène Proteau, Lucille Ledoyen, Claudine Guigné, Cécile Ledoyen, Jacqueline Carrier, Odile Gosselin, Paulette Chaput, Denise Mousseau.

Grade V

Ecole Marion, no 25, St-Boniface: Emelie Grégoire, Yvonne Soulodre, Diane Desrochers, Marguerite Pelland, Patricia Désaulniers, Suzanne Boisselle.

Bellegarde, Sask.: Lorraine Perreaux.

• • •

Mon cimetière paroissial

Grade VI

Bellegarde, Sask.: Gertrúde Wolensky.

Grade V

St-Norbert, Man.: Eveline Cloutier.

Bellegarde, Sask.: Marielle Moreau, Claudia Blézy.

• • •

Mes loisirs

Grade VII

St-Norbert, Man.: Gisèle Cloutier.

Grade VI

Ecole Marion, no 15, St-Boniface: Irma Giola, Lynne Pelland, Pauline Collette.

Ecole Marion, no 16, St-Boniface, Simone Levasseur.

Grade V

Vonda, Sask.: Adèle Detillieux.

Bellegarde, Sask.: Ginette Blerot, Bonnie Lamotte.

Ecole Marion, no 25, St-Boniface: Simone Gendron, Lorraine Grenier, Lilianne Chenier, Jeanne d'Arc Beaulieu, Lorraine Saraillon, Jeannette Wanlin, Pauline Dupont, Rachelle Dupont, Claudette Mondor, Rachel Dupuis, Patricia Leclerc, Pauline Prescott, Diana Vincent, Denise Couture, Edith Delva, Rita Lanthier, Liliane Chammartin, Paulette Lavallée, Louise Faucher, Annette Beaulieu, Yvette Bonneville, Doreen Phaneuf, Simone Raimbault.

• • •

Sujets divers

Grade VI

St-Boniface: Réal Lévêque: Les feuilles mortes.

Grade IV

Bellegarde, Sask.: Marjorie George: Mon lapin; Marcelle Poirier: Mon chien; Jeannine Tinant: L'automne; Lorraine Roussel: Mon petit chien; Mariette Poirier, Vivian Donais et Rosalie Carrière: Noël; Lorraine George: La venue de l'hiver.

Comment j'organise mes loisirs

Samedi matin, aujourd'hui je peux faire tout ce que je veux. Premièrement je déjeune, après je fais la vaisselle, ensuite je vais faire le ménage dans ma chembre. A dix heures et demie j'ai une demi-heure à m'amuser avec mon petit frère sur la balançoire. Nous allons prendre une marche ensemble. A onze heures je cire les souliers de toute la famille pour dimanche. A onze heures et quart je commence à faire le diner avec maman. Ensuite je mets la table. Quand nous avons fini la vaisselle je vais jouer dehors pour à peu près une heure. Je reviens faire mes leçons. Ensuite je regarde la télévision un peu. A neuf heures nous allons nous coucher. Quand je me couche, je pense à la belle journée que j'ai eue.

Ginette Blerot,
grade V,
Bellegarde, Sask.

• • •

La venue de l'hiver

Il était un petit garçon qui avait hâte que l'hiver arrive. Il était toujours à demander à sa maman et à son papa: "Quand est-ce que cet hiver-là va venir?"

C'était alors l'automne et sa maman lui dit "Voilà l'hiver qui s'en vient". "Comment sais-tu ça, maman?" "Bien, voilà que toutes les feuilles des arbres tombent. Les fleurs et la terre sont gelées. Ceci veut dire que l'hiver s'en vient."

Le petit garçon avait donc hâte de voir la neige. Deux jours après, quand il s'est levé il regarda à la fenêtre et courut dire à sa maman: "Voilà l'hiver, voilà la neige, maintenant nous allons avoir du plaisir dehors à jouer dans la neige."

Lorraine GEORGE,
grade IV,
Bellegarde, Sask.

Vient de paraître

Rafales sur les cimes

par Léo-Paul Desrosiers, de l'Académie canadienne-française

Ce nouveau roman termine l'oeuvre d'envergure entreprise par M. Desrosiers avec "Vous qui passez" et "Les angoisses et les tourments".

On y décèle plus facilement que dans les deux précédents volumes, une tendance de l'auteur: à la description maligne, souvent diffamatoire, de l'âme catholique que propagent un grand nombre d'oeuvres, l'auteur a voulu opposer une description réaliste, exacte et profonde qui tienne compte à la fois des sentiments et des idées.

Pratiquer une religion implique nécessairement une attitude devant les grands problèmes de la vie, un choix entre les solutions qu'on nous propose — parfois un refus de ces solutions — et les interprétations des événements du jour. Les exposer, place l'auteur en opposition continuelle avec nombre d'écrivains contemporains comme Camus, Sartre, Huxley et Simone de Beauvoir. Pour quiconque connait un peu les courants de la pensée, cette opposition de fond transparait tout au long de l'ouvrage.

Le catholicisme que nous présente M. Desrosiers dans ce roman est un catholicisme vivant, jouant parmi les données de l'existence. Il apparait, disparait, s'approfondit, toujours en mouvement dans les consciences, même aux heures où se manifestent les passions les plus violentes. Les personnages mis en scène sont de chair et d'os, comme on en rencontre tous les jours; ils aiment, souffrent, tombent aussi.

"Rafales sur les cimes", par Léo-Paul Desrosiers. Tome III de "Vous qui passez", 235 pages. $2.50 (par la poste $2.60). En vente chez Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.

CHANTONS NOËL AU FOYFR

A l'approche des fêtes, nos postes français présenteront des choeurs de jeunes qui chanteront les cantiques de la saison.

A la demande des organisateurs, il nous fait plaisir de publier les textes qui permettront aux gens à l'écoute de chanter avec les choeurs.

Venez, divin Messie

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Vous êtes notre vie,
Venez, venez, venez!

Ah! descendez, hâtez vos pas,
Sauvez les hommes du trépas,
Secourez-nous, ne tardez pas,
Voyez couler nos larmes, Grand Dieu!
Si vous nous pardonnez,
Nous n'aurons plus d'alarmes:
Venez, venez, venez!

Ah! désarmez votre courroux,
Nous soupirons à vos genoux,
Seigneur, nous n'espérons qu'en vous.
Pour nous livrer la guerre,
Tous les enfers sont déchaînés;
Descendez sur la terre,
Venez, venez, venez!

Que nos soupirs soient entendus!
Les biens que nous avons perdus
Ne nous seront-ils pas rendus?
Seigneur, vos saints oracles
A tous les siècles étonnés
Promirent ces miracles,
Venez, venez, venez!

Si vous venez en ces bas lieux,
Nous vous verrons victorieux;
Fermer l'enfer, ouvrir les cieux.
Nous l'espérons sans cesse;
Les cieux nous furent destinés;
Tenez votre promesse;
Venez, venez, venez!

Ah! puissions-nous chanter un jour,
Dans votre bienheureuse cour,
Et votre gloire et votre amour!
C'est là l'heureux partage
De ceux que vous prédestinez:
Donnez-nous en le gage:
Venez, venez, venez!

• • •

Sainte nuit

O nuit de paix! Sainte nuit!
Dans le ciel l'astre luit;
Dans les champs tout repose en paix.
Mais soudain, dans l'air pur et frais,
Le brillant choeur des anges
Aux bergers apparaît.

O nuit de foi! Sainte nuit!
Les bergers sont instruits:
Confiants dans la voix des cieux,
Ils s'en vont adorer leur Dieu;
Et Jésus en échange leur sourit radieux.

O nuit d'amour! Sainte nuit!
Dans l'étable, aucun bruit;
Sur la paille est couché l'Enfant
Que la Vierge endort en chantant;
Il repose en ses langes
Son Jésus ravissant.

O nuit d'espoir! Sainte nuit!
L'espérance a relui;
Le Sauveur de la terre est né;
C'est à nous que Dieu l'a donné.
Célébrons ses louanges:
Gloire au Verbe Incarné!

Adeste, fideles

Adeste, fideles, Laeti, triumphantes:
Venite, venite in Bethleem.
Natum videte Regem angelorum.
Venite, adoremus, Venite, adoremus,
Venite, adoremus Dominum.

En grege relicto, humiles ad cunas
Vocati pastores approperant:
Et nos ovanti gradu festinemus:
Venite, adoremus, etc.

Aeterni Parentis splendorem aeternum
Velatum sub carne videbimus:
Deum infantem, pannis involutum:
Venite, adoremus, etc.

Pro nobis egénum et foéno cubantem
Piis foveamus amplexibus:
Sic nos amantem quis non redamaret?
Venite, adoremus, etc.

• • •

Marche des Rois Mages

De bon matin
J'ai rencontré le train
De trois grands Rois qui allaient en voyage;
De bon matin,
J'ai rencontré le train
De trois grands Rois dessus le grand chemin.
Venaient d'abord les gardes du corps,
Des gens armés avec trente petits pages;
Venaient d'abord des gardes du corps,
Des gens armés dessus leur justaucorps.

Puis sur un char
Doré de toutes parts,
On voit trois Rois modestes comme d'anges;
Puis sur un char
Doré de toutes parts,
Trois Rois debout parmi les étendards.
L'étoile luit
Et les Rois conduits
Par longs chemins devant une pauvre étable.
L'étoile luit
Et les Rois conduits
Par longs chemins devant l'humble réduit.

Au fils de Dieu
Qui naquit en ce lieu,
Ils viennent tous présenter leurs hommages;
Au fils de Dieu
Qui naquit en ce lieu,
Ils viennent tous pour présenter leurs voeux.
De beaux présents,
Or, myrrhe et encens,
Ils vont offrir au maître tant admirable;
De beaux présents,
Or, myrrhe et encens,
Ils vont offrir au bienheureux enfant!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 6

— Une idiotie, affirma Barroy avec conviction. Je te voudrais hors de ce mauvais pas. Cette nuit, nous garderons l'oeil ouvert. Ils seront quarante contre nous quatre. Je ne crois pourtant pas, ajouta-t-il, qu'ils tentent un coup de main. Ils savent par expérience qu'où se trouve un membre de la Police montée, d'autres surgissent dès qu'il en est besoin. Ce que je crains, c'est une attaque sur la route, plus tard, quand tu seras seul.

La nuit se passa sans incident. Le matin, les Mexicains furent payés et quittèrent le camp "avec armes et bagages", comme disait Michel avec une exubérante satisfaction.

— Je vais passer par Roseterre, dit Antoine Barroy lorsqu'il prit congé. Un siècle que je n'ai vu Christiane Saint-Aubin — une charmante petite femme, avec un caractère un peu poivré. Son oncle était le plus digne homme qui ait jamais vécu dans les dominions. M'accompagnes-tu? J'imagine que vous en êtes à la trêve, après l'état de guerre?

— Oui. Sans être positivement des amis, du moins nous n'avons plus soif du sang l'un de l'autre. L'important Gaddy et moi sommes de fidèles alliés.

Christiane reçut cordialement ses visiteurs. Gérard fut seul à remarquer la légère nuance de froideur qui différenciait l'accueil qui lui était fait de celui accordé à son compagnon.

Qu'êtes-vous devenu ce matin, Gaddy? demanda Gérard. On ne vous a pas vu à Carolay.

Gaddy parut mal à l'aise.

— Eh bien! voilà. J'ai traité Mélie de vieille sotte, et Crissie, pour me punir, m'a défendu de m'éloigner de plus de vingt mètres de la maison. Il m'eût été bien facile de le faire, mais il faut être loyal, n'est-ce pas . . . .

Puis, se hâtant de changer de sujet.

— Vous avez un bien beau cheval, monsieur Barroy? Je crois que lorsque je serai grand, j'entrerai dans la Police montée. Pourriez-vous me présenter dans quelques années?

— Je le pourrais, dit Barroy sérieux, mais d'ici là il passera de l'eau sous les ponts et vous aurez peut-être changé d'avis.

Christiane causait avec Gérard.

— Vous avez congédié vos Mexicains. Etes-vous sûr que ce soit une très bonne mesure?

— Un conflit entre leur volonté et la mienne, dit Gérard. La mienne a triomphé. Je les ai payés et congédiés, c'est chose enterrée.

— Je n'en suis pas aussi sûre que vous.

— Mon ami Barroy et vous me prenez pour un novice. Je vous assure que je suis très capable de prendre soin de moi-même.

Il avait répondu avec une légère irritation que Christiane ressentit.

— Pardonnez-moi de paraître vouloir me mêler de vos affaires, dit-elle froidement. Vous êtes le meilleur juge.

Elle se détourna pour parler à Antoine Barroy et n'adressa plus la parole à Gérard jusqu'au moment où l'officier fut parti.

Celui-ci hors de vue, Gaddy s'accrocha à Kerlay:

— Restez prendre le thé, monsieur Kerlay!

La maîtresse de maison se vit obligée de formuler elle-même une invitation polie.

— Je vous remercie, dit Gérard avec une froideur voulue. Je regrette beaucoup, je suis obligé de rentrer tout de suite.

Il revint à Carolay, sa tranquillité habituelle un peu troublée.

Il en voulait à Mlle Saint-Aubin. On ne savait jamais quelle serait son attitude. Surtout il avait peur que son impassibilité envers les femmes fût entamée . . . Cette indifférence, acquise au prix de durs combats. La légère ride de la surface menaçait de devenir une vague dévastatrice.

CHAPITRE VII

Depuis quelque temps, Christiane soupçonnait son contremaître de la voler. Ayant eu des preuves évidentes de sa déloyauté, elle l'avait congédié et s'était chargée elle-même de la surveillance jusqu'au moment où Fraser serait complètement au courant des détails de son emploi.

Elle n'avait eu qu'à se louer de Fraser. Il s'était montré travailleur consciencieux et compagnon très serviable.

Christiane avait pris pour elle-même la charge d'aller à la ville voisine retirer à la banque les fonds nécessaires pour la paie mensuelle. Un soir de septembre, ayant fait quelques provisions de ménage, elle revenait d'une de ces expéditions un peu plus tard que d'habitude, quand la malchance voulut que sa jument perdit un fer. La nuit tombait déjà quand elle atteignit un petit bois, à deux kilomètres de Roseterre.

Soudain Bella se cabra; une main venait de saisir sa bride et une voix rude disait:

— Nous ne voulons pas vous faire de mal, nous vous demandons seulement le petit sac d'argent que vous avez sur la selle.

Dans la demi-obscurité, Christiane vit deux hommes d'aspect peu engageant.

Décidée à ne pas abandonner sans lutte la sacoche, elle répondit d'un coup de cravache vigoureux sur la main de son assaillant, d'un autre sur les flancs de Bella.

La jument bondit en avant. Avec de grossiers jurons, les assaillants s'élancèrent à sa tête et la retinrent.

— C'est vous qui aurez voulu la bataille, ricana un des bandits. Nous n'aurons pas de peine à vous mater, ma belle! Allons, donnez l'argent!

La jeune fille avait le sang chaud; ce fut au visage que cette fois sa cravache frappa les deux malandrins. Puis, prompte comme la pensée, elle tira son revolver. D'un coup de point, un des hommes le fit tomber de sa main. Les choses allaient mal tourner, quand survint un cavalier braquant le canon d'un revolver plus redoutable que celui de Christiane.

— Eh bien! mademoiselle Saint-Aubin, ma chance a voulu que j'arrive juste à temps! dit une voix d'homme.

Christiane, haletante, mit sa main sur le sac de monnaie et se retourna vers son libérateur, une sorte de ressentiment mêlée à son premier mouvement de gratitude, car l'arrivant était Arthur Penru.

— Allons, canailles, déguerpissez! Dans trois secondes, je fais feu!

Le couple s'éloigna, marmottant des injures. Penru prit la bride de Bella et rangea son cheval à ses côtés.

— Un tort d'être si tard sur les routes, ma chère demoiselle, dit-il d'un ton familier et protecteur qui fit monter le rouge aux joues de la jeune fille, surtout quand vous portez de l'argent. Que seriez-vous devenue si vous n'aviez pas eu la bonne chance que je me trouve à passer là?

— Je me le demande, dit-elle, s'efforçant à la cordialité. Je vous suis très reconnaissante et je vous serais obligée aussi si vous vouliez reprendre mon revolver resté à terre.

Penru s'empressa d'obéir.

— Je voudrais tout faire pour vous, dit-il, et vous le savez bien. Un de ces jours, je réclamerai ma récompense.

L'expression de ses yeux la fit reculer de dégoût.

— Vous avez bien compris, n'est-ce pas? continua-t-il, rapprochant davantage son cheval et essayant de lui prendre la main.

— Non, dit-elle d'un ton sec.

— Allons, allons, ma belle, vous savez très bien que je vous aime comme un fou et que j'ai l'intention de vous épouser. Arrangeons ça tout de suite, voulez-vous? Vous ne trouverez pas de meilleur parti. Je pourrai vous donner tout ce qu'une femme peut souhaiter. Je rachèterai Carolay et nous renverrons au diable ce faquin de Kerlay. Qu'est-ce que vous dites de ma proposition?

— Je regrette, mais il m'est impossible de l'accepter.

— Pourquoi? demanda le soupirant, étonné.

— Je ne veux pas me marier.

— Ah! vous ne voulez pas vous marier! Vous attendez quelque beau prince, sans doute, ma belle demoiselle. Mais laissez-moi vous avertir que vous ne trouverez aucun prince dans ce pays-ci et que vous n'avez aucune chance de pincer Kerlay. Je me suis laissé dire qu'il a un passé . . . douteux; on m'a même affirmé qu'il est marié. Ainsi vous lâchez la proie pour l'ombre. Et vous risquez fort de rester entre deux selles.

D'un violent effort, Christiane se contraignit à garder le silence. L'antipathie que lui inspirait cet homme devenait du dégoût, de la haine.

— Eh bien! que répondez-vous? continuait le grossier personnage. Je ne vous donnerai pas une autre occasion, vous pouvez me croire.

— Je n'y puis rien, monsieur Penru; ma volonté ne change pas.

— Elle changera, petite orgueilleuse. Vous imaginez-vous que je vais me laisser rebuter par vos airs hautains? Vous m'aimiez jusqu'à présent, . . . jusqu'à ce que ce pierrot entre en scène.

Il se pencha vers elle, passa son bras autour de sa taille, la soulevant presque de sa selle.

— Donnez-moi un baiser, petit démon, et pas de bêtise. Vous vous êtes défendue assez longtemps, il est temps de céder.

— Ecartez-vous tout de suite, commanda-t-elle, furieuse, et n'osez plus me toucher! Vous épouser? Jamais, quand vous seriez le seul homme au monde!

Soudain, dans la clarté du crépuscule, un nouveau cavalier parut.

— Est-ce vous, monsieur Kerlay? cria Christiane, hors d'elle-même.

— Oui, répondit la voix profonde de Gérard. Puis-je vous être utile?

Il poussa son cheval et vint aux côtés de Christiane.

— J'escorte Mlle Saint-Aubin jusque chez elle, déclara Penru d'un ton arrogant.

— Je vois, dit Gérard avec calme.

— Eh bien! tâchez de comprendre que l'on n'a pas besoin de vous, ragea Penru, fou de jalousie.

— Si Mlle Saint-Aubin me dit de m'éloigner, je lui obéirai.

— Non, je vous en prie. Au contraire, je serai contente si vous voulez m'accompagner jusqu'à Roseterre.

Ce qu'il lut dans ses yeux le décida sur-le-champ.

— Avec plaisir, dit-il. J'avais moi-même l'intention d'aller jusque chez vous pour vous demander l'autorisation d'abattre quelques troncs de sapins entre Roseterre et Carolay.

Le visage bouffi d'Arthur Penru était devenu cramoisi.

— Il semble que l'on ne désire pas ma présence, dit-il d'une voix épaisse, bien que je vienne de risquer ma vie pour tirer d'un mauvais pas une personne qui ne s'en soucie guère.

— Etes-vous sûr de ne pas vous être placé vous-même dans un mauvais cas? demanda Kerlay.

— Qu'est-ce que vous voulez dire? demanda Penru, insolent.

— Je crois que c'est assez clair, répliqua Kerlay.

— Ah! oui, oui, ricana l'autre. Ma jeune demoiselle, vous me donnez congé, mais j'ai bonne mémoire, et vous vous apercevrez avant d'être beaucoup plus vieille que vous avez plusieurs choses à regretter.

Ils étaient maintenant à l'entrée du sentier de Roseterre.

— Bonsoir, monsieur Penru, dit Christiane, lui tendant la main avec hésitation. Je vous suis vraiment reconnaissante de votre aide, croyez-le bien.

Penru, sans répondre, éperonna durement son cheval.

— Le grossier personnage! dit Kerlay. J'espère qu'il ne vous a pas trop sérieusement ennuyée. Vous paraissez bouleversée.

(à suivre)

— No 270 —

HORIZONTALEMENT

1—Suspension. — Marque préférence.
2—Jour républicain. — Fenouil.
3—En quel endroit. — De gésir. — Deux. — Possède.
4—Combine, projette. — Cause une affliction.
5—Intentée en justice. — Célébrais.
6—Chef. — Epoque.
7—Pas intelligent. — Ville péruvienne.
8—Sorte d'agrafe. — Habitude bizarre.
9—Ne monte ni ne baisse. — Poisson.
10—Ruisseau. — En vis. — Affaibli. — Dans le corps.
11—Du métier à tisser. — Harassés.
12—Ira à l'aventure. — Administration de biens.

VERTICALEMENT

1—Les cabalistes juifs prétendent qu'ils vivent sous la terre. — Ancien mot signifiant "fermeté".
2—Figure circulaire (plur). —Placer.
3—Dans. — Du temps. — Espèce de manguier du Gabon. — Monsieur.
4—Sorte de balise. — Fleur.
5—Publier. — Faire tort.
6—Verbe latin. — Personne sotte.
7—Grosse verrue sur le cheval. — Posé.
8—Sur les moutons. — Divertir.
9—Chrétien de rite orthodoxe. — Carrière.
10—Equerre. — Fleuve de France. — Au monde. — Endommager.
11—Genre de mammifères. — Etrange.
12—Ville de l'A.-O. F. — Divinité du sexe féminin.

SOLUTION DU PROBLEME No 278

Horizontalement: 1. Attis — Isola; 2. Certificatif; 3. Créé — Ru — Chef; 4. Ors — Talc — Eue; 5. Me — Prière — Er; 6. Lais — Arc; 7. Orant — Mirera; 8. Dé — Eosine — Et; 9. Ame — Nues — Usé; 10. Bure — En — Ossu; 11. Laité — Oseur; 12. Escobarderas.

Verticalement: 1. Accommodable; 2. Terre — Remuas; 3. Très — Là — Eric; 4. Ite — Pané — Eto; 5. Si — Triton — Eb; 6. Frais — Sue; 7. Iule — Mien; 8. Ic — Crains — Od; 9. Sac — Erre — Osé; 10. Othe — Ce — User; 11. Lieue — Resaua; 12. Affermateurs.

L'Immaculée Conception

Notre-Dame eut pour père et mère Joachim et Anne. Joachim signifie la préparation du Seigneur; il prépara la venue sur la terre du Fils de Dieu. Anne signifie grâce; la fille que Joachim et Anne obtinrent de Dieu dans un âge avancé était une grâce précieuse.

Suivant la tradition, Notre-Dame naquit de parents âgés et stériles. Il convenait que le miracle des miracles, l'enfantement d'une Vierge, fut préparé par un miracle. Il faut que dans cette conception la nature ne devance pas la grâce; qu'elle ne produise pas son fruit avant que la grâce ne donne le sien. D'autre part, il convenait que celle qui devait engendrer le premier-né de toute créature eut la noblesse d'un premier-né.

Le 8 décembre, 1854, Pie IX définissait ainsi le dogme de l'Immaculée Conception: "A l'honneur de la sainte et invisible Trinité, pour la gloire de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul, que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, préservée et exempte du péché originel, est révélée de Dieu. C'est pourquoi, si quelqu'un avait la présomption de penser autrement, qu'il sache qu'il n'appartient plus à l'unité de l'Eglise".

L'intention de l'Eglise en la fête de l'Immaculée Conception n'est pas seulement de célébrer l'anniversaire de Notre-Dame, c'est encore d'honorer le privilège en vertu duquel Notre-Dame a été préservée de la tache du péché originel, tache que tous les hommes contractent au moment de leur conception. Notre-Dame n'a pas seulement été préservée du péché au moment de sa conception, elle a encore été remplie d'une grâce immense. Le respect que Dieu porte à sa propre sainteté exigeait un tel privilège; les rapports que Notre-Dame devait avoir avec la sainte Trinité devant être si étroits, il était juste qu'elle fût ornée d'une pureté au-dessus de laquelle on n'en puisse concevoir de plus grande que celle de Dieu. Dieu le Père devait donner son Fils à Notre-Dame d'une manière si particulière qu'il serait à la fois Fils de Dieu et son fils. L'honneur de Notre-Dame fut cher à Notre-Seigneur au-dessus de tout parce qu'elle devait être sa mère et qu'elle l'était déjà dans ses desseins éternels. L'amour du Fils a protégé la mère. La première Eve fut établie dans l'état de sainteté originelle. La seconde Eve devait la dépasser en sainteté, en fidélité et en gloire. La nouvelle Eve sera digne du nouvel Adam; elle triomphera comme lui. "Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a pas de tache en toi" (Cant. 4, 7) "Je vous salue, pleine de de grâce;" (Lc. 1, 28). Croire Notre-Dame mère de Dieu, c'était déjà croire implicitement que celle en qui devait se réaliser ce titre n'avait jamais eu rien de commun avec le péché.

Notre-Dame a été présentée éternellement à la pensée de Dieu comme le moyen par lequel le Verbe prendrait la nature humaine; le Fils et la Mère sont unis dans le même plan de l'Incarnation: "Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies", est-il dit de Notre-Dame. Dieu la protégea dès la pointe du jour. Le Très-Haut a sanctifié le lieu qu'il a choisi pour y faire sa demeure.

Il n'y eut jamais en Notre-Dame de moments vides; jamais de dons infructueux, jamais de grâces inefficaces; elle ne perdit pas un seul moment; elle ne cessa pas un seul instant d'aimer Dieu autant qu'elle le pouvait aimer. Rien en elle ne l'empêchait de se porter de toutes ses forces vers Dieu. Il n'y eut pas en elle de concupiscence, de tiraillement. Son âme se trouva avec toutes ses puissances dans la paix la plus grande. Elle fut, en outre, confirmée en grâce.

La conception immaculée de Notre-Dame est l'un des dogmes que l'âme chrétienne appelle de tous ses voeux. Il répond à une inspiration filiale incoercible, à cet élan du coeur qui, tant il est sûr de lui et fort, semble devancer la raison. Mais non, c'est le coeur, comme toujours, qui se joint à la raison, mais, cette fois, sans difficultés d'aucune sorte, sans effort.

A toute excellence est due la reconnaissance du bien par où un être excelle. A Dieu, l'adoration comme au Créateur de toutes choses. Aux saints qui ont atteint le but dernier, remporté la victoire finale; qui jouissent de leur triomphe, le culte de dulie qui est le culte que l'enfant encore faible, mobile plus que de raison, et qui le sait, rend à de grands frères et à de grandes soeurs qu'il veut reproduire. A Notre-Dame, qui est la mère des hommes, le culte d'hyperdulie. Ce culte est propre à Notre-Dame. La Liturgie met Notre-Dame à part dans le culte qu'elle rend aux saints. L'enfant met sa mère à part. Dans le culte tendre et doux que l'enfant rend à sa mère, il y a de la vénération, de la fierté, de la sensibilité, du coeur, de la pureté, un je ne sais quoi d'unique. Notre-Dame est vraiment la mère des hommes. Ce n'est pas une fiction légale, mais la réalité même, elle est mère des hommes, de tous les hommes, car tous les hommes sont ou enfants de Dieu ou susceptibles de le devenir. Notre-Dame est à l'enfant de Dieu que nous sommes, ce que la mère de la terre est à l'enfant des hommes, que nous sommes aussi. Notre-Dame est corédemptrice. La Rédemption nous redonne nos droits d'enfants de Dieu perdus par le péché; elle fait de nous les enfants de la promesse. Voilà votre mère, disait Notre-Seigneur à saint Jean, "et à cette heure là, le disciple la prit chez lui" (Jean 19, 27). A l'exemple du "disciple que Jésus aimait", nous devons prendre avec nous Notre-Dame; faire d'elle notre compagne de vie; l'amie de toutes les heures; celle qui jamais ne désespère, car elle est mère. Dire qu'il faut aimer Notre-Dame, ce n'est pas assez dire; c'est la chérir qu'il faut. Qui vous aime, ô Notre-Dame, se sauve.

Don Raoul HAMEL, O.S.B.

Même à ces heures-là

Aussi loin qu'un homme avance dans le mal, sa mère lui demeure fidèle. Aussi bas qu'il descende, elle ne le renie pas.

De même, aux heures où nous nous dérobons devant la face de Dieu, nous osons nous tourner encore vers l'Immaculée, comme s'il existait une correspondance, comme s'il s'établissait un équilibre entre cette pureté sans ombre et notre souillure.

Ce n'est pas un hasard s'il n'est presque aucune des prières à la Vierge qui ne puisse être récitée sans mensonge par un chrétien coupable.

Alors qu'il ne lui est plus possible de dire le "Pater" dans ces heures atroces où il est résolu à ne pardonner aucune offense, où il ne se lasse pas de succomber à la tentation, où, pour rien au monde, il ne voudrait être délivré du mal, de son mal, même à ces heures-là, il lui reste de répéter: "Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort . . ."

F. Mauriac.

✦ ✲ ✦

Pour nettoyer les morceaux d'argenterie qui n'ont pas servi depuis longtemps, faites bouillir une couple d'heures dans l'eau de cuisson des patates. Puis frottez avec votre produit favori.

✦ ✲ ✦

Il ne doit pas exister de froissement entre deux soeurs parce que les amies de l'une n'apprécient pas l'autre. C'est une erreur de croire qu'on rencontre toujours des amis faits sur mesure. Il faut savoir se créer un entourage personnel et trouver le moyen de se faire aimer et rechercher à son tour.

✦ ✲ ✦

Ayant reçu leur sentence le même matin, deux prisonniers sont conduits dans la même cellule. Le 1er demande: "Pour combien de temps tu es ici?" "Quatre-vingt-dix-neuf ans, et toi?" "Soixante-quinze ans" de répondre l'autre. "Eh bien! Prends le lit le plus proche de la porte, vu que tu vas sortir le premier" . . .

✦ ✲ ✦

Les âmes sont comme les plantes; il n'y a que celles qui sont largement épanouies qui reçoivent abondamment la rosée et le soleil, et produisent des fruits. — Mgr Baunard.

✦ ✲ ✦

Pour fouetter de la crème et la garder froide, mettez-la dans la partie supérieure de votre bain-marie, et dans la partie inférieure, mettez de la glace et du sel.

✦ ✲ ✦

Si vous renversez de l'encre sur une carpette, recouvrez immédiatement la tache de sel que vous enlèverez avec une cuillère à mesure qu'il absorbera l'encre. Répétez le procédé jusqu'à ce que le sel reste blanc. Remettez encore un peu de sel et laissez toute la nuit.

✦ ✲ ✦

— Le patient a une jambe plus courte que l'autre. Que fait-on dans ce cas?

— On boite, monsieur.

✦ ✲ ✦

Saviez-vous que le pape Adrien IV, qui fut au Siège Pontifical de 1154 à 1159, était un Anglais?

✦ ✲ ✦

Pour faire disparaître des taches de pêche, de poire ou de prune sur de la toile blanche, faire bouillir un quart d'heure dans un gallon d'eau très savonneuse à laquelle vous ajouterez deux cuillerées à soupe de peroxyde. Quand les taches auront disparu, rincer la toile dans de l'eau chaude et faire sécher au soleil.

✦ ✲ ✦

— Bonjour, Mademoiselle, dit l'agent d'assurance en entrant dans la maison. Votre mère est-elle dans la Great West Life?

— Non, Monsieur. Elle est dans la cuisine.



Voici comment on insère sous la peau de la dinde des tranches de champignons crus. Imitation canadienne de la technique française, "truffage de la dinde". Rien de plus facile à exécuter. Tout d'abord délicatement du bout des doigts décoller la peau de sur la chair. Puis insérer les tranches de champignons sous la peau aux endroits désirés.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

On ne doit pas oublier qu'on a des jambes

par le Dr Adrien Plouffe

Nos grands-parents menaient une vie plus simple et par conséquent plus saine que la nôtre. Mais depuis l'avènement de l'auto, nous sommes en train d'oublier que nous avons des jambes! Ça pourrait n'être qu'une boutade, mais c'est une vérité.

Il y a quelques années, j'interviewais un homme encore très actif. Pourtant il avait 84 ans. Il était à sa retraite. Longtemps employé par une grosse compagnie de peinture, il en était devenu un des actionnaires, mais il avait gardé quelques clients importants. "Ça me tient jeune!" disait-il.

Je lui demandai à quoi il attribuait une jeunesse si pleine de verdeur. Il me regarda d'un oeil malin et me répondit; "Je n'ai jamais eu d'auto. Je marchais. Je marche encore!"

Cette confidence me frappa. Elle vous étonnera peut-être. Peut-être direz-vous: "Quel vieux fou!" Mais vous auriez tort, car c'est cet homme aux quatre-vingt-quatre hivers passés qui avait raison.

Faites un petit examen de conscience et vous constaterez que vous sautez dans votre auto pour aller chercher des cigarettes au coin! N'est-ce pas ridicule? Vous oubliez que vous avez des jambes. Vous ne faites rien pour les dégourdir! Et vous vous moquez de ce vieillard qui, à un âge très avancé, vous donnait **un conseil de haute sagesse, un conseil qui est toujours d'actualité.**

— Je reçois souvent, me confia-t-il, la visite de nos gens de Toronto, Winnipeg, ou de Vancouver, des jeunes de quarante à cinquante ans. Je m'amuse à les faire marcher. Ils sont restés debout pendant une heure et ils sont déjà fatigués. Ils réclament un taxi!

Ces jeunes gens ont perdu l'habitude de marcher, de se dégourdir les jambes, ils passent leur vie dans leur auto!

— Mais vous avez une auto?

— Non! En France où j'ai vécu quatorze ans, j'avais deux automobiles. Depuis mon retour au Canada, en 1929, je n'ai jamais eu d'automobile, je marche beaucoup. Marcher, cela m'aide à ne pas vieillir trop vite. A mon âge, **c'est le seul exercice que je puisse me payer.**

Cependant, les jeunes et les adultes doivent marcher, prendre de l'exercice, jouer au bowling, au tennis, au badminton, au hockey, au golf! Le ski est un sport merveilleux. Mais, au moins, si aucun sport ne vous intéresse, faites de la promenade à pied. Oubliez que vous avez une auto et marchez au grand air. **C'est un sport incomparable!**

Le grand malheur de bien des gens, c'est qu'ils oublient qu'ils ont des jambes. Cela devient une sorte de paresse qui les ankylose. Et c'est d'une tristesse navrante! Qu'ils pensent au vieux monsieur dont les 84 hivers s'avéraient un spectacle regaillardissant pour son entourage.

Messieurs-dames, au nom du gros bon sens, n'oubliez donc pas que vous avez des jambes!



REPONSE A GRINCHEUX. Oui, vous êtes certainement plus que vieux jeu, pauvre "Grincheux" en n'approuvant pas que les femmes se mêlent de politique. Je ne partage pas votre opinion, car c'est bien depuis qu'elle y a mis la main qu'elle a cessé d'être l'esclave de l'homme. Dans les pays moins avancés que le nôtre, on voit encore la femme travailler à toutes sortes de besognes même au-dessus de ses forces, en plus d'être mère et maîtresse de maison. Et qui la tient dans ce triste état? L'homme. Pourtant. Dieu n'a-t-il pas créé égaux les deux êtres supérieurs de la Création? Aussi, Marie et les saintes femmes n'ont-elles pas soutenu le Christ dans sa marche au Calvaire? Si les femmes allaient exprimer leurs opinions dans les grands conseils mondiaux, les choses n'iraient certainement pas plus mal, et qui sait si on ne verrait pas une amélioration à la situation internationale et si on n'entendrait pas Krouchtchev dire "Da" plutôt que "Niet"? Pas vrai "Grincheux"?

* * *

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire quelle est la pierre de naissance des personnes nées en janvier? Notre fille a dix-huit ans et n'a jamais porté de bijoux, mais nous aimerions lui offrir une bague ou une parure ornée de cette pierre. Croyez-vous que cela serait convenable? Merci. MAMAN.

R. — Votre fille sera certainement enchantée de recevoir un ou des bijoux portant sa pierre de naissance, surtout si elle n'en a jamais eus. Ce serait non seulement convenable, mais désirable que vous lui en fassiez cadeau. Cette pierre est le grenat, d'un beau rouge qui porte son nom et qui est fort employé en bijouterie. Donc, vous n'aurez pas de difficulté à trouver quelque chose de joli pour votre fille.

* * *

Q. — Nous avons perdu notre père il y a un mois et nous nous demandons si nous devons envoyer nos souhaits à nos parents et amis à l'occasion des Fêtes qui approchent. Pourriez-vous nous renseigner, s'il vous plait? LECTRICE ASSIDUE.

R. — Si je ne me trompe, vous avez à peine fini de répondre aux divers messages de condoléance que vous avez reçus. Vous ne pouvez donc pas vous lancer dans l'expression de votre joie et de souhaits gais. Vos parents et amis, s'ils sont tant soit peu délicats ne vous enverrons pas de cartes de Noël ou du Nouvel An. Ils se contenteront de vous écrire un mot ou de vous faire des visites afin d'alléger votre deuil. Pour votre part, si vous recevez des cartes de personnes qui pourraient ignorer la mort de votre père, vous vous contenterez de remercier ces gens, en leur faisant part de la triste nouvelle. On attend généralement au moins six mois avant de reprendre cette habitude.

* * *

Q. — C'est à mon tour aujourd'hui de venir solliciter votre opinion. Je suis une lectrice fidèle, mais jusqu'à présent, je n'ai jamais "mis la main à la plume" pour vous écrire. Que pensez-vous de l'avalanche de cartes qu'on échangera d'ici peu à l'occasion des Fêtes? Il me semble que cette habitude tend à devenir ridicule. Il me fait grand plaisir d'envoyer et de recevoir les voeux de personnes éloignées, ou même d'amis qu'on ne voit que rarement, mais je me demande pourquoi l'échange de cartes entre des voisins ou des amis que l'on voit fréquemment, ou à qui on pourrait tout aussi bien offrir ses voeux de vive voix ou par téléphone. Ne croyez-vous pas que le commercialisme, si je puis ainsi dire, gâte les beaux sentiments d'amitié et de bonne volonté qu'on devrait exprimer soi-même sans recourir aux poésies souvent niaiseuses qu'on trouve dans ces cartes? — SINCERE.

R. — Je serais porter à croire que c'est la télépathie qui vous a inspirée, chère Madame, car ces mêmes pensées me sont venues dernièrement. Il est certain que la saison des Fêtes est victime depuis plusieurs années, d'une très forte attaque de la part du commercialisme et malheureusement celui-ci gagne de plus en plus de terrain. Je partage votre opinion en ce qui regarde l'envoi de cartes de souhaits aux voisins et aux parents et amis qu'on verra certainement pendant cette saison joyeuse. Malgré les abus, cependant, n'oublions pas que nous sommes portés à négliger notre correspondance et que souvent, le petit mot reçu à Noël ou au Jour de l'An, tracé sur une carte, est le seul trait-d'union qui nous lie à des personnes chères que nous viendrions à oublier complètement. Savoir faire la part des choses reste encore la meilleure manière de rester dans la note, n'est-ce-pas?

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 35

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5/8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4546. 32-356-37C.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues
Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



La Femme Avon
Commencez votre propre entreprise maintenant! Devenez la représentante d'Avon. Revenus substantiels dès le début. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.


Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour Noël et le Nouvel An MAINTENANT chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale d'Avant-Fête.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue pour les mois de janvier à juin pour la Commission scolaire de St-Isidore, no 2249, Dufrost, Man. Grades 1 à 8, 19 élèves. Salaire selon qualifications. Ecole moderne. Chauffage: huile. S'adresser à Mme Roland Goulet, secrétaire, Dufrost, Man. Téléphone: 313-3. 35-416-36C.

ON DEMANDE — Personne bilingue. Bonne dactylographe. Position pouvant devenir permanente. Salaire initial $175 par mois. Répondre immédiatement par téléphone CHapel 7-2773 ou écrire à Case postale 89, St-Boniface. 35-409-35C.

ON DEMANDE COMME COMPAGNE pour dame possédant une maison neuve à la campagne. Toutes commodités, dame alerte entre 65 et 70 ans, parlant le français et pensionnée. Répondre le plus tôt possible, en signalant: SUnset 3-6875. 35-413-37C.

AYEZ DU SUCCES en 1961! Commerce profitable dans votre entourage. Vendez à généreuse commission, utilités pour la maison, la ferme, toniques, vitamines, etc. . . Pas de chômage pour nos détaillants. Catalogues sur demande. Produits Familex, Dépt. R.D.4, 1600 Delorimier, Montréal.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 personnes. 31-329-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée, facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 33-379-35C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, pourraient servir comme 4 pièces. Frigidaire poêle, armoires. Près autobus. Libre: 1er janvier. Signaler: GLobe 3-1711. 35-406-36C.

A LOUER — St-Boniface, 476, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-6810. 35-407-35C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Usage du téléphone. Jeune homme de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 35-408-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-5637. 35-403-36C.

A LOUER — Norwood. 2 grandes pièces meublées. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 décembre. Hommes de préférence. Signaler: CEdar 3-2142. 33-372-36C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-35-T.F.

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

La Semaine de la Sécurité routière de 1960 s'est ouverte à minuit le mercredi 30 novembre pour se terminer à minuit le mercredi 7 décembre.

POUR LES MARCHES LES PLUS AVANTAGEUX SUR ACCESSOIRES MENAGERS ET MEUBLES. Appeler Denis Saurette à CEdar 3-4326. 28-288-35C.

A VENDRE — Manteau d'hiver pour homme, en cashmire de laine. Taille 40. N'a été porté qu'une fois. Moitié prix. Signaler: CEdar 3-1993. 35-411-35C.

A VENDRE — Piano "Newcombe", dactylo portatif "Remington", buffet de cuisine et quelques chaises. Vendrait à bon marché. Signaler: ALpine 3-4371. 35-412-35C.

A VENDRE — Maison de revenu: 11 pièces. Près église du Sacré-Coeur et hôpital Général. Chauffage: huile. Signaler: SPruce 4-7145. 34-387-36C.

A VENDRE — Bar-restaurant et épicerie. Situé dans quartier industriel de St-Boniface, ayant logis, plus revenu. Signaler: CEdar 3-9078. 35-404-36C.

A VENDRE — St-Boniface, 221, blvd Dollard. Comptoir-réfrigérateur, congélateur, hacheur et trancheur à viande. Caisse enregistreuse "National", balance: 30 lb et une de 10 lb. Un système de refroidissement "Universal". Etagères de magasin, un comptoir-montre et un à légumes. Signaler: CHapel 7-5436. 34-384-36C.

A VENDRE — 15M pieds de bois de construction en cyprès et épinette blanche. En planche: 2" x 4" et 2" x 6". Pour plus de renseignements S'adresser à M. l'abbé Pierre Gagné, Richer, Man. 34-389-35C.

A VENDRE — Dans une paroisse française près de Winnipeg. Garage moderne avec agences d'automobiles de marques très populaires, agences de machines aratoiers, d'essence, etc. S'adresser à Boite 331, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 31-331-E.O.W.-37C.

A VENDRE — Norwood, 217, rue Traverse. Duplex: $18,000. 4 et 4. Double plomberie. Entrée privée. $6,000 comptant. Balance à 7%. Revenu mensuel: $185. Revenu net: 16%. Appelez propriétaire à CEdar 3-5388. 35-414-37C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Soubassement: ¾. Près église et école. $8,500. $800 comptant. Signaler: CHapel 7-6049. 35-415-35C.

A VENDRE — Village du nord-ouest, Ontario. Hôtel. 10 chambres. Taverne pour dames et messieurs. Bar-restaurant. Salle pour banquet. Le tout récemment rénové. Eau courante. Chauffage: huile. Première fois sur le marché. Opérateur parlant français de préférence. $8,000 comptant suffirait. Balance: termes faciles. S'adresser à M. Jarvis, Four Provinces Investment Co. Téléphone: WHitehall 2-7256. Le soir: GLobe 2-6907. 35-417-35C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

A VENDRE
Garage — Centre canadien-français. 30 milles de la ville. Equipement complet. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. Bon chiffre d'affaires. Pas d'opposition. Cause de vente: maladie.
Magasin d'épicerie avec logis de 6 pièces. Centre canalien-français. Considérerait propriété de ville en échange.
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
35-410-35C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Bonne maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Termes faciles.
Norwood — Près Holy Cross. $6,900. Maison: 2 chambres à coucher. Garage. Huile. A termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Brochée en haut pour 220 volts. Cave à la grandeur. Garage. Comptant requis: $4,000. Possession immédiate.
Norwood — Rue Chandos. Prix: $11,300. Tout près Précieux-Sang. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Possibilité de revenu. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
Norwood — Près Holy Cross. $10,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $3,000.
Ferme — 316 acres, près Winnipeg, avec maison 5 pièces et garage. Toute clôturée. Très bonne terre pour élevage d'animaux. Prix: $5,000.
Richer, Man. — Ferme: 320 acres, bonne eau. Bâtiments. Vendrait avec roulant, bêtes à cornes et chevaux. Aussi, 4,500 balles de foin et 10M pieds de bois le construction. Idéale pour élevage d'animaux, etc. $13,000.
Ferme mixte — 280 acres. Tout près de la ville. Vendrait avec machineries aratoires, 40 bêtes à cornes enregistrées, contrat de lait: 10,000 livres. Bonnes maison et étable. Comptant requis: $20,000, balance facile à 5%.
Ferme — Une section. Chemin pavé près Winnipeg. 300 acres en guérêt d'été. Terre noire. Bâtiments presque neufs. Vendrait avec ou sans machines aratoires. Bon montant requis.
Garage moderne — Paroisse française. Agence de machines arratoires, d'essence, etc. Chiffre d'affaires annuel: $98,000. Comptant requis: $15,000.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
31-328-35C.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Au Sacré-Coeur

Premier dimanche du mois

Au Sacré-Coeur, le premier dimanche du mois revêt toujours un caractère particulier. C'est pour plusieurs paroissiens qui ne peuvent se rendre régulièrement à l'église du Sacré-Coeur le dimanche choisi pour s'acquitter de leurs devoirs de paroissiens. C'est aussi pour les prêtres et pour les paroissiens réguliers l'heureux moment de rencontres de figures connues et de nouveaux venus qui veulent demeurer Canadiens de foi catholique et d'expression française.

La paroisse du Sacré-Coeur est la paroisse des gens de langue française de Winnipeg. Tout Canadien par le fait même qu'il est de langue française appartient de droit à la paroisse du Sacré-Coeur, même s'il demeure bien loin, et il est de son devoir de la fréquenter régulièrement, à moins que faute de moyens de communications ou pour raison de maladie il lui soit impossible de s'y rendre. Pour ceux qui demeurent loin ou que les circonstances ne favorisent pas, pourquoi ne pas adopter la bonne habitude de se rendre de temps en temps à l'église du Sacré-Coeur, une fois par mois par exemple.

Nouvelle école

Les architectes sont déjà à l'oeuvre. Les plans avancent. Nous aurons enfin notre nouvelle école au cours de l'année 1961. Mais pour que cette prédiction soit valable, il faut nous regrouper, serrer nos rangs, nous de langue française. Plus tôt nous le ferons, plus tôt nous aurons notre école. Nous avons déjà de bonnes économies de côté. Toutefois il serait imprudent d'aller à grands pas de l'avant et construire sans être assuré que les revenus ordinaires de la paroisse vont pouvoir rencontrer les frais de maintien de cette école. Ce n'est qu'à ce prix que nous aurons la permission de construire de l'autorité ecclésiastique. Si tous les Canadiens de langue française s'acquittaient à l'endroit de leur véritable paroisse, de leur devoir de paroissien, nous bâtirions dès demain. C'est une grave responsabilité envers l'école et un devoir sérieux de justice envers la paroisse!

Cette semaine, les élèves de l'école entreprendront une campagne de vente de barres de chocolat. Ils veulent faire leur petite part pour leur école. Nous saurons les encourager, n'est-ce pas?

Enveloppes 1961

Au Sacré-Coeur nous commençons avec le premier dimanche de l'Avent l'utilisation des nouvelles enveloppes de la Part-de-Dieu. Tout paroissien conscient de ses obligations de supporter son église paroissiale a sa boite d'enveloppes et contribue régulièrement et généreusement, selon ses moyens, en versant une offrande qui est un sacrifice réel.

A VENDRE
St-Boniface — Blvd Dollard. Maison complètement moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate. $12,950 seulement. $3,000 comptant. Balance comme loyer.
St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow moderne: 4 pièces. Près de tout. Possession immédiate. $13,900. $3,000 comptant. Vendeur assumera l'hypothèque pour balance.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow moderne: 4 pièces 2 chambres à coucher. Garage. Nouvellement décoré. Possession immédiate. $12,850 seulement. $3,000 comptant.
St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 9 pièces. 5 et 4. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Taxe basse. $15,900 à termes faciles.
St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces. 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.
A 2 milles des limites de la ville — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. $8,900, $2,000 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-6091
31-327-35C.

A VENDRE
Norwood — Maison pour famille: 7 pièces. Véranda vitrée. Toilette et bain séparés. Chauffage: huile. $4,000 comptant. Balance à termes.
St-Vital — Bungalow moderne. 6 ans. 3 chambres à coucher. Possession immédiate. $4,500 comptant, balance mensuelle: $88.
Parc Windsor — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 62' x 100'. $5,000 comptant. Balance mensuelle à 5½%, $85.
St-Boniface — Près écoles et basilique. Epicerie et viande, logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher attenant. Chiffre d'affaires menquel: $6,500. Stock, environ $6,000.
St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $155. $6,000 comptant. Balance à termes faciles.
St-Boniface — Près hôpital. Maison: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage neuf: huile. $8,800. $2,000 comptant.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
35-366-35C.

Occasion d'affaire fructueuse
On demande concessionnaire pour la ville et la région de Winnipeg.
Lancez dès aujourd'hui votre propre entreprise indépendante et digne.
(Machines à paiement préalable)
Des affaires d'or vous sont offertes dans une des industries les plus progressives du Canada.
Revenu mensuel comptant $250.
Commencez immédiatement.
Placement de $1,250 comptant requis.
Aucune expérience nécessaire.
Tous contacts établis pour vous.
Peut être gérée à temps partiel au début, puis développée en une entreprise profitable à plein temps plus tard.
Un représentant de la Compagnie fera une enquête sur les possibilités de votre quartier et interviewera les demandeurs.
Pour tous renseignements, écrire à Boite 405, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
35-405-35C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Pour ceux qui s'effraient de la longueur possible de nos assemblées, et par conséquent n'y viennent pas, il serait bon de noter que notre assemblée du 24 novembre dernier, commencée à 8 h. 30, se terminait à 9 h. 30 précises. En une heure donc, toutes nos affaires étaient terminées. Il est vrai qu'après cette assemblée d'affaires, notre conférencier, le frère J.-R. Doiron, s'occupa de nous amuser avec un programme de questions et réponses. Il a le génie de varier continuellement ses programmes récréatifs et toujours il surgit avec du nouveau. Nous nous sommes bien amusés et comme toujours le tout se termina par un excellent goûter à la smorgasbord. Ah, l'excellent fromage!

Assemblée de décembre

Le mois de décembre présente des difficultés pour les assemblées régulières. Ainsi notre première assemblée normalement aurait eu lieu le 8, fête de l'Immaculée Conception, et la deuxième le 22 ou quelques jours avant Noël. L'assemblée décida donc pour une seule assemblée en décembre, le troisième jeudi, soit le 15 décembre. Décision fut prise également quant à la réception du Grand Chevalier au Jour de l'An. Malgré notre local assez exigu pour le moment, le Grand Chevalier espère pouvoir faire des arrangements pour un autre local de la bâtisse en vue de cette fête immémoriale du Conseil.

Salle St-Amant

Le frère Pazdor fit rapport du grand thé pour l'oeuvre si méritoire de la Salle St-Amant. Il y eut belle assistance et le frère Pazdor, qui servait comme guide, en la circonstance, avec l'aide de plusieurs autres Chevaliers, estima que ce fut un succès. Le chiffre des revenus nous parviendra plus tard.

BISTOURI.

NOTICE TO CREDITORS
In the Estate of Victor J. Detillieux, late of Vonda, in the Province of Saskatchewan, deceased; All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration and with particulars and evaluation of security held, if any, must be sent to the undersigned before the 30th December, 1960.
Marcel PREFONTAINE,
Barrister & Solicitor,
3rd Avenue & 22nd Street,
Saskatoon, Saskatchewan.
Solicitor for the Executrix,
Anna B. Detillieux.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of LAURA JOUBERT, late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Widow, deceased.
ALL claims against the above estate luly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 30 th day of December, A.D. 1960.
...DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of November, A.D. 1960.
MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Albert Eugene Turenne, Executor.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of DORIA PHANEUF, late of the City of Saint Boniface; in the Province of Manitoba, Logging-Camp Operator.
ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th day of January, A.D. 1961.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 25th day of November, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executrix.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Chemin Elizabeth. Cottage moderne: 4 pièces. $9,500.
St-Boniface — Rue Berry. Maison modernie: 6 pièces. Chauffage: gaz. $16,500. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.
Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16,000.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.
Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-326-35C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-BONIFACE — Lot
Convenable pour duplex ou quadruplex. Sur belle avenue.
ST-BONIFACE — Rue principale
Restaurant et épicerie avec logis 6 pièces. Plus autre maison: 5 pièces. Grand lot, 2 garages. Revenu mensuel approximatif: $2,500. Prix: $30,000. Termes faciles
NORWOOD — $15,900
Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Garage. 12 ans. Très bon état. Termes faciles.
NORWOOD — $16,900
Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. $2,000 comptant. Balance au vendeur. Termes faciles.
WINNIPEG — $17,500
Maison de revenu. 4 logis. Garage. Une rue de l'église du Sacré-Coeur. $5,000 comptant. Balance au vendeur. Termes faciles.
M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
31-342-35C.

Propagandiste
Le Conseil de la Coopération du Manitoba, Casier Postal 100, St-Boniface, Manitoba, demande les services d'un propagandiste. Les intéressés sont priés de spécifier leurs qualifications et le salaire de base désiré et de marquer bien lisiblement sur l'enveloppe contenant leur demande, le mot "DEMANDE". Les demandes seront acceptées jusqu'au 21 décembre 1960.

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Nous sommes marchands de combustibles et de matériaux de construction
TOUPIN LUMBER & FUEL Co LTD
Tél.: CHapel 7-1105
Service prompt, efficace et courtois
388, RUE BERTRAND, ST-BONIFACE

Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence
Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949

17 ANNÉES
d'expérience municipale inattaquable
sont un témoignage incomparable

Voyez à ce qu'un homme d'expérience parle pour vous
Le 9 décembre
VOTEZ LIBÉRAL
VOTEZ

COUSINS, C. F.	X


Publiée avec l'autorisation de l'Association Libérale de Pembina

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

PARDESSUS D'HIVER $49.95 et plus
Soyez bien habillés pour les Fêtes
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher — Téléphone CHapel 7-3795
Heures d'affaires de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.
Il est temps de faire votre choix pour vos Cadeaux de Noël